



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

Canada



## Évaluation de l'Initiative des langues autochtones 2009-2010 à 2013-2014

Direction des services d'évaluation

Le 8 juin 2015



*This publication is also available in English.*

Cette publication est disponible en format PDF accessible  
à l'adresse internet suivante : <http://www.pch.gc.ca>

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,  
No de cat. : CH7-24/2015F-PDF  
ISBN : 978-0-660-02106-5

# TABLE DES MATIÈRES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>SOMMAIRE.....</b>  | <b>I</b>  |
| <b>1. INTRODUCTION.....</b>   | <b>1</b>  |
| 1.1. <i>Objet.....</i>  | <i>1</i>  |
| <b>2. PROFIL DU PROGRAMME .....</b>   | <b>2</b>  |
| 2.1. <i>Renseignements généraux et contexte .....</i>   | <i>2</i>  |
| 2.2. <i>Objectifs et résultats.....</i>   | <i>4</i>  |
| 2.3. <i>Gestion, gouvernance et mécanisme d'exécution du programme .....</i>  | <i>4</i>  |
| 2.4. <i>Ressources du programme .....</i>   | <i>6</i>  |
| <b>3. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION.....</b>   | <b>8</b>  |
| 3.1. <i>Portée, calendrier et contrôle de la qualité de l'évaluation.....</i>   | <i>8</i>  |
| 3.2. <i>Questions d'évaluation selon les enjeux.....</i>  | <i>9</i>  |
| 3.3. <i>Méthodes d'évaluation .....</i>   | <i>10</i> |
| <b>4. CONSTATATIONS – PERTINENCE.....</b>   | <b>14</b> |
| 4.1. <i>Question fondamentale n° 1 : Besoin continu du programme .....</i>  | <i>14</i> |
| 4.2. <i>Question fondamentale n° 2 : Conformité aux priorités du gouvernement .....</i>                                       | <i>21</i> |
| 4.3. <i>Question fondamentale n° 3 : Harmonisation avec les rôles et les responsabilités du<br/>gouvernement fédéral.....</i> | <i>22</i> |
| <b>5. CONSTATATIONS : RENDEMENT – EFFICACITÉ .....</b>  | <b>27</b> |
| 5.1. <i>Question fondamentale n° 4 : Réalisation des résultats escomptés.....</i>   | <i>27</i> |
| 5.2. <i>Question fondamentale n° 5 : Démonstration d'efficience et d'économie.....</i>  | <i>45</i> |
| 5.3. <i>Autres questions d'évaluation .....</i>   | <i>52</i> |
| <b>6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....</b>  | <b>54</b> |
| 6.1. <i>Conclusions .....</i>   | <i>54</i> |
| 6.2. <i>Recommandations et réponse de la direction.....</i>   | <i>57</i> |
| <b>ANNEXE A : MATRICE D'ÉVALUATION.....</b>   | <b>61</b> |
| <b>ANNEXE B : BIBLIOGRAPHIE.....</b>  | <b>70</b> |
| <b>ANNEXE C : MODÈLE LOGIQUE DU PA .....</b>  | <b>74</b> |

## LISTE DES TABLEAUX

|   |    |
|---|----|
| Tableau 1 : Volets et sous-programmes du PA.....  | 2  |
| Tableau 2 : Dépenses réelles estimatives (salaires et fonctionnement et entretien).....             | 6  |
| Tableau 3 : Dépenses prévues et réelles au titre des subventions et contributions .....             | 7  |
| Tableau 4 : Aperçu des enjeux et des questions d'évaluation.....                                    | 9  |
| Tableau 5 : Exécution par PCH : demandes, projets et montants de financement.....                   | 28 |
| Tableau 6 : Exécution par des organismes tiers : demandes, projets et montants de financement ..... | 29 |
| Tableau 7 : Pourcentage de projets de l'ILA financés, par population autochtone.....                | 29 |
| Tableau 8 : Données démographiques de l'ILA selon l'identité.....                                   | 31 |
| Tableau 9 : Résultats du financement de l'ILA .....   | 33 |
| Tableau 10 : Compétences linguistiques avant et après la participation aux projets de l'ILA.....    | 34 |
| Tableau 11 : Frais administratifs de PCH pour 2009-2010 à 2013-2014.....                            | 47 |
| Tableau 12 : Frais administratifs du FPHLCC – de 2009-2010 à 2013-2014.....                         | 48 |
| Tableau 13 : Coût par projet et par participant .....   | 49 |

## LISTE DES GRAPHIQUES

|   |    |
|---|----|
| Graphique 1 : Capacité de l'ILA de répondre au besoin de revitalisation et de préservation des langues autochtones .....  | 20 |
| Graphique 2 : Gains linguistiques des participants aux projets de l'ILA.....  | 35 |
| Graphique 3 : Participants aux projets de l'ILA d'accord avec l'énoncé : « Ma participation à ce projet m'a permis d'apprécier ma/mon... ».....                         | 37 |
| Graphique 4 : Participants aux projets de l'ILA d'accord avec l'énoncé : « Ma participation à ce projet m'a permis de partager ma/mon [...] avec ma collectivité »..... | 38 |
| Graphique 5 : Satisfaction des demandeurs à l'égard de l'information et des services offerts par l'ILA.....   | 42 |
| Graphique 6 : Satisfaction des demandeurs à l'égard des aspects du processus de demande et d'examen .....   | 43 |
| Graphique 7 : Délai moyen entre la date limite de présentation des demandes et la date de décision, de 2010-2011 à 2013-2014.....                                       | 44 |
| Graphique 8 : Demandes approuvées : pourcentage respectant ou pas la norme de service.....  | 45 |

## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

|         |   |
|---------|---|
| AADNC   | Affaires autochtones et Développement du Nord Canada                                      |
| AAP     | Architecture d’alignement des programmes  |
| ASPC    | Agence de la santé publique du Canada   |
| ATL     | Accords territoriaux sur les langues  |
| BIJ     | Bourses et initiatives pour les jeunes  |
| CPIMRE  | Comité de la planification intégrée, de la mesure du rendement et de l’évaluation         |
| CVRC    | Commission de vérité et réconciliation du Canada  |
| DGAA    | Direction générale des affaires autochtones   |
| DSE     | Direction des services d’évaluation   |
| EDSC    | Emploi et Développement social Canada   |
| ENM     | Enquête nationale auprès des ménages  |
| F et E  | Fonctionnement et entretien   |
| FPHLCC  | First Peoples’ Heritage, Language and Cultural Council                                    |
| GRP     | Groupe de recherche sur les politiques  |
| ICF     | Initiative communautaire des femmes   |
| ILA     | Initiative des langues autochtones  |
| ILVF    | Initiative de lutte contre la violence familiale  |
| IMSC    | Initiative de modernisation des subventions et contributions                              |
| IPFAG   | Initiative de participation des femmes à l’autonomie gouvernementale                      |
| JNA     | Journée nationale des Autochtones   |
| PA      | Programme des Autochtones   |
| PAPACUN | Programme d’aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques |
| PAPAR   | Programme d’aide préscolaire aux Autochtones des réserves                                 |
| PBEP    | Programme de bourses d’études postsecondaires   |
| PCEC    | Programme des centres éducatifs et culturels  |
| PCH     | Ministère du Patrimoine canadien  |
| PNEDA   | Prix nationaux d’excellence décernés aux Autochtones                                      |
| RAN     | Radiodiffusion autochtone dans le Nord  |
| RMR     | Rapport ministériel sur le rendement  |
| RPP     | Rapport sur les plans et les priorités  |
| SC      | Santé Canada  |
| SCT     | Secrétariat du Conseil du Trésor  |
| SMRER   | Stratégie de mesure du rendement, d’évaluation et de risque                               |
| T.N.-O. | Territoires du Nord-Ouest   |
| UNESCO  | Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture                 |

## Sommaire

Le présent rapport présente les principales constatations et recommandations issues de l'évaluation de l'Initiative des langues autochtones (ILA), dont les dépenses ont été d'environ 22,1 millions de dollars au cours de la période de cinq ans visée par l'évaluation.

L'évaluation a été conçue et réalisée en accord avec la *Politique sur l'évaluation* (2009) du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). L'évaluation vise à fournir des données probantes complètes et fiables sur la pertinence et le rendement (efficacité, efficience et économie) continus de l'ILA pour en appuyer le renouvellement au printemps 2015. L'évaluation porte sur la période de 2009-2010 à 2013-2014 et a été menée par la Direction des services d'évaluation du ministère du Patrimoine canadien (PCH).

### Aperçu de l'Initiative des langues autochtones

L'ILA est un élément du Programme des autochtones (PA) de PCH. Elle a été lancée en 1998 pour donner suite à l'engagement pris par le gouvernement fédéral dans *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones* pour préserver, protéger et revitaliser les langues autochtones. Le PA fournit des investissements pour appuyer les efforts déployés par les communautés autochtones pour célébrer et préserver leurs langues, leurs cultures, leur histoire et leurs contributions en tant que partie intégrante de la diversité canadienne.

L'ILA est l'un des éléments de l'approche fédérale actuelle axée sur les langues et les cultures autochtones; l'atteinte des objectifs de l'ILA est renforcée par les autres éléments du PA et par les autres programmes fédéraux consacrés aux autochtones. L'objectif global de l'ILA est de favoriser les projets communautaires qui appuient la préservation et la revitalisation des langues autochtones au profit des peuples autochtones et des autres Canadiens. Cette approche communautaire reconnaît que toute intervention visant la préservation et la revitalisation des langues autochtones doit être flexible et doit tenir compte des besoins, des buts et des priorités nombreux et variés des différentes communautés. Il va de soi qu'un effort concerté est requis pour atteindre cet objectif.

L'administration et l'exécution de l'ILA s'effectuent selon deux modèles :

- L'exécution par PCH : PCH signe des accords de contribution avec des organismes bénéficiaires pour l'exécution directe de projets et d'activités;
- L'exécution par des tiers : PCH signe des accords de contribution avec des organismes d'exécution tiers qui signent par la suite des accords avec des organismes bénéficiaires.

Les organismes bénéficiaires finaux exécutent les projets financés dans le cadre des accords conclus avec PCH ou avec des organismes d'exécution tiers. En se fondant sur les besoins et les priorités de leurs communautés, les organismes bénéficiaires exécutent des projets culturellement adaptés dont le but est de préserver et de restaurer les langues et les cultures autochtones et de renforcer l'identité culturelle autochtone.

Durant la période visée par l'évaluation, le nombre d'organismes d'exécution tiers a diminué, passant de 13 en 2009-2010 à 5 en 2010-2011, puis à 2 en 2011-2012 et à 1 en 2012-2013 et

2013-2014. Actuellement, l'ILA est administrée par l'administration centrale, sauf en Colombie-Britannique où le financement des Premières Nations est administré par le *First Peoples Heritage, Language and Cultural Council* (FPHLCC).

## **Approche et méthodologie de l'évaluation**

L'évaluation porte uniquement sur l'ILA et non sur les autres éléments du PA. Ces derniers feront partie d'une évaluation distincte du PA, qui est censée commencer au cours de l'exercice 2014-2015.

Conformément aux exigences de la Politique sur l'évaluation (2009) du SCT, l'ILA doit faire l'objet d'une évaluation tous les cinq ans. L'approche comportait des méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives ainsi que différentes sources de données primaires et secondaires visant à répondre aux questions de l'évaluation et à en aborder les enjeux. La méthodologie comprenait une analyse des documents administratifs, une analyse documentaire, un examen des données administratives, une enquête auprès des demandeurs financés et non financés, ainsi que des entrevues. Les questions d'évaluation ont découlé du modèle logique du PA et concordent avec les cinq questions fondamentales concernant la pertinence et le rendement énoncées dans la Directive sur la fonction d'évaluation (2009) du SCT. La méthodologie prévoyait la triangulation des résultats émanant de sources multiples de données pour cerner les tendances et les modèles.

L'évaluation comportait les limites suivantes, atténuées par l'utilisation d'une approche à méthodes multiples afin d'obtenir des données probantes sur les questions d'évaluation à partir de plusieurs sources de données et de différents points de vue (internes et externes). Entre autres limites, mentionnons celles-ci :

- En raison des changements apportés au modèle logique, les données administratives sur les résultats ultimes ne couvraient que deux années.
- L'évaluation a fait ressortir des préoccupations au sujet de la qualité des données administratives.
- Les données sur l'atteinte des résultats du programme sont en grande partie autodéclarées et, par conséquent, peuvent comporter un parti pris.
- Les données permettant d'évaluer l'économie et l'efficacité étaient limitées par la nature intégrée du PA et l'incapacité d'extraire les données financières de l'ILA et par l'absence de données sur les extrants et les résultats du programme.
- Certains intervenants externes connaissaient peu l'existence de l'ILA.

## **Constatations**

### **Pertinence**

L'ILA demeure pertinente. Toutes les sources de données font ressortir un besoin continu de soutenir la préservation et la revitalisation des langues autochtones. Ce besoin est motivé par le déclin documenté et continu du nombre de langues autochtones au Canada, causé par différents facteurs dont les séquelles laissées par les pensionnats indiens, l'urbanisation, la diminution du

nombre de locuteurs des langues autochtones ainsi que l'influence des cultures occidentales et la prédominance des langues officielles.

La demande de fonds par rapport à leur disponibilité est une preuve supplémentaire du besoin de l'ILA. Au cours de la période visée par l'évaluation, le recours à l'ILA s'est accru. Entre 2009-2010 et 2013-2014, le financement total demandé s'élevait à 68,2 M\$ pour 952 demandes présentées dans un contexte où le financement de l'ILA disponible annuellement était inférieur à 5 M\$.

L'ILA est réceptive dans une certaine mesure aux besoins des communautés autochtones. On peut considérer que l'ILA est réceptive du point de vue de ses critères d'admissibilité, car ils sont plutôt généraux et peu restrictifs quant aux types d'organisations qui peuvent présenter une demande et quant aux types de projets admissibles. Elle est également jugée réceptive du fait qu'entre 2009-2010 et 2013-2014, elle a investi 18,6 millions de dollars dans plus de 550 projets englobant plus des deux tiers des 90 langues autochtones au Canada. Toutefois, seulement 28 % des demandes reçues par l'ILA ont obtenu du financement. Trois des cinq langues ayant bénéficié d'un financement important ne sont pas menacées. De même, les personnes consultées dans le cadre de l'évaluation s'interrogent sur la réceptivité de l'ILA et sa capacité à répondre aux besoins actuels et nouveaux des communautés autochtones, compte tenu des nombreuses demandes de financement par rapport aux fonds disponibles. Des répondants considéraient également que l'ILA n'était pas réceptive en raison des délais d'allocation des fonds. Un petit nombre de répondants aux entrevues et quelques répondants à l'enquête ont mentionné que l'allocation tardive des fonds de l'ILA était l'une des raisons pour lesquelles l'Initiative n'est pas réceptive. Les répondants ont expliqué que lorsque le financement est alloué tardivement au cours de l'exercice, les bénéficiaires disposent de moins de temps (souvent moins de six mois) pour mettre en œuvre leurs projets et les mener à bien. Cette situation limite la nature et l'étendue des activités qu'ils peuvent exécuter et les empêche ainsi de répondre aux besoins de leur collectivité, tout en diminuant leur capacité d'obtenir les résultats escomptés pour leurs projets.

Une autre preuve à l'appui du besoin de programmes tels que l'ILA est le fait qu'aucun autre programme, que ce soit au niveau fédéral ou à un autre niveau, n'est axé explicitement sur la revitalisation et la préservation des langues et des cultures autochtones.

Il existe quelques possibles chevauchements, notamment avec le Programme des centres éducatifs et culturels (PCEC) du ministère d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) et, avec les accords territoriaux sur les langues (ATL). De même, en Colombie-Britannique, le *First Peoples' Heritage, Language and Cultural Council* (FPHLCC) est financé par deux autres sources pour assurer l'exécution de programmes très semblables à l'ILA. Malgré la possibilité de chevauchement, les personnes consultées aux fins de l'évaluation conviennent de manière générale que le déclin des langues autochtones est d'une telle ampleur que ces autres intervenants ne représentent pas un chevauchement pour ce qui est du financement des projets (autrement dit, si le financement de l'ILA n'était pas disponible, les demandeurs concernés n'auraient pas nécessairement accès à des fonds de remplacement).

L'Initiative est harmonisée avec les priorités du gouvernement fédéral et du Ministère et concorde, plus précisément, avec le résultat stratégique suivant du gouvernement du Canada, à savoir « une culture et un patrimoine canadiens dynamiques », énoncé pour le secteur de dépenses des Affaires sociales du cadre pangouvernemental; elle cadre aussi avec le Budget de 2014 qui indiquait que « le gouvernement du Canada maintiendra son appui aux initiatives visant à préserver les langues autochtones ». L'Initiative est également harmonisée avec le résultat stratégique n° 2 de PCH, à savoir « les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne », et avec deux priorités ministérielles de PCH, à savoir célébrer notre histoire et notre patrimoine et investir dans nos collectivités. Par ailleurs, des données probantes révèlent que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans la préservation et la revitalisation des langues autochtones.

### **Rendement : réaliser les résultats escomptés<sup>1</sup>**

L'ILA progresse vers l'atteinte de ses résultats immédiat, intermédiaire et ultime escomptés. Pour ce qui est du résultat immédiat, à savoir « les communautés autochtones ont accès à des ressources permettant d'exécuter des projets liés aux langues et aux cultures autochtones par le truchement de l'ILA », l'évaluation révèle que ce résultat est atteint. Plus de 550 projets ont été financés pendant la période de cinq ans visée par l'évaluation, ce qui représente des dépenses totales de 18,6 millions de dollars en subventions et contributions.

Du point de vue du résultat intermédiaire, à savoir « les personnes et les groupes autochtones participent à des activités renforçant les langues et les cultures autochtones », l'évaluation révèle que des progrès ont été réalisés à cet égard. D'après les estimations, 29 400 personnes ont participé à des projets de l'ILA pendant la période de cinq ans et 66 % des projets sont de nature participative ou partiellement participative. Les bénéficiaires de fonds qui ont répondu à l'enquête menée aux fins de l'évaluation ont manifesté leur enthousiasme quant à l'ampleur de la participation des personnes et des groupes autochtones à des activités renforçant les langues et les cultures (90 % en sont d'accord) et par l'ampleur du rôle joué par l'ILA dans le renforcement de la langue et de la culture des participants (92 %).

Enfin, pour ce qui est du résultat ultime, à savoir « l'ILA contribue à ce que les Autochtones apprécient leurs langues et leurs cultures et les partagent avec les autres Canadiens », l'évaluation révèle que, d'après les données issues des deux dernières années de la période visée par l'évaluation, des progrès ont été réalisés à cet égard. Les participants aux projets de l'ILA augmentent leurs compétences linguistiques jusqu'à un certain point et les types de milieux dans lesquels les langues autochtones sont parlées sont plus nombreux. Une majorité de participants ont dit qu'ils appréciaient et qu'ils partageaient leur culture, leur langue et leur identité autochtones grâce à l'ILA. La plupart ont également indiqué qu'ils partagent leur culture, leur langue et leur identité autochtones avec leur collectivité. Toutefois, moins de 40 % des participants à des projets de l'ILA ont indiqué que leur participation leur avait permis d'apprécier leur identité canadienne, et moins de la moitié ont dit partager leur identité canadienne avec la collectivité.

---

<sup>1</sup> Les résultats dans le modèle logique sont pour l'AAP dans son ensemble et non pour l'ILA en particulier.

Quelques projets financés par l'ILA ont remporté du succès dépassant largement les attentes : en effet, des collectivités voisines et des établissements d'enseignement postsecondaire utilisent les concepts ou le matériel financés par l'ILA. Le partage du matériel, des outils et des ressources financés dans le cadre d'un projet n'est pas systématique. L'évaluation a révélé qu'actuellement, le PA ne joue pas un rôle actif pour faciliter ce partage. Même s'il ne s'agit pas là d'un indicateur de réussite de l'Initiative, ce genre de partage est néanmoins une pratique exemplaire du point de vue de l'atteinte d'effets plus vastes et à plus long terme.

Si les bénéficiaires de fonds sont en général satisfaits de la plupart des aspects des services qu'ils reçoivent de PCH, ils mentionnent toutefois qu'une plus grande transparence du processus d'examen des demandes et une notification plus rapide de l'octroi du financement sont deux domaines dans lesquels des améliorations s'imposent. La longueur des délais d'approbation des projets et d'allocation du financement pose des problèmes. En ce qui a trait à la norme de service de 210 jours établie pour aviser les demandeurs que leur demande a été approuvée, cette norme n'a pas été respectée pour toutes les demandes au cours de chacune des cinq années visées par l'évaluation. Toutefois, le PA a amélioré son rendement à cet égard. En 2013-2014, 56 % des demandes ont été approuvées dans le délai de 210 jours.

Un autre sujet d'insatisfaction mentionné par les répondants à l'enquête est le manque de transparence de l'examen des propositions et du processus de sélection (à la suite de la présentation des demandes).

### **Rendement : efficacité et économie**

Les renseignements disponibles pour mener une analyse approfondie de l'efficacité et de l'économie des activités de l'ILA étaient peu nombreux. En raison de la nature consolidée du budget du PA, il nous a été impossible d'extraire les niveaux de référence de l'ILA. Une analyse de l'efficacité et de l'économie de l'AAP, y compris de l'ILA, sera effectuée dans le cadre de l'évaluation de l'AAP en 2014-2015.

Les données sur les dépenses réelles étaient disponibles tout comme les données sur les subventions et contributions prévues et réelles. En nous fondant sur les données disponibles, nous avons établi que la proportion du budget total représentée par les frais administratifs de l'ILA correspondait en moyenne à 15,9 % au cours de la période de cinq ans visée par l'évaluation. Le pourcentage a diminué graduellement depuis celui de 20 % atteinte en 2011-2012 à la suite du passage au modèle d'exécution directe par le PCH. Étant donné que PCH a reçu près de 300 demandes tant en 2011-2012 qu'en 2013-2014, tout indique que l'ILA a considérablement amélioré l'efficacité de son processus d'examen des demandes au cours des dernières années. Des gains d'efficacité supplémentaires ont été réalisés en raison des mesures adoptées en 2014-2015 et de la participation à l'Initiative de modernisation des subventions et contributions (IMSC) de PCH.

Durant la période de cinq ans, du budget total de 23,5 millions de dollars pour les subventions et les contributions de, l'ILA n'a pas utilisé un montant de 4,9 millions de dollars, ce qui représente 21 % de ce budget. Le montant inutilisé a diminué depuis le sommet observé en 2011-2012. En 2013-2014, le montant inutilisé correspondait à 0,9 million de dollars, soit 19 % du budget de subventions et contributions de l'Initiative

pour l'exercice en question. Quand on examine les raisons de cette non-utilisation de fonds, la question des délais d'allocation du financement surgit de nouveau : les bénéficiaires d'un financement de projet sont en effet incapables de dépenser au complet le budget de leur projet parce que les projets sont approuvés trop tard au cours de l'exercice pour être financés au montant intégral approuvé. De même, jusqu'à tout récemment, l'Initiative n'a pas eu recours à l'engagement excédentaire de fonds pour réaliser des projets recommandés. Par conséquent, lorsque le financement de certains projets recommandés par l'Initiative a été refusé, les fonds concernés sont devenus périmés.

Le financement pluriannuel a été examiné dans le cadre de l'évaluation. Toutes les sources de données confirment un fort soutien à l'égard du financement pluriannuel qui présenterait plusieurs avantages dont une amélioration de l'efficacité de l'exécution pour PCH, une plus grande stabilité pour les bénéficiaires de fonds, la réalisation de projets plus stratégiques, une amélioration de l'exécution des programmes par les bénéficiaires de fonds et une meilleure capacité des projets et de l'ILA à réaliser les résultats escomptés. Toutefois, il a été mentionné que l'actuel cycle de renouvellement bisannuel de l'ILA pourrait poser des difficultés pour la mise en œuvre du financement pluriannuel.

Par ailleurs, l'équipe de l'évaluation a constaté que l'indicateur associé à l'acquisition des langues serait plus compatible avec le résultat intermédiaire « faire participer les personnes et les groupes autochtones à des activités renforçant les langues et les cultures autochtones par le truchement de l'ILA ».

## **Autres enjeux de l'évaluation**

En ce qui a trait à la pertinence du cadre de mesure du rendement pour rendre compte des résultats de l'ILA, l'évaluation a permis de répondre à la plupart des questions concernant l'atteinte des résultats. Toutefois, plusieurs lacunes ont été relevées, dont certaines ont trait à la qualité des données soumises par les bénéficiaires.

## **Recommandations**

### **Recommandations découlant des constatations de l'évaluation**

#### **Recommandation n° 1**

Compte tenu du budget limité de l'ILA et de la complexité associée à la préservation et à la revitalisation des langues autochtones, le sous-ministre adjoint du Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions devrait envisager d'évaluer la faisabilité d'élaborer une stratégie sur les langues visant à optimiser l'impact à long terme du financement de l'ILA. Cette stratégie pourrait comprendre notamment la mise en œuvre du financement pluriannuel pour une partie du budget de l'ILA.

#### **Recommandation n° 2**

Le sous-ministre adjoint du Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions devrait étudier des mécanismes pour partager de façon plus générale avec les autres communautés

autochtones, les intervenants et le public, le matériel, les produits, les outils et les autres ressources élaborés avec les fonds de l'ILA. Dans la mesure du possible, le partage devrait également faciliter l'accès à de l'information sur les réussites et sur les leçons tirées de la mise en œuvre des projets.

### **Recommandation n° 3**

Il y a plusieurs possibilités d'améliorer le processus d'examen des demandes et des propositions. Plus particulièrement, le sous-ministre adjoint du Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions devrait :

- Améliorer les délais associés à la décision de financer un projet et à l'allocation des fonds. La norme de service actuelle de 30 semaines est longue et n'est pas respectée pour toutes les demandes. Le PA a certes fait des efforts pour améliorer la formation et les outils destinés aux agents du programme, mais il est recommandé d'examiner et de simplifier davantage le processus d'approbation et les outils utilisés.
- Prendre des mesures pour accroître la transparence du processus d'examen des propositions, notamment les critères de sélection qu'utilisent les agents de programme du PA pour évaluer et recommander les projets.

# 1. Introduction

## 1.1. Objet

Le rapport présente les constatations et les recommandations issues de l'évaluation menée en 2014-2015 de l'Initiative des langues autochtones (ILA). L'évaluation visait à fournir des données probantes complètes et fiables pour appuyer les décisions concernant la poursuite de l'Initiative. L'ILA fait partie du Programme des Autochtones (PA) de Patrimoine canadien (PCH), mais elle a fait l'objet d'une évaluation distincte pour en appuyer le renouvellement au printemps 2015. L'évaluation s'est déroulée entre octobre 2014 et mars 2015.

Le rapport de l'évaluation fournit des renseignements sur l'Initiative, la méthodologie de l'évaluation, les constatations pour chacune des questions d'évaluation ainsi que les conclusions globales et les recommandations. L'évaluation a été effectuée conformément au Plan d'évaluation ministériel de 2014-2019. Elle a été menée par la Direction des services d'évaluation (DES) de PCH avec l'apport du Groupe de recherche sur les politiques (GRP) de PCH et d'un cabinet d'experts-conseils. L'évaluation couvrait la période allant de 2009-2010 à 2013-2014.

La conception et la réalisation de l'évaluation respectaient la Politique sur l'évaluation (2009) du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et les autres composantes de la série de politiques sur l'évaluation du SCT. Conformément à la Directive sur la fonction d'évaluation (2009), l'évaluation aborde les cinq questions fondamentales concernant la pertinence et le rendement (efficacité, efficacité et économie) de l'ILA.

Le rapport est structuré de la façon suivante :

- La section 2 donne un aperçu de l'ILA et du PA dans son ensemble;
- La section 3 décrit la méthodologie utilisée pour l'évaluation ainsi que les limites qui s'y rattachent;
- La section 4 présente les constatations en lien avec la question de la pertinence;
- La section 5 présente les constatations relatives au rendement (notamment celles se rapportant à l'atteinte des résultats et à l'efficacité et l'économie);
- La section 6 regroupe les conclusions et les recommandations.

## 2. Profil du programme

L'ILA est un élément du Programme des Autochtones (PA) de PCH. Elle a été lancée en 1998 pour donner suite à l'engagement pris par le gouvernement fédéral dans *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones* pour préserver, protéger et revitaliser les langues autochtones<sup>2</sup>.

Dans la présente section, nous décrivons brièvement le PA et l'ILA, notamment les objectifs et les résultats escomptés, la structure de gestion et de gouvernance, les ressources ainsi que les groupes cibles et les intervenants clés.

### 2.1. Renseignements généraux et contexte

Le PA fournit des investissements qui contribuent à soutenir les efforts déployés par les communautés autochtones pour célébrer et préserver leurs langues, leurs cultures, leur histoire et leurs contributions, car elles font partie intégrante de la diversité canadienne.

Les objectifs du PA sont les suivants :

- Renforcer les identités culturelles autochtones;
- Favoriser la participation totale des Autochtones à la société canadienne;
- Préserver et revitaliser les langues et les cultures autochtones comme composantes vivantes de la société canadienne.

Le PA appuie des projets communautaires qui intègrent les valeurs, les cultures et les pratiques traditionnelles autochtones dans le cadre d'activités axées sur les communautés visant à renforcer l'identité culturelle et à favoriser des choix de vie positifs. Le tableau 1 présente les éléments du PA répartis entre ses deux grands volets : Communautés autochtones et Langues et cultures autochtones.

**Tableau 1 : Volets et sous-programmes du PA**

| Communautés autochtones   | Langues et cultures autochtones   |
|---|---|
| <b><i>Jeunes autochtones</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Bourses et initiatives pour les jeunes (BIJ) du Programme de bourses d'études postsecondaires (PBEP)</li></ul> | <b><i>Langues et cultures autochtones</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Initiative des langues autochtones (ILA)</li><li>• Accords de coopération Canada-Territoires pour les langues autochtones (Accords territoriaux sur les langues [ATL])</li><li>• Journée nationale des Autochtones (JNA)</li><li>• Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones (PNEDA)</li></ul> |

<sup>2</sup> Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien : *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones*. 1997. <http://www.fadg.ca/downloads/rassembler-nos-forces-le-plan-daction-du-canada-pour-les-questions-autochtones.pdf>.

|  |   |
|--|---|
| <p><b><i>Femmes autochtones</i></b><sup>3</sup></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiative communautaire des femmes (ICF)</li> <li>• Initiative de participation des femmes à l'autonomie gouvernementale (IPFAG)</li> <li>• Initiative de lutte contre la violence familiale (ILVF)</li> </ul> | <p><b><i>Radiodiffusion autochtone</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Radiodiffusion autochtone dans le Nord (RAN)</li> </ul> |
|--|---|

### **Initiative des langues autochtones**

L'ILA est un élément de programme du volet « Langues et cultures autochtones » du PA. Il s'agit de l'un des éléments de l'approche fédérale actuelle axée sur les langues et les cultures autochtones; l'atteinte des objectifs de l'ILA est renforcée par les autres éléments du PA et par les autres programmes autochtones fédéraux.

Voici les autres éléments du PA de PCH qui soutiennent la revitalisation et la préservation des langues et des cultures autochtones :

- Les Accords territoriaux sur les langues (ATL), qui apportent un soutien direct, mais complémentaire aux initiatives territoriales en matière de langues autochtones au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest;
- La Radiodiffusion autochtone dans le Nord (RAN), qui soutient la radiodiffusion communautaire, la production d'émissions autochtones télévisées et radiodiffusées dans le Nord et fournit un soutien indirect aux langues et aux cultures autochtones dans le Nord;
- La Journée nationale des Autochtones (JNA), qui offre la possibilité de mieux connaître la diversité culturelle des Inuits, des Métis et des membres des Premières Nations, de découvrir les réalisations uniques des Autochtones et de célébrer leur contribution remarquable à la société canadienne;
- Les Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones (PNEDA); cet élément appuie la télédiffusion des Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones.

Trois autres ministères fédéraux investissent dans des initiatives qui apportent un soutien indirect aux langues et aux cultures autochtones, à savoir :

- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC), au moyen d'investissements dans des services d'enseignement de la maternelle jusqu'à la 12<sup>e</sup> année, des programmes éducatifs et le Programme des centres éducatifs et culturels;
- Santé Canada, au moyen du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones des réserves (PAPAR);
- L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), au moyen du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques (PAPACUN).

<sup>3</sup> À compter du 1<sup>er</sup> avril 2015, le ministère du Patrimoine canadien n'offrira plus les éléments du Programme de promotion des femmes autochtones. Le financement de cette composante sera transféré au Programme pour la prévention de la violence familiale d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

## 2.2. Objectifs et résultats

L'objectif global de l'ILA est de favoriser les projets communautaires qui appuient la préservation et la revitalisation des langues autochtones au profit des peuples autochtones et des autres Canadiens. Cette approche communautaire reconnaît que toute intervention visant la préservation et la revitalisation des langues autochtones doit être flexible et doit tenir compte des besoins, des buts et des priorités nombreux et variés des différentes communautés; elle reconnaît également qu'un effort concerté est requis pour atteindre cet objectif.

Les activités et les extrants de l'ILA contribuent à l'atteinte des résultats immédiat, intermédiaire et ultime attendus, énoncés ci-après :

### *Résultat immédiat :*

- Les communautés autochtones ont accès à des ressources permettant d'exécuter des projets liés aux langues et aux cultures autochtones.

### *Résultat intermédiaire :*

- Les personnes et les groupes autochtones participent à des activités renforçant les langues et les cultures autochtones.

### *Résultat ultime :*

- Faisant partie intégrante de la société canadienne, les Autochtones apprécient leurs langues et leurs cultures et les partagent avec les autres Canadiens.

Les objectifs et les résultats de l'ILA contribuent à l'atteinte du deuxième résultat stratégique énoncé dans l'Architecture d'alignement des programmes (AAP) de PCH, à savoir « les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne ».

L'ILA, en tant qu'élément du PA, figure dans le modèle logique du PA, qu'on retrouve à l'annexe C.

## 2.3. Gestion, gouvernance et mécanisme d'exécution du programme

Le directeur général de la Participation des citoyens à PCH est responsable de l'intégrité, de la gestion, de la conception et de l'exécution du PA, y compris de l'ILA. Le directeur général relève du sous-ministre adjoint du Secteur de la citoyenneté et du patrimoine.

L'administration et l'exécution de l'ILA s'effectuent selon deux modèles :

- **L'exécution par PCH :** PCH signe des accords de contribution avec des organismes bénéficiaires pour l'exécution directe de projets et d'activités;
- **L'exécution par des tiers :** PCH signe des accords de contribution avec des organismes d'exécution tiers qui signent alors des accords avec des organismes bénéficiaires.

Durant la période visée par l'évaluation, le nombre d'organismes d'exécution tiers a diminué, passant de 13 en 2009-2010 à 5 en 2010-2011, puis à 2 en 2011-2012 et à 1 en 2012-2013 et 2013-2014. Dans le rapport de l'évaluation du PA effectuée en 2011, il était recommandé que

PCH entreprenne des projets pilotes afin de mesurer et de déterminer où l'exécution directe par PCH peut présenter des avantages, notamment en ce qui concerne la rentabilité, l'efficacité et l'amélioration de la mesure du rendement et des rapports connexes. À la suite de cette évaluation et en raison de différents facteurs, notamment des problèmes de conformité et de production de rapports éprouvés avec des organismes d'exécution tiers, un modèle d'exécution directe a été adopté pour presque tout le programme et il ne reste qu'un seul organisme d'exécution tiers.

Actuellement, l'ILA est administrée par l'administration centrale, sauf en Colombie-Britannique où le financement des Premières Nations est administré par le First Peoples Heritage, Language and Cultural Council (FPHLCC). Les fonds de PCH sont offerts à l'ensemble des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada, vivant dans des régions urbaines ou rurales, dans les réserves et dans les communautés. PCH finance des projets au moyen d'un processus ouvert, concurrentiel et fondé sur le mérite. Les régions sont tenues informées des enjeux relatifs aux programmes et aux politiques. S'il y a lieu, PCH forme des partenariats avec d'autres ministères fédéraux et d'autres gouvernements et institutions pour contribuer à une approche pangouvernementale à l'égard des questions autochtones, principalement dans les centres urbains.

Les organismes d'exécution tiers administrent le financement du PA selon un accord de contribution conclu avec PCH. Ils fournissent des fonds aux organismes bénéficiaires finaux de leur région, qui assurent ensuite l'exécution des projets destinés aux participants, le cas échéant, d'après le type de projet financé. Les organismes d'exécution tiers sont chargés de lancer des appels de propositions ouverts, d'évaluer les propositions, de recommander l'approbation du financement des propositions, de conclure des ententes de financement, de fournir des conseils et un soutien technique aux bénéficiaires finaux (en français et en anglais au besoin) et d'assurer la surveillance des projets. Il incombe aux organismes d'exécution tiers de veiller à ce que tous les bénéficiaires finaux répondent à toutes les exigences en matière de rapports. Ils doivent présenter à PCH des rapports sur les dépenses ainsi que sur le rendement, les extraits et les résultats des projets.

Les organismes bénéficiaires finaux exécutent les projets financés dans le cadre d'accords conclus avec PCH ou avec des organismes d'exécution tiers. En se basant sur les besoins et les priorités de leurs communautés, les organismes bénéficiaires exécutent des projets culturellement adaptés dont le but est de préserver et de restaurer les langues et les cultures autochtones et de renforcer l'identité culturelle autochtone. Les bénéficiaires finaux doivent se conformer aux exigences des accords de contribution et présenter des rapports sur les dépenses ainsi que sur le rendement, les extraits et les résultats des projets, qu'il s'agisse des projets administrés directement par PCH ou de ceux administrés par les organismes d'exécution tiers.

### **Groupes cibles, intervenants et partenaires d'exécution**

Les groupes cibles des activités de l'ILA sont :

- Les peuples autochtones qui participent à des projets communautaires qui préservent et revitalisent les langues et les cultures autochtones et renforcent les identités culturelles autochtones.

Parmi les intervenants clés de l'ILA, mentionnons les organisations bénévoles et de prestation de services autochtones, les établissements d'enseignement autochtones, les organisations et centres culturels, d'éducation et de loisirs autochtones ainsi que les gouvernements autochtones et les organisations de femmes et de jeunes autochtones.

Les bénéficiaires admissibles et les partenaires d'exécution de l'ILA comprennent :

- Les organisations sans but lucratif constituées en société sous contrôle autochtone;
- Les organisations sans but lucratif non constituées en société sous contrôle autochtone;
- Les gouvernements autochtones et organisations équivalentes, ainsi que leurs mandataires;
- Les comités spéciaux sous contrôle autochtone qui ont été mis sur pied pour réaliser un projet précis;
- Dans des circonstances exceptionnelles qui doivent être approuvées par le Programme, les organisations sans but lucratif qui ne sont pas sous contrôle autochtone et qui travaillent en étroite collaboration avec des organisations sous contrôle autochtone<sup>4</sup>.

Dans le cas de l'exécution par des tiers, les bénéficiaires admissibles sont :

- Les sociétés d'État fédérales, provinciales ou territoriales canadiennes;
- Les organisations culturelles sous contrôle autochtone nationales, provinciales, territoriales ou régionales sans but lucratif canadiennes;
- Le Nunavut et les Territoires-du-Nord-Ouest en vertu des ATL.

## 2.4. Ressources du programme

Les dépenses totales pour la période visée par l'évaluation s'élevaient à 22 109 563 \$. Le coût d'exécution de l'ILA dépasse le montant qui lui est alloué par le SCT. Les déficits pour le fonctionnement et les salaires ont été comblés par le PA à l'aide de fonds temporaires résiduels qui expireront après l'exercice 2015-2016.

Le tableau 2 présente les dépenses réelles estimatives de l'ILA pour les salaires et pour le fonctionnement et de l'entretien durant la période visée par l'évaluation.

**Tableau 2 : Dépenses réelles estimatives (salaires et fonctionnement et entretien)**

| Ressources  | 2009-2010  | 2010-2011  | 2011-2012  | 2012-2013  | 2013-2014  | Total               |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|---------------------|
| Dépenses réelles pour les salaires et le fonctionnement et de l'entretien | 641 542 \$ | 601 756 \$ | 821 161 \$ | 758 530 \$ | 702 263 \$ | <b>3 525 252 \$</b> |

Le tableau 3 présente les dépenses prévues et les dépenses réelles pour les subventions et les contributions entre 2009-2010 et 2013-2014.

<sup>4</sup> Patrimoine canadien. Modalités : Contribution intitulée : Programme des autochtones. Septembre 2012.

**Tableau 3 : Dépenses prévues et les dépenses réelles pour les subventions et les contributions**

| <b>Ressources</b>  | <b>2009-2010</b> | <b>2010-2011</b> | <b>2011-2012</b> | <b>2012-2013</b> | <b>2013-2014</b> | <b>Total</b>         |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|----------------------|
| Subventions et contributions prévues                       | 4 714 144 \$     | 4 714 136 \$     | 4 695 679 \$     | 4 695 679 \$     | 4 695 679 \$     | <b>23 515 317 \$</b> |
| Dépenses réelles au titre des subventions et contributions | 4 198 352 \$     | 3 850 064 \$     | 3 349 338 \$     | 3 465 944 \$     | 3 820 613 \$     | <b>18 584 311 \$</b> |

## 3. Méthodologie de l'évaluation

### 3.1. Portée, calendrier et contrôle de la qualité de l'évaluation

L'évaluation vise à fournir de l'information crédible et neutre sur la pertinence et le rendement continus de l'ILA, et notamment sur son efficacité, économie et efficience pour la période de 2009-2010 à 2013-2014, laquelle représentait des dépenses estimatives totales de 22 109 563 \$.

L'évaluation respecte les exigences en matière de reddition de comptes de PCH en lien avec l'exigence voulant que tous les programmes permanents de subventions et de contributions soient évalués, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et avec l'exigence de la politique du SCT voulant que toutes les dépenses de programmes directes fassent l'objet d'une évaluation tous les cinq ans. L'évaluation fournit également à la direction de PCH une analyse et des recommandations pour décider du renouvellement de l'ILA au printemps 2015. Le mandat de l'évaluation a été approuvé en juillet 2014. La collecte des données et le compte rendu des résultats préliminaires de l'évaluation ont été entrepris entre octobre et décembre 2014.

L'évaluation porte uniquement sur l'ILA et non pas sur les autres éléments du PA. Ces derniers feront partie d'une évaluation distincte du PA, qui est censée commencer au cours de l'exercice 2014-2015.

Même si l'évaluation a donné lieu à des observations sur l'efficience opérationnelle de l'ILA, l'évaluation de l'AAP comprendra une évaluation de l'efficience et de l'économie du programme, y compris l'ILA.

Afin d'exécuter une évaluation efficiente et de qualité dans des délais serrés, la Direction des services d'évaluation (DSE) a procédé à une calibration<sup>5</sup>. Plus précisément, l'évaluation de l'ILA a été calibrée comme suit :

- Examen de l'évaluation sommative de 2011 du PA en mettant l'accent sur les domaines à l'égard desquels des améliorations étaient recommandées, dans la mesure où elles s'appliquent à l'ILA.
- Utilisation de l'information qui existe sur le programme (telle que les données administratives, la documentation et les revues de la littérature) pour répondre aux questions de l'évaluation dans la mesure du possible avant d'entreprendre la collecte d'autres données.
- Importance moindre accordée aux exercices 2009-2010 et 2010-2011, car des changements notables ont été apportés à l'exécution et à la conception du programme en 2011-2012.

---

<sup>5</sup> La calibration est le processus qui consiste à adapter l'exécution de l'évaluation à des différents facteurs tels que la portée, l'approche et la conception, les méthodes de collecte des données, la production des rapports ou la gouvernance et la gestion des projets, tout en maintenant la crédibilité et l'utilité des résultats de l'évaluation.

- Réduction du nombre de livrables associés à l'évaluation sans nuire à la qualité de celle-ci.

Des mesures ont été prises pour assurer la qualité de l'évaluation; en effet, les cadres supérieurs de la DSE ont effectué la planification de l'évaluation, notamment l'approbation du mandat de l'évaluation par le Comité de la planification intégrée, de la mesure du rendement et de l'évaluation (CPIMRE) de PCH. Au cours de l'évaluation, la DSE a examiné et approuvé les outils de collecte de données et les livrables de l'évaluation. Le rapport d'évaluation préliminaire a été examiné par la haute direction du programme.

### 3.2. Questions d'évaluation selon les enjeux

L'évaluation aborde les cinq questions fondamentales concernant la pertinence et le rendement énoncées dans la Directive sur la fonction d'évaluation (2009) du SCT. Elle porte également sur la conception et l'exécution du programme, sur les domaines à améliorer et sur la mesure du rendement.

Les questions d'évaluation ainsi que les indicateurs y associés découlent du modèle logique du PA. Les questions et les indicateurs connexes par question fondamentale ou enjeu, ainsi que les sources de données et les méthodes de collecte des données figurent dans la matrice d'évaluation présentée à l'annexe A. Le tableau 4 présente les enjeux et les questions d'évaluation abordés dans le cadre de l'évaluation de l'ILA.

**Tableau 4 : Aperçu des enjeux et des questions d'évaluation**

| Enjeux   | Questions  |
|--|--|
| <b><i>Pertinence</i></b>   |  |
| Enjeu n° 1 : Besoin continu du programme   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quelle mesure l'ILA continue-t-elle de répondre à un besoin démontrable?</li> <li>2. Dans quelle mesure l'ILA est-elle réceptive aux besoins linguistiques des Autochtones?</li> </ol>  |
| Enjeu n° 2 : Conformité aux priorités du gouvernement                                    | <ol style="list-style-type: none"> <li>3. Dans quelle mesure l'ILA est-elle harmonisée avec les priorités stratégiques de PCH et les priorités du gouvernement fédéral?</li> </ol>   |
| Enjeu n° 3 : Harmonisation avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral | <ol style="list-style-type: none"> <li>4. Dans quelle mesure l'ILA est-elle harmonisée avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral?</li> <li>5. Dans quelle mesure y a-t-il du double emploi, du chevauchement ou de la complémentarité entre l'ILA et les autres programmes relatifs aux langues autochtones au Canada?</li> </ol>  |
| <b><i>Rendement – Efficacité</i></b>   |  |
| Enjeu n° 4 : Réalisation des résultats escomptés   | <ol style="list-style-type: none"> <li>6. Dans quelle mesure les communautés autochtones ont-elles accès à des ressources permettant d'exécuter des projets liés aux langues et aux cultures autochtones par le truchement de l'ILA?</li> <li>7. Dans quelle mesure les personnes et les groupes autochtones participent-ils à des activités renforçant les langues et les cultures autochtones par le truchement de l'ILA?</li> <li>8. Dans quelle mesure l'ILA contribue-t-elle au fait que les Autochtones apprécient leurs langues et leurs cultures et les</li> </ol> |

| Enjeux   | Questions   |
|--|---|
|  | partagent avec les autres Canadiens?<br>9. Quels ont été les effets inattendus de l'ILA (positifs et négatifs)?   |
| <b><i>Rendement – Efficience et économie</i></b>               |   |
| Enjeu n° 5 :<br>Démonstration de l'efficience et de l'économie | 10. Dans quelle mesure l'exécution de l'ILA est-elle efficiente?<br>11. Y a-t-il des solutions de rechange plus économiques qui permettraient d'atteindre les mêmes résultats?<br>12. Si l'on met en œuvre le financement pluriannuel, quelles en seront les répercussions sur le rendement et les ressources de l'ILA? |
| Autres enjeux de l'évaluation                                  | 13. Le cadre actuel de mesure du rendement permet-il de bien rendre compte des résultats de l'ILA?  |

### 3.3. Méthodes d'évaluation

#### Consultation préliminaire

Avant le début de l'évaluation, des discussions préliminaires ont eu lieu avec le personnel du PA. On a ensuite élaboré le mandat de l'évaluation, notamment une description de la portée des enjeux de l'évaluation, l'approche méthodologique et la matrice d'évaluation détaillée. Le mandat a été approuvé par le CPIMRE de PCH en juillet 2014.

#### Sources de données

L'évaluation comportait des points forts importants, notamment l'utilisation des sources de données qualitatives et quantitatives, des sources de données primaires et secondaires ainsi que des sources de données multiples pour permettre la triangulation des données probantes. Les données issues de toutes les sources de données ont été classées et analysées par question fondamentale, par question d'évaluation et par indicateur et ont été regroupées dans une matrice globale de données probantes.

La méthodologie de l'évaluation comprenait les cinq sources de donnée suivantes :

- **Revue de la littérature :** Cette analyse a permis d'obtenir des données probantes sur la pertinence de l'ILA, notamment sur le besoin et la réceptivité continus de l'Initiative et sur son harmonisation avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral. Nous avons fouillé la documentation évaluée par les pairs et la littérature grise, y compris des documents Web, des rapports et documents publics, des articles publiés dans les revues savantes ainsi que d'autres documents non produits par le gouvernement du Canada. Nous avons mis l'accent sur les rapports et les articles portant sur des concepts, des répercussions, des études et des points de vue comparatifs ainsi que sur des évaluations de programmes ou d'initiatives de financement semblables d'autres administrations. D'après la stratégie de recherche approuvée, la pertinence d'un certain nombre d'articles et de rapports a fait l'objet d'un examen pour ce qui est de leur capacité de répondre aux questions d'évaluation. On trouvera la bibliographie à l'annexe B.

- **Analyse des documents administratifs :** Nous avons analysé les documents du programme et du gouvernement pour évaluer la pertinence et le rendement de l'ILA, plus particulièrement son harmonisation avec les priorités et les résultats stratégiques du gouvernement fédéral et du Ministère. Les documents analysés comprenaient des documents clés du gouvernement (p. ex. discours du Trône et budgets du gouvernement fédéral), des documents ministériels (p. ex. rapports ministériels sur le rendement, rapports sur les plans et les priorités) et des documents relatifs au programme tels que les rapports de vérification et d'évaluation, les accords de contribution, la Stratégie de mesure du rendement, d'évaluation et de risque (SMRER), le contenu du site Web, les critères et les rapports d'examen du programme, les produits de communication, les produits d'orientation et d'information, les documents de présentation et les modèles de rapports. On trouvera à l'annexe B une liste des documents consultés.
- **Examen des données administratives :** Cet examen nous a permis d'obtenir des renseignements quantitatifs et qualitatifs sur les activités et les résultats de l'Initiative et s'est révélé une source importante de données probantes pour les questions d'évaluation en lien avec le rendement (notamment l'efficacité, l'efficience et l'économie). Nous avons analysé les données administratives, y compris les renseignements issus des rapports finaux soumis par les bénéficiaires de fonds (de 2009-2010 à 2013-2014<sup>6</sup>) ainsi que des rapports soumis par les organismes d'exécution tiers. Les rapports finaux soumis en format PDF n'étaient disponibles que pour 30 des 59 projets financés en 2013-2014.

Le PA est un programme consolidé depuis 2005 et son budget est consolidé depuis 2011. Par conséquent, les données relatives aux niveaux de référence financière n'étaient pas disponibles pour l'ILA au cours de la période de l'évaluation. Parmi les données financières qui étaient disponibles pour l'Initiative, mentionnons les ressources relatives aux subventions et contributions prévues et les dépenses réelles estimatives pour les salaires, le fonctionnement et de l'entretien et pour les subventions et les contributions. Nous avons également analysé l'information financière concernant les organismes d'exécution tiers et les accords de contribution conclus avec ces organismes.

- **Enquête auprès des demandeurs financés et non financés :** Le questionnaire de l'enquête auprès des demandeurs financés a été distribué à 163 organisations autochtones qui ont reçu des fonds entre avril 2009 et mars 2014, soit de la part de PCH soit de la part d'organismes d'exécution tiers. L'enquête a permis d'obtenir les perceptions et les points de vue des répondants sur le rendement et la pertinence de l'ILA. Ceux-ci devaient également fournir des données contextuelles sur la mesure dans laquelle les résultats étaient atteints et sur les effets des activités financées par l'ILA sur la préservation et la revitalisation des langues autochtones. En tout, 60 demandeurs financés ont répondu à au moins l'une des questions de l'enquête, soit un taux de réponse de 37 %.

Le questionnaire de l'enquête auprès des demandeurs non financés a été envoyé à 152 organisations qui avaient présenté une demande de fonds entre avril 2009 et

---

<sup>6</sup> Seulement la moitié des rapports finaux de 2013-2014 étaient disponibles pour l'évaluation.

mars 2014, mais dont la demande avait été refusée. Les répondants devaient fournir de l'information sur la mesure dans laquelle le fait de ne pas obtenir de financement de l'ILA avait eu des répercussions sur leur projet. En tout, 34 demandeurs non financés ont répondu à au moins l'une des questions de l'enquête, soit un taux de réponse de 22 %.

- **Entrevues auprès des intervenants clés** : Ces entrevues ont permis de recueillir de l'information détaillée, notamment des opinions, des explications, des exemples et des renseignements factuels sur l'ensemble des enjeux et des questions d'évaluation. Les intervenants clés ont été choisis en fonction de leur participation, de leur connaissance et de leur expérience de l'Initiative ou, dans le cas des experts, en fonction de leur connaissance et de leur intérêt en matière de revitalisation et de préservation des langues autochtones. Nous avons d'abord analysé les données issues des entrevues par type de répondant, puis globalement. En tout, nous avons mené 21 entrevues, réparties comme suit :
  - Fonctionnaires de PCH (n=7);
  - Organismes qui sont ou qui étaient des organismes d'exécution tiers de l'ILA (n=5);
  - Autres ministères du gouvernement fédéral (n=3);
  - Gouvernements provinciaux et territoriaux (n=2);
  - Experts (n=4).

Nous avons appliqué les lignes directrices suivantes pour présenter les constatations issues des enquêtes et des entrevues auprès des intervenants clés :

| Quantificateurs | Pourcentage d'intervenants clés   |
|-----------------|-----------------------------------|
| Un petit nombre | Moins de 25 % des répondants      |
| Quelques        | Entre 25 % et 49 % des répondants |
| La moitié       | 50 % des répondants               |
| Un grand nombre | Entre 51 % et 74 % des répondants |
| La plupart      | 75 % de répondants et plus        |

### Défis et limites de la méthodologie

Si la méthodologie comportait plusieurs points forts, notamment la combinaison de sources de données qualitatives et quantitatives et l'éventail de sources de données primaires et secondaires, l'évaluation a toutefois rencontré des défis et la méthodologie présente certaines limites. Ces défis et ces limites étaient dues en partie au fait que l'ILA a fait l'objet d'une évaluation distincte de celle du PA et au fait que l'échéancier était court. Nous avons pu atténuer ces limites en utilisant plusieurs méthodes de collectes de données et points de vue (internes et externes) pour répondre aux questions d'évaluation.

Voici un aperçu des principaux défis et limites de la méthodologie de l'évaluation :

- **Possible biais des intervenants clés.** Les données sur l'atteinte des résultats de l'Initiative étaient pour la plupart des données autodéclarées et possiblement biaisées, en particulier

celles recueillies au moyen de l'enquête et des entrevues menées auprès de groupes ayant un intérêt direct dans l'Initiative. Un grand nombre d'intervenants clés étaient impliqués dans le programme et les répondants à l'enquête étaient des bénéficiaires directs de l'ILA ou avaient vu leur demande de financement rejetée. Pour réduire l'effet de biais des répondants, dans la mesure du possible, les réponses ont été corroborées avec les commentaires des intervenants clés et ceux des autres groupes (p. ex. les experts) et avec les autres sources de données.

- **Généralisabilité des constatations issues des enquêtes.** Le faible nombre de répondants, en particulier parmi les demandeurs non financés, a eu des répercussions sur la généralisabilité des constatations. Les résultats des enquêtes ont été validés à l'aide d'autres sources de données. Enfin, compte tenu du faible nombre absolu de réponses, il nous a été impossible d'effectuer des analyses bidimensionnelles des données pour mieux comprendre le contexte de certaines réponses.
- **Lacunes des données administratives et financières.** L'évaluation a permis de répondre à la plupart des questions concernant l'atteinte des résultats. Toutefois, les données sur le rendement comportaient des lacunes, en grande partie à cause des problèmes de qualité associés aux rapports soumis par les bénéficiaires de fonds. Dans plusieurs cas, il nous a été impossible d'effectuer le rapprochement des données de différentes sources ou de différents chiffriers. Par ailleurs, en raison du court échéancier prévu pour effectuer l'évaluation et de l'absence d'une synthèse ou d'une analyse du grand volume d'information narrative, nous n'avons pas analysé cette information. De plus, il a été impossible d'extraire de l'affectation totale du PA les affectations prévues pour le fonctionnement et de l'entretien et pour les salaires de l'ILA, car le budget du PA est intégré depuis 2011. Par conséquent, nous n'avons pu calculer les dépenses réelles de l'ILA par rapport à ses dépenses prévues. L'analyse de l'efficacité repose sur un pourcentage estimatif des dépenses du PA associées à l'ILA.
- **Modifications du modèle logique et des exigences en matière de rapport au cours de la période de l'évaluation.** Le modèle logique et les indicateurs connexes ont été modifiés en 2011-2012. Par conséquent, les données sur les résultats ultimes associés aux nouveaux indicateurs étaient disponibles uniquement pour 2012-2013 et 2013-2014. Par ailleurs, la fourchette d'âges des participants a changé au cours de la période de l'évaluation, ce qui a limité la capacité de faire une synthèse de ces données et d'effectuer des comparaisons au fil du temps.
- **Connaissance limitée de l'ILA chez certains intervenants externes.** La nature semi-structurée du guide d'entrevue et les niveaux de connaissance différents des objectifs, de l'exécution et de l'efficacité de l'ILA chez certains types de répondants (p. ex. les experts, les représentants provinciaux et territoriaux et les représentants des autres ministères du gouvernement fédéral) ont donné lieu à des taux de réponse inégaux aux différentes questions. Même s'ils n'étaient pas en mesure de traiter de l'ILA de façon explicite, ces répondants ont pu contribuer à la discussion de la pertinence des programmes axés sur la revitalisation et la préservation des langues autochtones.

## 4. Constatations – Pertinence

Nous présentons dans les sections suivantes les principales constatations de l'évaluation en lien avec la pertinence.

### 4.1. Question fondamentale n° 1 : Besoin continu du programme

**Dans quelle mesure l'ILA continue-t-elle de répondre à un besoin démontrable?  
Dans quelle mesure l'ILA est-elle réceptive aux besoins linguistiques des Autochtones?**

#### PRINCIPALES CONSTATATIONS

Toutes les sources de données reconnaissent qu'il existe un besoin démontrable que le gouvernement fédéral continue d'investir pour soutenir la revitalisation et la préservation des langues autochtones. Les données probantes font ressortir un appauvrissement linguistique continu causé par plusieurs facteurs, notamment l'urbanisation, l'influence des cultures occidentales, la prédominance des langues officielles et le déclin du nombre de locuteurs des langues autochtones.

À part l'ILA, il n'existe aucun autre programme fédéral axé explicitement sur la revitalisation et la préservation des langues et des cultures autochtones. De plus, seulement quelques administrations fournissent un soutien à cet égard aux collectivités; mentionnons notamment, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut au moyen des Accords territoriaux sur les langues conclus avec PCH, ainsi que les programmes fournis par le FPHCCC en Colombie-Britannique. Toutefois, le besoin perçu de soutenir la préservation et la revitalisation des langues autochtones est d'une telle ampleur que tous les intervenants sont jugés nécessaires et les activités, complémentaires.

Au cours des cinq dernières années, l'ILA a répondu aux besoins de revitalisation et de préservation des langues autochtones en finançant plus de 550 projets qui ont soutenu plus des deux tiers des 90 langues autochtones au Canada. Trois des quatre langues bénéficiant d'un financement important correspondent à celles comptant le plus grand nombre de locuteurs au Canada, à savoir l'ojibway, le cri et l'inuktitut.

Toutefois, la perception est que PCH n'est réceptif qu'en partie, car le besoin de soutien pour revitaliser et préserver les langues autochtones est beaucoup plus grand que le soutien et le financement offerts dans le cadre de l'ILA. Alors que le financement total demandé était supérieur à 68,2 millions de dollars, le montant accordé a été de 18,6 millions de dollars, soit 28 %.

Par ailleurs, le délai d'allocation des fonds de l'ILA est une autre raison pour laquelle les répondants considèrent que l'Initiative n'est réceptive qu'en partie.

La documentation montre que le soutien du gouvernement fédéral à la préservation et à la revitalisation des langues autochtones est un soutien de longue date; il remonte à la création de l'ILA en 1998 pour donner suite à un engagement pris par le gouvernement fédéral dans *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones* pour préserver, protéger et revitaliser les langues autochtones.

L'ILA est un instrument qui contribue à préserver et à revitaliser les langues dans les communautés autochtones au Canada en resserrant le lien qui existe entre la préservation de la culture et la langue. La documentation montre que la langue joue un rôle dans la guérison holistique au sein des groupes autochtones. Globalement, les études révèlent que les communautés autochtones qui utilisent un cadre constitué de programmes sociaux communautaires axés sur la culture affichent des taux plus faibles de problèmes socioéconomiques. Ces résultats sont attribués à l'intégration réussie du savoir autochtone traditionnel ainsi qu'à la participation d'un plus grand nombre de leaders des communautés autochtones<sup>7891011</sup>. Ainsi, la langue, en plus d'aider à revitaliser la culture autochtone, prévient les facteurs sociaux négatifs dans les communautés.

Une attention accrue a été portée aux besoins grandissants en matière de revitalisation des langues découlant de la recommandation formulée par la Commission de vérité et réconciliation du Canada dans son Rapport provisoire publié en 2012 qui dit ceci : « il est nécessaire de reconnaître la pertinence toujours actuelle du savoir traditionnel autochtone, tant d'ordre spirituel, culturel que linguistique, pour les collectivités et la société<sup>12</sup>. »

Le déclin des langues autochtones est bien documenté et a été confirmé par les intervenants clés. La documentation démontre que le nombre de langues autochtones parlées au Canada n'a jamais été aussi bas<sup>13</sup>.

- Selon une étude publiée en 2010 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), plus de 60 langues sont menacées au Canada.
- L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada cernait seulement trois langues comptant plus de 20 000 locuteurs (le cri, l'inuktitut et l'ojibway). Ces trois langues présentent donc la plus grande probabilité de survie<sup>14</sup>.

---

<sup>7</sup> McIvor, O., Napoleon, A. et Dickie, K. (2009). « Language and Culture as Protective Factors for At-Risk Communities ». *Journal de la santé autochtone*, 5(1) : p. 6-25.

<sup>8</sup> Kral, M.J. et Idlout, L. (2009). « Community Wellness and Social Action in the Canadian Arctic, Collective Agency and Subjective Well-Being ». L.J Kirmayer & G.G Valaskakis, (éd.) *Healing Traditions, The Mental Health of Aboriginal Peoples in Canada*, Vancouver, UBC Press : p. 315-337.

<sup>9</sup> Kirmayer, L.J., Simpson, C. et Carfo, M. (2003). « Healing Traditions: culture, community and mental health promotion within Canadian Aboriginal Peoples ». *Australian Psychiatry*, (11) p. 15-23.

<sup>10</sup> Chandler, M.J. et Lalonde, C. (1998). *Ibid.*

<sup>11</sup> Webster, P. (2009). « Local Control Over Aboriginal Health Care Improves Outcome, Study Indicates ». *Canadian Medical Association Journal*, 181(11) : p. 249-250.

<sup>12</sup> Commission de vérité et réconciliation du Canada (2012). « Commission de vérité et réconciliation du Canada : Rapport intérimaire 2012 » Winnipeg, Manitoba, p. 8.

<sup>13</sup> Norris, M.J. (2013). *Tendances liées à la situation relative aux langues autochtones au Canada, de 1981 à 2011: analyse fondée un recensement sur la vitalité et le risque d'extinction linguistiques*. Patrimoine canadien, Ottawa : Ontario.

<sup>14</sup> D'après MJ Norris (2011), [TRADUCTION] « comme il est essentiel d'avoir un large bassin de personnes qui parlent la langue (p. ex. le cri, l'inuktitut et l'ojibway) pour en assurer la viabilité à long terme, plus le nombre de

- Norris (2013) a relevé un déclin constant de la langue maternelle autochtone et une augmentation des langues autochtones apprises en tant que langues secondes. Ainsi, la population de langue maternelle autochtone a diminué, passant de 26 % en 1996 à 20,7 % en 2001 puis à 19 % en 2006 et à 14,5 % en 2011<sup>15</sup>. Cependant, plus de 52 000 personnes pouvaient soutenir une conversation dans une langue autochtone différente de leur langue maternelle non autochtone, ce qui sous-entend l'acquisition d'une langue seconde.

Plusieurs facteurs cernés dans la documentation et dans le cadre des entrevues menées auprès d'intervenants clés jouent un rôle dans l'appauvrissement linguistique continu parmi les cultures autochtones, notamment les suivants :

- **Les répercussions intergénérationnelles de la politique et des programmes d'assimilation sur la langue et la culture**<sup>16</sup>. Plus particulièrement, le système des pensionnats a arraché les enfants autochtones à leurs foyers pour les placer dans des établissements axés sur la culture occidentale et les a obligés à abandonner leur identité traditionnelle<sup>17</sup>.
- **Le déplacement des Autochtones vers les centres urbains**. Selon le recensement de 2006, « plus de la moitié (623 470) des 1 172 790 personnes s'identifiant elles-mêmes comme membres d'au moins un groupe autochtone du Canada, c'est-à-dire Indien d'Amérique du Nord<sup>18</sup>, Métis ou Inuit, habitait dans des agglomérations urbaines ». On s'attend à ce que ce nombre augmente au fil du temps et à ce que les groupes autochtones résident en grande partie hors réserve<sup>19,20</sup>. Comme le regroupement de la diversité autochtone devient centralisé dans les milieux urbains, il est difficile de trouver un courant linguistique précis du point de vue de la revitalisation de la langue. C'est le contraire de la situation qui existe dans les régions éloignées où certains dialectes deviennent polarisés pour renforcer la capacité d'apprentissage de la langue en question<sup>21</sup>.

---

personnes parlant une langue est élevé, meilleures sont ses chances de survie [...] À l'opposé, les langues menacées sont rarement parlées par plus de quelques milliers de personnes et leur nombre est même souvent de quelques centaines seulement. Par exemple, la plus petite population de langue maternelle recensée par le recensement de 2006 est les Kutenais qui comptent seulement 100 locuteurs ».

15 Norris, M.J (2013). « Tendances liées à la situation relative aux langues autochtones au Canada, de 1981 à 2011: analyse fondée un recensement sur la vitalité et le risque d'extinction linguistiques : Rapport ». Préparé pour la DGAA, Patrimoine canadien, 23 juillet 2013.

16 Rogers, S., Degagne, M. et Dewar, J. (2012). « Clamer ma vérité », Réflexions sur la réconciliation et le pensionnat, Ottawa : Ontario, Fondation autochtone de guérison, p.51.

17 Gouvernement du Canada (2008). « Présentation d'excuses aux anciens élèves des pensionnats indiens », Ottawa, Ontario.

18 La *Loi constitutionnelle de 1982*, article 35, paragraphe 2, stipule que l'expression « peuples autochtones du Canada » s'entend notamment des Indiens, des Inuits et des Métis du Canada ». Par ailleurs, le terme plus politiquement correct « Premières Nations » a remplacé le terme « Indiens » dans l'usage contemporain. Voir <https://www.itk.ca/note-terminology-inuit-metis-first-nations-and-aboriginal>

19 Place, Jessica (2012). « La santé des Autochtones vivant en milieu urbain », Centre de collaboration nationale de la santé autochtone », Prince George, C.-B.

20 AADNC (2013). « Migration et urbanisation des Autochtones au Canada, 1961-2006 », Gatineau, Québec.

21 Baloy, N. (2011). « « We Can't Feel Our Language » : Making Places in the City for Aboriginal Language Revitalization », *American Indian Quarterly*, 35(4), p. 515-548.

- **L'influence des cultures occidentales et la prédominance des langues officielles.** D'après une étude réalisée en 2011 pour Emploi et Développement social Canada (EDSC), un nombre croissant d'ânés autochtones craignent que l'usage intensif des médias sociaux et l'influence de la culture populaire (télévision, films, jeux vidéo, etc.) compromette encore plus les cultures et les langues autochtones. Cela est dû en partie au fait que les médias sociaux sont un point central pour l'utilisation des langues dominantes, telles que le français et l'anglais. En revanche, l'utilisation des médias sociaux peut également faciliter la revitalisation des langues; de nombreux projets de l'ILA utilisent d'ailleurs cet outil pour saisir et conserver les langues aux fins d'utilisation future et pour offrir des cours de langue en ligne.
- **Le nombre décroissant d'ânés autochtones qui maîtrisent encore la langue.** D'après un rapport publié en 2010 par le FPHLCC sur la situation des langues des Premières Nations en Colombie-Britannique, « nous continuons de constater une tendance à la baisse chaque année alors que les derniers locuteurs âgés décèdent et que peu d'enfants et même aucun n'apprennent à maîtriser la langue de leur Première Nation ». Puisqu'une majorité de locuteurs sont des apprenants d'une langue seconde (Norris, 2013), les programmes linguistiques sont un impératif pour rétablir les langues afin de préserver et de renforcer les cultures autochtones au Canada.

Les données probantes issues des entrevues confirment les constatations de l'analyse documentaire, à savoir que l'ILA est un programme dont le besoin est non seulement continu, mais également grandissant en raison de nombreux facteurs dont le fait que les langues autochtones disparaissent; il s'agit du facteur mentionné le plus souvent par les répondants clés. La plupart des répondants estimaient que le besoin devient plus pressant et plus critique à cause du déclin du nombre de locuteurs des langues autochtones; un répondant a notamment décrit la situation comme étant « au bord du désespoir ». Un petit nombre de répondants ont mentionné l'urgence de la revitalisation des langues chez les petits groupes linguistiques, qui sont encore plus désavantagés et risquent même de disparaître en raison de l'absence de locuteurs qui maîtrisent la langue dans ces populations désignées.

Tous les répondants de PCH étaient d'avis qu'il existe un besoin continu, et la moitié d'entre eux estimaient que le besoin de l'Initiative est grandissant, car ils avaient constaté que la langue et la culture retenaient davantage l'attention dans la foulée de la CVRC et de la reconnaissance du rôle du gouvernement canadien dans la mise en œuvre du système de pensionnats. Quelques répondants ont également observé un changement dans la perspective des communautés : elles deviennent plus conscientes de la question du déclin des langues autochtones, elles sont davantage au courant du financement offert par l'ILA et elles sont davantage enclines à apprendre les langues autochtones comme langues secondes plutôt que comme langues maternelles. Ce changement de perspective est également confirmé par les données administratives qui font état d'une augmentation du nombre de demandes.

La demande de fonds par rapport à leur disponibilité est une preuve supplémentaire du besoin de l'ILA. Au cours de la période visée par l'évaluation, le recours à l'ILA s'est accru. Entre 2009-2010 et 2013-2014, le financement total demandé s'élevait à 68,2 M\$ pour 952 demandes présentées dans un contexte où le financement de l'ILA offert annuellement était inférieur à

5 M\$. Ces chiffres mettent en relief le besoin de l'ILA comme principale source de financement de projets de revitalisation des langues, car la demande de fonds émanant d'organisations et de groupes est constante.

Comme nous le verrons de façon plus détaillée dans une autre section, l'ILA est le seul financement fédéral destiné à la revitalisation et à la préservation des langues autochtones. Les autres investissements fédéraux, effectués par le truchement d'AADNC, de Santé Canada et de l'ASPC, ciblent les domaines de base que sont l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, la promotion de la santé, le soutien parental et social et la préparation à l'école. Les langues autochtones ne sont qu'un volet secondaire de ces programmes contrairement à l'ILA, et toutes les communautés autochtones n'y ont pas accès.

Des investissements provinciaux et territoriaux sont effectués en Colombie-Britannique, où le FPHLCC administre les fonds visant à aider les Premières Nations à préserver leur patrimoine linguistique et culturel. PCH fournit également du soutien au Nunavut et aux Territoires du Nord-Ouest dans le cadre des ATL, pour appuyer les lois territoriales respectives. Toutefois, les intervenants clés étaient d'avis que le besoin est d'une telle ampleur que les autres intervenants sont jugés nécessaires et complémentaires.

### **Capacité de l'ILA de répondre aux besoins linguistiques des communautés autochtones**

Les données probantes sont partagées en ce qui concerne la capacité de l'Initiative de répondre aux besoins des communautés autochtones. On peut considérer qu'elle y répond du point de vue de ses critères d'admissibilité, car ils sont plutôt généraux et peu restrictifs quant aux types d'organisations qui peuvent présenter une demande et quant à la nature des projets admissibles. Elle est également jugée en mesure d'y répondre du fait qu'elle a financé plus de 550 projets au cours de la période visée par l'évaluation.

Les intervenants clés et les répondants à l'enquête ont mentionné les besoins actuels ou en évolution suivants :

- Davantage de fonds pour la revitalisation des langues;
- Accent mis sur la maîtrise des langues plutôt que sur l'alphabétisation<sup>22</sup>;
- Des outils, un programme d'études et des ressources destinés aux enseignants entre autres;
- Une plus grande utilisation de la technologie et des médias sociaux;
- L'enseignement des langues autochtones à l'école en tant que langues secondes;
- Des soutiens communautaires;
- Des possibilités d'apprentissage informel.

---

<sup>22</sup> Les programmes de revitalisation qui mettent l'accent sur la maîtrise d'une langue plutôt que sur l'alphabétisation reposent sur l'hypothèse que la langue sera mieux consolidée dans le contexte social d'une population qui l'auto-entretient en essayant de l'utiliser. Le langage informel (que l'on appelle également compétence orale) par rapport à l'alphabétisation formelle deviendrait la règle et ne serait pas tributaire du financement de l'éducation formelle, ce qui peut nuire au processus d'acquisition de la maîtrise d'une langue en raison de sa rationalisation (ce qui pose un problème compte tenu de la diversité du patrimoine linguistique et des familles linguistiques); de plus, la formation linguistique informelle convient mieux aux locuteurs d'une langue seconde (voir Fishman 1991, 2001).

Un examen des activités couramment financées<sup>23</sup> par l'ILA révèle qu'elles concordent avec un grand nombre de ces besoins, à savoir le développement de ressources (38 % ou n=73 des 194 activités financées), des cours de langue (31 % ou n=60), des camps culturels (9 % ou n=17) et de la documentation ou de l'archivage (7 % ou n=14). Les projets qui comprennent de la documentation et de l'archivage cadrent avec le besoin d'une plus grande utilisation de la technologie et avec l'objectif de l'ILA qui consiste à préserver les langues autochtones.

Le fait que l'ILA a financé au moins les deux tiers des 90 langues autochtones au Canada est une preuve supplémentaire de sa capacité de répondre aux besoins dans ce domaine. Parmi les projets financés directement par PCH<sup>24</sup>, les langues les plus couramment soutenues sont le cri (15 % des projets) l'ojibway (14 % des projets), le michif (9 % des projets), l'inuktitut (4 % des projets) et l'anishinaabe (4 % des projets), ce qui témoigne du soutien apporté aux trois langues comptant le plus grand nombre de locuteurs, à savoir l'ojibway, le cri et l'inuktitut.

Toutefois, la demande de fonds de l'ILA pour la revitalisation et la préservation des langues autochtones est supérieure aux ressources existantes, ce qui limite la capacité de l'ILA de répondre pleinement aux besoins en matière de langues autochtones. L'Initiative n'a financé que 28 % des demandes de financement de projet entre 2009-2010 et 2013-2014 (269 demandes d'un total de 952). Le financement total demandé dépassait 68,2 millions de dollars alors que le montant accordé a été de 18,6 millions de dollars (28 %).

D'après les points de vue communs aux intervenants clés et aux répondants aux enquêtes, l'ILA pourrait faire plus d'efforts pour accroître sa capacité de répondre aux besoins. Près de la moitié des répondants aux entrevues considéraient que l'ILA ne répond qu'en partie aux besoins des Autochtones (n=10, ce qui comprend tous les types de répondants). Quelques répondants étaient d'avis que l'ILA n'est pas réceptive (n=6, ce qui comprend les répondants des organismes tiers, des experts et des autres ministères). Une minorité de répondants estimaient que l'ILA est réceptive (n=3, tous des répondants de PCH).

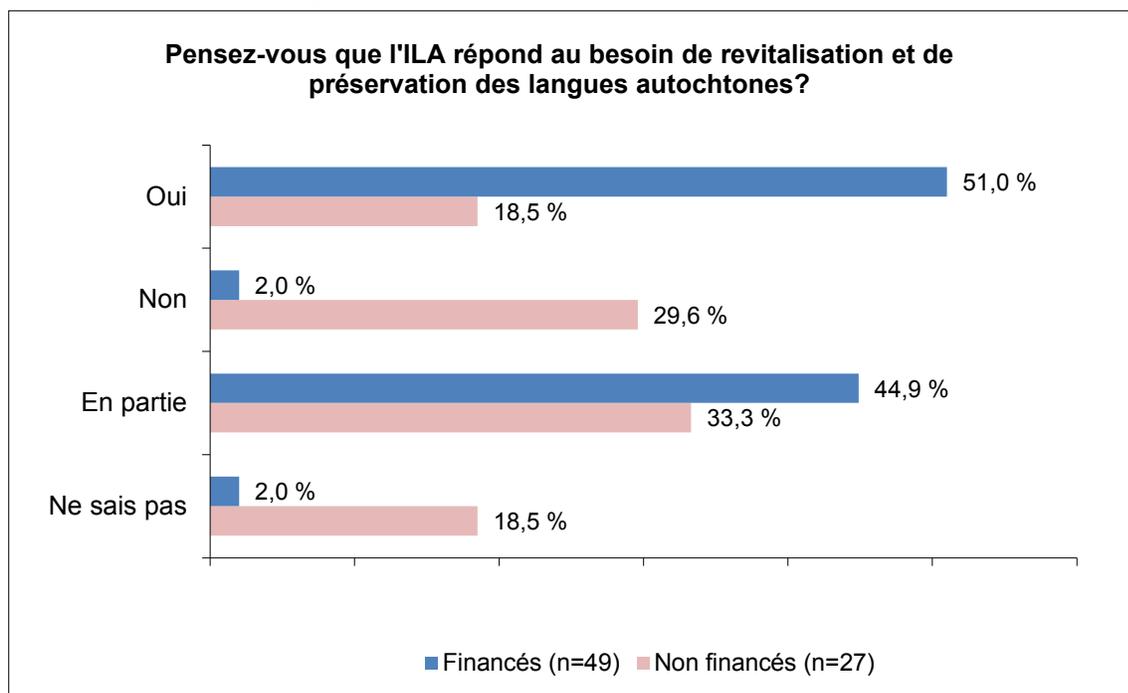
Les bénéficiaires de fonds qui ont participé à l'enquête étaient divisés au sujet de la réceptivité de l'ILA. Comme on peut le voir dans le graphique 1, à peine plus de la moitié d'entre eux (51 %) sont d'avis que l'ILA répond au besoin de revitaliser et de préserver les langues autochtones, alors que 45 % ont indiqué que l'Initiative ne répondait qu'en partie à ce besoin. Les demandeurs non financés qui ont été sondés aux fins de l'évaluation évaluaient de façon généralement plus négative la réceptivité de l'ILA.

---

<sup>23</sup> Les données de 2013-2014 sont incomplètes, car nous ne disposions que d'un sous-groupe de rapports finaux pour l'année en question.

<sup>24</sup> L'information sur les langues soutenues dans chaque projet était disponible pour à peine plus de 400 projets financés par PCH et par les organismes d'exécution tiers.

## Graphique 1 : Capacité de l'ILA de répondre au besoin de revitalisation et de préservation des langues autochtones



Source : Enquête auprès des demandeurs financés et non financés aux fins de l'évaluation de l'ILA

Le besoin d'un financement accru est la raison citée le plus souvent pour laquelle l'ILA était jugée non réceptive. Près de la moitié des répondants aux entrevues et quelques répondants à l'enquête ont cité cette raison.

Les répondants à l'enquête ont également indiqué que le manque de ressources était le problème principal qui empêchait l'ILA d'être en mesure de mieux répondre aux besoins linguistiques actuels et émergents des communautés autochtones. Un peu moins du tiers des répondants à l'enquête (ce qui comprend 31 % de demandeurs financés et 27 % de demandeurs non financés) estimaient que l'ILA est en mesure de répondre aux besoins linguistiques actuels et nouveaux des communautés autochtones. Près de la moitié (48 %) des bénéficiaires de fonds et 27 % de demandeurs non financés, qui ont répondu à l'enquête, estimaient que l'ILA est en mesure de répondre en partie aux besoins.

Les délais d'allocation des fonds étaient aussi une raison pour laquelle l'ILA était jugée non réceptive. Un petit nombre de répondants aux entrevues et quelques répondants à l'enquête ont mentionné que l'allocation tardive des fonds de l'ILA était une raison pour laquelle l'Initiative n'était pas adaptée. Les répondants ont expliqué que lorsque le financement est alloué tardivement au cours de l'exercice, les bénéficiaires disposent de moins de temps (souvent moins de six mois) pour mettre en œuvre leurs projets et les mener à bien. Cette situation limite la nature et l'étendue des activités qu'ils peuvent exécuter et les empêche par conséquent de bien répondre aux besoins de leur collectivité.

## 4.2. Question fondamentale n° 2 : Conformité aux priorités du gouvernement

**Dans quelle mesure l'ILA est-elle harmonisée avec les priorités stratégiques de PCH et les priorités du gouvernement fédéral?**

### PRINCIPALES CONSTATATIONS

L'ILA est harmonisée avec le résultat stratégique n° 2 de PCH, à savoir « les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne » et avec deux des quatre priorités de PCH :

- Célébrer notre histoire et notre patrimoine;
- Investir dans nos collectivités.

L'ILA est harmonisée avec les priorités du gouvernement fédéral et s'inscrit en particulier dans le Budget de 2014 qui indiquait que « le gouvernement du Canada maintiendra son appui aux initiatives visant à préserver les langues autochtones<sup>25</sup> ».

### Harmonisation avec les résultats stratégiques et les priorités de PCH

L'analyse des documents administratifs conjuguée aux entrevues menées auprès des intervenants clés a démontré que l'objectif de l'ILA qui consiste à revitaliser et à préserver les langues autochtones est arrimé aux objectifs stratégiques et aux priorités de PCH. L'analyse des documents administratifs nous a permis de mettre en évidence l'harmonisation de l'ILA avec l'AAP de PCH. La plus récente AAP exposée dans le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2013-2014 de PCH confirme que les activités associées à l'objectif de l'ILA qui consiste à préserver et à revitaliser les langues autochtones appuient la réalisation du résultat stratégique n° 2, à savoir « les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne » et plus précisément l'activité 2.2 du Programme : Engagement et participation communautaire.

Les intervenants clés de PCH ont tous convenu que l'ILA concorde avec le résultat stratégique n° 2 de PCH. Pour expliquer l'harmonisation, la moitié d'entre eux ont dit que l'ILA concorde directement avec ce résultat étant donné que, pour les Autochtones, la langue et l'identité culturelle sont explicitement reliées. De même, quelques répondants étaient également d'avis que l'ILA permet aux Autochtones de partager leur langue puisque le financement aide à la préservation des langues, qui deviennent alors accessibles à tous les Canadiens.

Par ailleurs, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP)<sup>26</sup> de 2013-2014 indique que l'ILA, en tant qu'élément du PA, s'inscrit dans les deux priorités suivantes de PCH – un point confirmé par les intervenants clés de PCH :

<sup>25</sup> Chambre des communes (2014). « Sur la voie de l'équilibre : Créer des emplois et des opportunités » – Déposé à la Chambre des communes par l'honorable James M. Flaherty le 11 février 2014. <http://www.budget.gc.ca/2014/docs/plan/ch3-4-fra.html>.

<sup>26</sup> Patrimoine canadien, Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014.

- **Célébrer notre patrimoine et notre histoire.** PCH « joue un rôle dans la promotion d'une identité nationale forte, qui s'appuie sur le sentiment d'appartenance au pays, des valeurs communes, et la connaissance et les expériences du Canada en mettant l'accent sur l'héritage que représente son histoire et son patrimoine »;
- **Investir dans nos collectivités.** « En appuyant ces activités, [...] le Ministère favorise également le partage de la diversité de nos expressions culturelles et la compréhension de notre histoire et de notre patrimoine. »

### Harmonisation avec les priorités du gouvernement du Canada

L'analyse des documents administratifs a permis de mettre en évidence que les objectifs et les activités de l'ILA sont harmonisés avec les priorités du gouvernement du Canada. Plus précisément, les priorités de l'ILA et de PCH appuient le résultat stratégique du gouvernement du Canada, à savoir « *une culture et un patrimoine canadiens dynamiques* », énoncé à l'égard du secteur de dépenses des Affaires sociales du cadre pangouvernemental<sup>27</sup>.

Un élément supplémentaire en appui de l'harmonisation avec les priorités du gouvernement du Canada se trouve dans le Budget de 2014, qui indiquait que le gouvernement du Canada, dans son effort visant à rapprocher les Canadiens grâce au partage et au respect des autres cultures, « maintiendra son appui aux initiatives visant à préserver les langues autochtones<sup>28</sup> ».

De même, la plupart des répondants interrogés à ce sujet constataient une harmonisation entre l'ILA et les priorités du gouvernement fédéral.

### 4.3. Question fondamentale n° 3 : Harmonisation avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral

**Dans quelle mesure l'ILA est-elle harmonisée avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral?**

#### PRINCIPALES CONSTATATIONS

Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour appuyer la préservation et la revitalisation des langues autochtones.

Les responsabilités importantes de PCH à l'égard de « l'identité, les valeurs, le développement culturel et le patrimoine canadiens » exigent notamment qu'il encourage l'entière participation des Autochtones à la vie canadienne et qu'il contribue à la préservation des langues et des cultures autochtones. PCH est l'organisation la

<sup>27</sup> Secrétariat du Conseil du Trésor, Cadre pangouvernemental. Consulté le 14 janvier 2015 à <http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx>

<sup>28</sup> Chambre des communes (2014). « Sur la voie de l'équilibre : Créer des emplois et des opportunités » – Déposé à la Chambre des communes par l'honorable James M. Flaherty le 11 février 2014. <http://www.budget.gc.ca/2014/docs/plan/ch3-4-fra.html>.

mieux placée pour travailler avec les peuples autochtones dans le but de célébrer et de renforcer le caractère distinct de leur culture comme partie intégrante de la société canadienne.

Toutes les sources de données indiquent que le rôle joué par le gouvernement fédéral dans l'appui aux langues et aux cultures autochtones est légitime en raison de la Commission de vérité et de réconciliation et, de la reconnaissance du rôle du gouvernement canadien dans la mise en place d'un système de pensionnats indiens.

Certaines données révèlent des possibilités de chevauchement avec certaines sources de financement fédérales, comme le Programme des centres éducatifs et culturels d'AADNC à l'intention des Premières Nations et des Inuits, ainsi que les Accords territoriaux sur les langues conclus entre PCH et les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Du point de vue des programmes provinciaux et territoriaux, le FPHLCC administre, en Colombie-Britannique, plusieurs programmes linguistiques qui s'ajoutent à l'ILA.

Toutefois, les répondants étaient d'avis que le besoin d'un financement de la part de l'ILA est d'une telle ampleur que tous les intervenants sont nécessaires et les activités, complémentaires.

Bien qu'aucune loi n'oblige le gouvernement fédéral à revitaliser et à préserver les langues autochtones, des données probantes issues de l'analyse documentaire, de l'analyse des documents administratifs et des entrevues menées auprès des intervenants clés indiquent que le gouvernement fédéral a tout de même un rôle à jouer à cet égard.

En 1996, le Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones recommandait que le « gouvernement alloue des fonds permettant d'accorder une grande priorité à l'enseignement des langues autochtones, lorsque le nombre le justifie<sup>29</sup> ». Une autre reconnaissance du rôle du gouvernement fédéral ressort de la Présentation d'excuses en 2008 dans laquelle le premier ministre a proposé d'établir une nouvelle relation entre le Canada et les peuples autochtones, basée sur « le désir de progresser ensemble tout en reconnaissant que des familles fortes, des communautés solides et des cultures et des traditions dynamiques contribueront à bâtir un Canada fort pour chacun et chacune d'entre nous<sup>30</sup> ». Enfin, le Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones mis sur pied par PCH a formulé plusieurs recommandations en 2005 dans le but de mobiliser la reconnaissance des langues autochtones par le gouvernement fédéral et, pour aider à préserver la culture des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Ces recommandations ont comme vision que « le Canada doit fournir un soutien administratif constant aux

<sup>29</sup> Commission royale sur les peuples autochtones. (1997). Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones – Volume 5 : Vingt ans d'action soutenue pour le renouveau. Pour sept générations : legs documentaire de la Commission royale sur les peuples autochtones. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, Ottawa : Ontario.

<sup>30</sup> Gouvernement du Canada (2008). « Présentation d'excuses aux anciens élèves des pensionnats indiens », Ottawa, Ontario.

langues des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et les Canadiens de toutes origines doivent reconnaître, partager et soutenir ces principes et ces valeurs<sup>31</sup> ». Toutes les sources, notamment les documents administratifs, la revue de la littérature et les entrevues auprès des intervenants clés, confirment que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour aider les Autochtones à renforcer leur culture, y compris leurs langues.

Le legs des pensionnats était la raison citée le plus souvent par les intervenants clés quant au rôle que doit jouer le gouvernement fédéral. De plus, un petit nombre de répondants ont mentionné que les Autochtones et leurs langues sont reliés à la culture et à l'histoire du Canada et qu'il faut par conséquent les soutenir.

PCH a des responsabilités importantes quant « à l'identité, aux valeurs, au développement culturel et au patrimoine canadiens », notamment celles d'encourager la participation à part entière des Autochtones à la vie canadienne et de contribuer à la préservation des langues et des cultures autochtones en tant que composantes vivantes de la société canadienne. Par conséquent, PCH est l'organisation la mieux placée pour soutenir les peuples autochtones, principalement hors réserve, pour célébrer et renforcer le caractère distinct de leur culture comme partie intégrante de la société canadienne.

### **Complémentarité, chevauchement et double emploi de l'ILA avec d'autres programmes**

L'analyse d'autres programmes fédéraux et provinciaux désignés par les intervenants clés comme ayant des objectifs semblables à ceux de l'ILA, a révélé que le besoin du financement de la part de l'ILA est d'une telle ampleur que tous les intervenants sont jugés comme étant nécessaires et leurs activités, complémentaires.

Certaines données probantes relèvent des possibilités de chevauchement avec certaines sources de financement fédérales, comme le Programme des centres éducatifs et culturels d'AADNC à l'intention des Premières Nations et des Inuits ou les Accords territoriaux sur les langues conclus entre PCH et les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

AADNC offre des programmes d'enseignement dans les réserves, mais les objectifs de ces programmes sont axés sur les résultats éducatifs plutôt que sur les résultats culturels ou linguistiques. Le Programme des centres éducatifs et culturels des Premières Nations et des Inuits (PCEC) est un programme fondé sur des propositions, qui finance environ 100 collectivités des Premières Nations et entre 8 et 10 collectivités inuites en les aidant à préserver et à renforcer leur culture unique, leurs traditions et leur langue. Le financement est offert dans le cadre d'un système d'appel de propositions annuel. D'après les renseignements sur le programme, le PCEC vise à améliorer les résultats scolaires des élèves des Premières Nations et des élèves inuits. L'un des résultats visés par le PCEC est « d'accroître la connaissance et l'utilisation des langues traditionnelles par les Premières

---

<sup>31</sup> Assemblée des Premières Nations (2005). « Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones, Le début d'un temps nouveau : Premier rapport en vue d'une stratégie de revitalisation des langues et des cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis ». Rapport présenté à la ministre du Patrimoine canadien, Ottawa : Ontario. p. i.

Nations et les Inuits<sup>32</sup> ». Bien que la majeure partie du financement appuie l'infrastructure des centres, il existe des possibilités de chevauchement résultant de l'élaboration de programmes pédagogiques ou de ressources d'apprentissage linguistique, de cours pour les adultes ainsi que de programmes et d'activités parascolaires (par exemple des ateliers éducatifs et culturels) à l'intention des membres de la communauté. Après en avoir fait la demande, les centres culturels et les centres d'amitié d'AADNC ont reçu du financement de l'ILA pour leurs projets linguistiques.

La possibilité de chevauchement est plus manifeste lorsqu'on examine les objectifs du Programme de subvention des centres éducatifs et culturels des Inuits, tels que formulés sur le site Web d'AADNC, qui indique que le programme vise à fournir « du financement aux Inuits et aux centres éducatifs et culturels des collectivités inuites pour qu'ils puissent accomplir des travaux qui mèneront à l'expression, à la préservation, au développement, à la revitalisation et à la promotion de l'héritage culturel et de la langue des Inuits, en plus de leur permettre de faire découvrir leur héritage culturel aux autres Canadiens<sup>33</sup> ».

Les Accords territoriaux sur les langues (ATL) conclus entre PCH et les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut sont une autre possible source de chevauchements. Les ATL sont axés sur la préservation, le développement et le renforcement des langues autochtones. Alors que l'ILA finance directement les organisations communautaires pour mettre en place des projets qui répondent aux besoins et aux priorités de leurs communautés, les ATL incluent le financement offert aux gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et de Nunavut pour encourager la revitalisation, la préservation et la valorisation des langues autochtones dans les Territoires. Il existe quelques initiatives communautaires (peu nombreuses), financées par les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et de Nunavut en vertu des ATL, qui pourraient faire double emploi avec l'ILA.

Du point de vue des programmes provinciaux et territoriaux, le FPHLCC administre, en Colombie Britannique, plusieurs programmes linguistiques financés par deux autres sources pour en assurer la prestation. Le FPHLCC obtient des fonds du First Citizens Fund du gouvernement de la Colombie-Britannique ainsi que de la fiducie New Relationship Trust, une organisation sans but lucratif indépendante qui s'emploie à renforcer les Premières Nations en Colombie-Britannique au moyen de l'accroissement des capacités<sup>34</sup> et qui finance des programmes linguistiques et culturels ainsi que d'autres domaines, notamment l'éducation et la gouvernance.

En plus de l'ILA, le FPHLCC administre plusieurs programmes linguistiques dont FirstVoices (une ressource linguistique autochtone en ligne qui contient des mots, des phrases, des chants et des histoires), la B.C. Language Initiative (qui offre du financement pour réaliser des projets en matière de documentation, d'immersion, de matériel et de programmes pédagogiques, de programmes offerts aux communautés et aux organisations)

---

<sup>32</sup> AADNC – Programme des centres éducatifs et culturels des Premières Nations et des Inuits – Lignes directrices nationales 2013-2014. 2013.

<sup>33</sup> AADNC – site Web du Programme des centres éducatifs et culturels des Premières Nations et des Inuits. <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100033700/1100100033701>

<sup>34</sup> Site Web de la New Relationship Trust : <http://www.newrelationshiptrust.ca/about>

et des programmes de planification et d'immersion linguistique (tels que des programmes mentor-apprenti, des camps, des foyers linguistiques et de la planification).

En général, les personnes consultées dans le cadre de l'évaluation étaient d'accord pour dire que ces autres programmes étaient complémentaires à l'ILA. Les intervenants clés considéraient que le degré de chevauchement n'était pas suffisamment important pour être signalé. Les intervenants clés ont nommé d'autres programmes, dont les ATL, les programmes provinciaux ou territoriaux de manière plus générale, ceux d'AADNC, du FPHLCC, de Santé Canada et de l'ASPC, de la New Relationship Trust et des universités. Ils étaient toutefois d'avis que l'ILA ne faisait pas double emploi avec ces autres programmes étant donné que le besoin du financement de l'ILA est d'une telle ampleur que tous ces intervenants sont jugés nécessaires et complémentaires.

## 5. Constatations : Rendement – Efficacité

Nous présentons dans les sections suivantes les constatations de l'évaluation en lien avec le rendement de l'ILA du point de vue de l'efficacité.

### 5.1. Question fondamentale n° 4 : Réalisation des résultats escomptés

L'ILA a réalisé des progrès dans l'atteinte de ses résultats immédiat, intermédiaire et ultime.

#### Dans quelle mesure l'ILA a-t-elle atteint les résultats escomptés?

##### PRINCIPALES CONSTATATIONS

Entre 2009-2010 et 2013-2014, l'ILA a permis aux organisations autochtones d'accéder à des ressources permettant d'exécuter des projets liés aux langues et aux cultures autochtones. L'ILA a versé une contribution totale de 18,6 millions de dollars à l'appui de la revitalisation et de la préservation des langues autochtones et a financé plus de 550 projets. La demande de ressources est toutefois beaucoup plus grande que les ressources disponibles. Seulement 28 % des demandeurs qui ont présenté un projet à PCH ont reçu du financement.

Grâce aux projets financés par l'ILA, des personnes et des groupes autochtones participent à des activités qui renforcent leurs langues et leurs cultures. Entre 2009-2010 et 2012-2013, on estime que 29 400 personnes ont participé à des projets financés par l'ILA. Les participants augmentent leurs compétences linguistiques jusqu'à un certain point; de plus, les milieux dans lesquels les langues sont parlées, par exemple à l'école, à la maison et au travail, sont aussi plus nombreux dans une certaine mesure.

La majorité des participants à des projets de l'ILA ont indiqué que l'Initiative leur avait permis d'apprécier leur culture, leur langue et leur identité autochtones. La plupart ont également indiqué qu'ils partagent leur culture, leur langue et leur identité autochtones avec leur collectivité. La plupart des participants disent qu'ils participent maintenant davantage à des activités dans leurs collectivités. Toutefois, moins de 40 % ont indiqué que la participation aux projets de l'ILA leur avait permis de s'approprier leur identité canadienne et moins de la moitié ont dit partager leur identité canadienne avec la collectivité.

Quelques projets financés par l'ILA ont remporté du succès dépassant largement les attentes : en effet, des collectivités voisines et des établissements d'enseignement postsecondaire utilisent les concepts ou le matériel financés par l'ILA. Toutefois, le partage du matériel, des outils et des ressources financés dans le cadre d'un projet n'est pas systématique.

Si les bénéficiaires de fonds sont satisfaits en général de la plupart des aspects des services qu'ils reçoivent de PCH, ils mentionnent toutefois qu'une plus grande transparence du processus d'examen des demandes et une notification plus rapide de l'octroi du financement sont deux domaines dans lesquels des améliorations s'imposent.

## Accès à des ressources pour soutenir les langues et les cultures autochtones

Entre 2009-2010 et 2013-2014, l'ILA a versé une contribution totale de 18 584 311 \$ pour soutenir la revitalisation et la préservation des langues autochtones. Elle a financé 553 projets, dont 269 projets administrés directement par PCH, y compris des accords de contribution conclus avec des organismes tiers, et 284 projets administrés par des organismes d'exécution tiers.

Au cours de la même période, PCH a reçu 952 demandes dont 28 % ont été approuvées. Le tableau 5 présente le nombre de demandes, le nombre de projets financés et la valeur des projets financés aux fins d'exécution par PCH au cours de la période visée par l'évaluation.

Le nombre de demandes soumises à l'Initiative a fluctué d'une année à l'autre pendant la période visée par l'évaluation. Les exercices 2011-2012 et 2013-2014 ont connu le plus grand nombre de demandes (et la plus grande valeur), soit 282 projets (19,1 millions de dollars) et 276 projets (19,6 millions de dollars) respectivement.

**Tableau 5 : Exécution par PCH : demandes, projets et montants de financement**

| Exercice     | PCH <sup>a</sup> |                      |                 |                              |
|--------------|------------------|----------------------|-----------------|------------------------------|
|              | Nbre de demandes | Montant demandé      | Nbre de projets | Financement par contribution |
| 2009-2010    | 154              | 13 433 646 \$        | 40              | 4 198 352 \$                 |
| 2010-2011    | 112              | 7 235 662 \$         | 56              | 3 850 064 \$                 |
| 2011-2012    | 282              | 19 080 103 \$        | 60              | 3 249 338 \$                 |
| 2012-2013    | 128              | 8 406 452 \$         | 55              | 3 465 944 \$                 |
| 2013-2014    | 276              | 19 579 453 \$        | 58              | 3 820 613 \$                 |
| <b>Total</b> | <b>952</b>       | <b>67 735 316 \$</b> | <b>269</b>      | <b>18 584 311 \$</b>         |

Sources : <sup>a</sup> Données administratives de l'ILA et résultats du programme pour 2009-2010 à 2013-2014  
<sup>b</sup> Données financières et accords de contribution des organismes d'exécution tiers

Entre 2009-2010 et 2013-2014, l'ILA a financé 10 organismes d'exécution tiers uniques voir un total de 30 accords de contribution. Comme on peut le voir dans le tableau 6, le nombre d'organismes d'exécution tiers recevant des fonds de l'ILA a diminué graduellement depuis 2009-2010 quand le programme a adopté un modèle d'exécution par PCH, sauf en Colombie-Britannique. Pour 2012-2013 et 2013-2014, seul le FPHLCC en Colombie-Britannique a continué à recevoir des fonds pour exécuter des projets au nom de l'ILA.

**Tableau 6 : Exécution par des organismes tiers : demandes, projets et montants de financement**

| Organismes d'exécution tiers |                                     |                 |                      |
|------------------------------|-------------------------------------|-----------------|----------------------|
| Année                        | Nbre d'organismes d'exécution tiers | Nbre de projets | Montant              |
| 2009-2010                    | 10                                  | 148             | 2 137 909 \$         |
| 2010-2011                    | 4                                   | 80              | 1 239 576 \$         |
| 2011-2012                    | 2                                   | 18              | 1 003 107 \$         |
| 2012-2013                    | 1                                   | 16              | 833 950 \$           |
| 2013-2014                    | 1                                   | 22              | 797 196 \$           |
|                              |                                     | <b>284</b>      | <b>6 011 738 \$*</b> |

\*Remarque : Le montant de 6 millions de dollars alloué par les organismes d'exécution tiers est inclus dans le montant financé par PCH puisque la somme de 19,3 millions de dollars comprend le financement alloué à ces organismes.

Les quatre langues financées le plus couramment parmi les projets financés par PCH étaient le cri (15 % de tous les projets soutenaient cette langue), l'ojibway (14 % des projets), le michif (9 % des projets), l'inuktitut (4 % des projets) et l'anishinaabe (4 % des projets).

### Répartition du financement de l'ILA

Entre 2011-2012 et 2013-2014, le pourcentage de projets financés pour chaque population autochtone était le suivant : Premières Nations (80 %), Inuits (12 %) et Métis (8 %) (voir le tableau 7). Au cours de ces trois années, le pourcentage de financement versé aux communautés des Premières Nations a progressé tandis qu'il a diminué dans le cas des communautés inuites et métisses. Différents facteurs peuvent influencer sur la répartition du financement, mais le personnel du programme a indiqué qu'elle repose en général sur le nombre et la qualité des propositions soumises par chaque type de population autochtone.

**Tableau 7 : Pourcentage de projets de l'ILA financés, par population autochtone**

|  | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | Moyenne    |
|--|-----------|-----------|-----------|------------|
| Premières Nations – nbre de projets      | 46        | 42        | 48        | 45         |
| Premières Nations – % des projets totaux | 77 %      | 79 %      | 84 %      | 80 %       |
| Métis – nbre de projets                  | 6         | 4         | 3         | 4          |
| Métis – % des projets totaux             | 10 %      | 8 %       | 5 %       | 8 %        |
| Inuits – nbre de projets                 | 8         | 7         | 6         | 7          |
| Inuits – % des projets totaux            | 13 %      | 13 %      | 11 %      | 12 %       |
| <b>Total des projets de l'ILA</b>        | <b>60</b> | <b>53</b> | <b>57</b> | <b>170</b> |

Les provinces où le niveau de financement de l'ILA est le plus élevé étaient l'Ontario (21 %), la Colombie-Britannique (19 %), le Québec (9 %) et l'Alberta (9 %).

La plupart des participants consultés aux fins de l'évaluation estimaient que l'ILA avait atteint son résultat consistant à accroître l'accès à des ressources permettant d'exécuter des projets. Plus particulièrement, 92 % des bénéficiaires de fonds qui ont répondu à l'enquête étaient fortement d'accord (59 %) ou assez d'accord (33 %) avec l'énoncé selon lequel

l'ILA avait atteint ce résultat. De même, les répondants de PCH aux entrevues ont accordé une note moyenne de 4,7 sur une échelle de 1 à 5, où 5 signifie que l'ILA est très efficace pour ce qui est de donner aux organisations et aux communautés autochtones l'accès à des ressources. En revanche, les représentants d'organismes tiers ont donné une note moyenne de 2,5 (basée sur 5 répondants). Deux des cinq répondants en question ont expliqué qu'ils avaient donné une note faible en raison du manque général de ressources ou de portée de l'Initiative.

L'un des aspects importants de l'accès aux ressources est le moment de la réception des ressources en question pour exécuter les projets. L'ILA a une norme de service de 30 semaines (ou 210 jours) à compter de la date butoir pour la réception d'une demande complète jusqu'au moment de l'approbation. Comme nous le verrons plus loin de façon plus détaillée dans le rapport, cette norme de service n'est pas respectée pour toutes les demandes, bien qu'il y ait eu des améliorations à cet égard puisque le délai est passé de 285 jours en 2010-2011 à 221 jours en 2013-2014. Les délais d'approbation du financement ont des répercussions sur la période disponible pour mettre le projet en œuvre.

Par ailleurs, en ce qui a trait à l'accès à des ressources, les bénéficiaires de fonds qui ont répondu à l'enquête ont fait part de leurs commentaires sur les répercussions de l'ILA sur leur capacité d'obtenir des fonds auprès d'autres sources. Les avis différaient passablement sur le rôle joué par le financement de l'ILA pour aider les bénéficiaires à obtenir du financement auprès d'autres sources pour le même projet ou les mêmes activités (42 % estimaient que le financement de l'ILA leur avait été utile à cet égard tandis que 42 % étaient d'avis qu'il n'avait eu aucun impact), mais la plupart des répondants (86 %) considéraient que le financement de l'ILA avait joué un certain rôle ou un grand rôle dans l'obtention d'une contribution en nature auprès d'autres sources pour le même projet ou les mêmes activités. Parmi les répondants à l'enquête, un grand nombre de bénéficiaires de fonds (70 %, n=38) ont indiqué qu'ils avaient obtenu d'autres fonds ou une contribution en nature auprès d'autres sources pour exécuter des activités financées par l'ILA (notamment des gouvernements provinciaux et territoriaux, des organismes sans but lucratif, des bénévoles, des fondations, des gouvernements autochtones et d'autres programmes du gouvernement fédéral).

### **Mesure dans laquelle les personnes et les groupes autochtones ont participé à des activités renforçant leurs langues et leurs cultures**

La mesure dans laquelle les personnes et les groupes autochtones ont participé à des activités renforçant leurs langues et leurs cultures a été examinée sous les angles suivants :

- Le niveau de participation aux projets financés par l'ILA;
- Le nombre et les types de projets et d'activités financés par l'ILA;
- Les perceptions du niveau de participation recueillies au moyen de l'enquête auprès des bénéficiaires financés et dans le cadre des entrevues.

## Participation des personnes et des groupes autochtones à des activités renforçant la langue et la culture autochtones

Un grand nombre d'Autochtones ont participé à des projets financés par l'ILA qui offraient une gamme d'activités pour revitaliser et préserver les langues autochtones. Entre 2009-2010 et 2012-2013, on estime que 29 400 personnes ont participé à des projets financés par l'ILA. Le nombre de participants est probablement plus élevé étant donné que certaines données sur les résultats et les rapports finaux étaient incomplètes et que les rapports n'étaient pas tous disponibles pour 2013-2014, mais il est également possible que le nombre de participants uniques soit plus faible puisque le nombre de participants assidus d'une année à l'autre est inconnu. Les participants sont répartis comme suit (voir le tableau 8) :

- Premières Nations (84 %);
- Inuits (4 %);
- Métis (4 %);
- Autochtones non inscrits (1 %);
- Non autochtones (8 %)

En examinant la participation des Premières Nations dans le tableau 8, on constate qu'il existe un écart important au fil des ans : les données font état de sommets de 8 170 et de 7 040 participants des Premières Nations en 2010-2011 et en 2012-2013, par rapport à seulement 694 en 2009-2010 et 1 814 en 2011-2012. Au moment de l'évaluation, les données pour 2013-2014 n'étaient disponibles que pour 30 des 59 projets représentant 8 149 participants. Nous n'avons donc pas présenté la ventilation des données démographiques pour 2013-2014.

**Tableau 8 : Données démographiques de l'ILA selon l'identité**

| Nombre d'Autochtones selon l'identité |              |              |              |              |               |
|---------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
|                                       | 2009-2010    | 2010-2011    | 2011-2012    | 2012-2013    | Total         |
| Premières Nations                     | 654          | 8 170        | 1 814        | 7 040        | 17 678        |
| Premières Nations en %                | 54 %         | 85 %         | 81 %         | 85 %         | 83 %          |
| Métis                                 | 31           | 450          | 104          | 199          | 784           |
| Métis en %                            | 3 %          | 5 %          | 5 %          | 2 %          | 3,7 %         |
| Inuits                                | 334          | 297          | 169          | 262          | 1 062         |
| Inuits en %                           | 28 %         | 3 %          | 8 %          | 3 %          | 5 %           |
| Non-inscrits                          | 0            | 0            | 3            | 149          | 152           |
| Non-inscrits en %                     | 0 %          | 0 %          | 0 %          | 2 %          | 7 %           |
| Non autochtones                       | 193          | 688          | 138          | 586          | 1 605         |
| Non-autochtones en %                  | 16 %         | 7 %          | 6 %          | 7 %          | 7,5 %         |
|                                       | <b>1 212</b> | <b>9 585</b> | <b>2 228</b> | <b>8 236</b> | <b>21 261</b> |

Source : Données administratives de l'ILA : résultats du programme pour 2009-2010 à 2012-2013 <sup>35</sup>

<sup>35</sup> Les données de 2013-2014 ne sont pas présentées, car elles étaient incomplètes du fait que les rapports finaux n'étaient pas disponibles pour tous les projets financés.

De même, à peine plus de la moitié des participants (55 %) étaient des femmes. Il n'y a pas de données agrégées sur l'âge des participants, car différentes fourchettes d'âges ont été utilisées dans les rapports finaux au cours des années visées par l'évaluation.

### **Types de projets et d'activités**

L'ILA finance trois types de projets, à savoir :

- Les projets axés sur la création de produits, notamment l'élaboration de nouvelles ressources d'apprentissage linguistique, et des activités telles que la documentation et l'archivage ainsi que l'élaboration de ressources documentaires;
- Les projets participatifs qui offrent de l'enseignement linguistique direct, notamment des programmes d'immersion dans la langue de la communauté, des camps linguistiques et culturels, des projets maître-apprenti et des foyers linguistiques;
- Une combinaison des deux types de projets susmentionnés.

D'après les données disponibles pour 2009-2010 à 2013-2014, les types d'activités financées le plus couramment étaient les activités axées sur des produits, soit 34 % (n=66 types d'activités de 194), et les activités participatives (sans composante de produit), soit 34 % (n=65). Les activités combinant produits et participation suivaient de près (32 % ou n=63).

Six grandes catégories d'activités sont couvertes par les trois types de projets : l'élaboration de ressources documentaires, la documentation et l'archivage, l'enseignement linguistique, les camps linguistiques et culturels, les projets maître-apprenti et les foyers linguistiques. Les répondants à l'enquête devaient décrire leurs projets et pouvaient énumérer plusieurs activités. Près de trois quarts des projets comportaient l'élaboration de ressources documentaires (73 %) et environ les deux tiers comprenaient de l'enseignement linguistique ou des cours de langue (64 %). Près de la moitié des projets comprenaient des activités de documentation et d'archivage (46 %) et près du tiers comportaient des camps linguistiques et culturels (31 %). Les foyers linguistiques et les activités maître-apprenti ont été mentionnés respectivement dans 13 % et 9 % des projets.

Il ressort des résultats de l'enquête que la liste des activités des projets établie par le programme est peut-être restrictive, car le personnel consigne seulement un type d'activité par projet. Par conséquent, il y a peut-être des activités des projets qui ne sont pas répertoriées. Néanmoins, parmi les bénéficiaires de fonds et les organismes d'exécution tiers, l'analyse des résultats des données administratives concorde avec les résultats de l'enquête. L'élaboration de ressources documentaires et l'enseignement linguistique étaient les activités rapportées le plus souvent. Les foyers linguistiques et les activités maître-apprenti étaient ceux que l'on mentionnait le moins souvent.

Plus précisément, les bénéficiaires de fonds qui ont répondu à l'enquête ont indiqué les résultats du financement de l'ILA pour leur projet. Comme on peut le voir dans le tableau 9, les résultats mentionnés le plus souvent étaient les suivants :

- La documentation de langues autochtones au moyen de l'enregistrement, de l'archivage et de la transcription des locuteurs de la langue (67 %);
- L'offre d'enseignement linguistique (cours de langue) aux jeunes et aux enfants (61 %) et aux adultes (61 %);
- L'élaboration de matériel pour accroître l'utilisation et la maîtrise des langues autochtones (59 %).

**Tableau 9 : Résultats du financement de l'ILA**

| Quels ont été les résultats du financement de l'ILA pour votre projet ou vos projets reliés à la revitalisation et à la préservation des langues autochtones? | %    | n  |
|---|------|----|
| Documenter la ou les langues autochtones au moyen de l'enregistrement, de l'archivage et de la transcription des locuteurs de la langue                       | 67 % | 36 |
| Offrir de l'enseignement linguistique (des cours de langue) aux jeunes et aux enfants   | 61 % | 33 |
| Offrir de l'enseignement linguistique (des cours de langue) aux adultes   | 61 % | 33 |
| Élaborer du matériel pour accroître l'utilisation et la maîtrise des langues autochtones  | 59 % | 32 |
| Embaucher des professeurs de langue/des coordonnateurs/des aînés pour enseigner la langue aux membres de la communauté  | 52 % | 28 |
| Élaborer des outils numériques pour favoriser le partage de l'information, du matériel et des autres ressources parmi les groupes linguistiques autochtones   | 30 % | 16 |
| Organiser des foyers linguistiques et des programmes d'immersion culturelle préscolaires à l'intention des enfants de 0 à 5 ans                               | 20 % | 11 |
| Organiser et tenir des camps d'immersion linguistique et culturelle   | 20 % | 11 |
| Élaborer des programmes de formation à l'intention des professeurs de langues autochtones et des personnes-ressources dans la communauté                      | 20 % | 11 |
| Mettre sur pied des systèmes visant à faciliter les communications dans les langues autochtones   | 17 % | 9  |
| Offrir des programmes maître-apprenti entre les maîtres et les apprenants des langues autochtones   | 13 % | 7  |
| <i>Source</i> : Enquête auprès des demandeurs financés dans le cadre de l'évaluation de l'ILA   |      |    |

Du point de vue de l'utilisation du matériel, la plupart des bénéficiaires de fonds qui ont répondu à l'enquête (88 %) étaient fortement d'accord (72,5 %) ou assez d'accord (15,7 %) avec l'énoncé selon lequel le matériel diffusé par leur organisation, qui intégrait les langues et les cultures autochtones, avait été utilisé par les Autochtones.

Les répondants aux entrevues provenant de PCH et des organismes tiers devaient également faire part de leurs commentaires sur la mesure dans laquelle les personnes et les groupes autochtones participent à des activités renforçant les langues et les cultures autochtones. Les répondants de PCH ont donné une évaluation plus positive que les organismes tiers en accordant une note moyenne de 4,5 par rapport à 2,8 (sur une échelle de l'efficacité de 5 points).

Par ailleurs, 90 % des bénéficiaires de fonds qui ont répondu à l'enquête étaient fortement d'accord (74,5 %) ou assez d'accord (15,7 %) avec l'énoncé selon lequel le ou les projets de leur organisation financés par l'ILA avaient eu comme résultat que des personnes et des groupes autochtones ont participé à des activités renforçant leurs langues et leurs cultures. Également, à la question concernant la mesure dans laquelle l'ILA a renforcé la langue et la

culture des participants, 92 % des répondants étaient fortement d'accord (70,6 %) ou assez d'accord (21,6 %) pour dire que c'était effectivement le cas.

### Apprécier et partager les langues autochtones

La mesure dans laquelle l'ILA a contribué au fait que les Autochtones apprécient leurs langues et leurs cultures et les partagent avec les autres Canadiens a été mesurée par trois indicateurs :

- La compréhension et l'acquisition de la langue;
- Où et comment les langues sont partagées, apprises et parlées;
- L'engagement des participants aux projets comme en témoigne le fait d'apprécier et de partager leur langue, leur culture et leur identité dans leur communauté.

### Compréhension et acquisition de la langue

Les données concernant l'acquisition des compétences linguistiques ne sont disponibles que pour 2012-2013 et 2013-2014. Après avoir participé à un projet financé par l'ILA (le cas échéant), les participants doivent évaluer leurs compétences dans la langue autochtone avant et après leur participation. Ils doivent choisir entre quatre niveaux de compétence possibles, à savoir, nul, novice, intermédiaire et avancé.

Le tableau 10 présente le pourcentage de participants qui ont évalué leurs niveaux de compétence avant et après leur participation à un projet de l'ILA. Les données montrent que le nombre de locuteurs des niveaux « nul » et « novice » a diminué alors que celui des locuteurs des niveaux « intermédiaire » et « avancé » a progressé. Ce résultat permet de penser que les participants aux projets de l'ILA ont au moins augmenté leur capacité à mieux comprendre, sinon à parler, une langue autochtone et qu'ils ont un certain niveau de connaissance de la langue.

**Tableau 10 : Compétences linguistiques avant et après la participation aux projets de l'ILA**

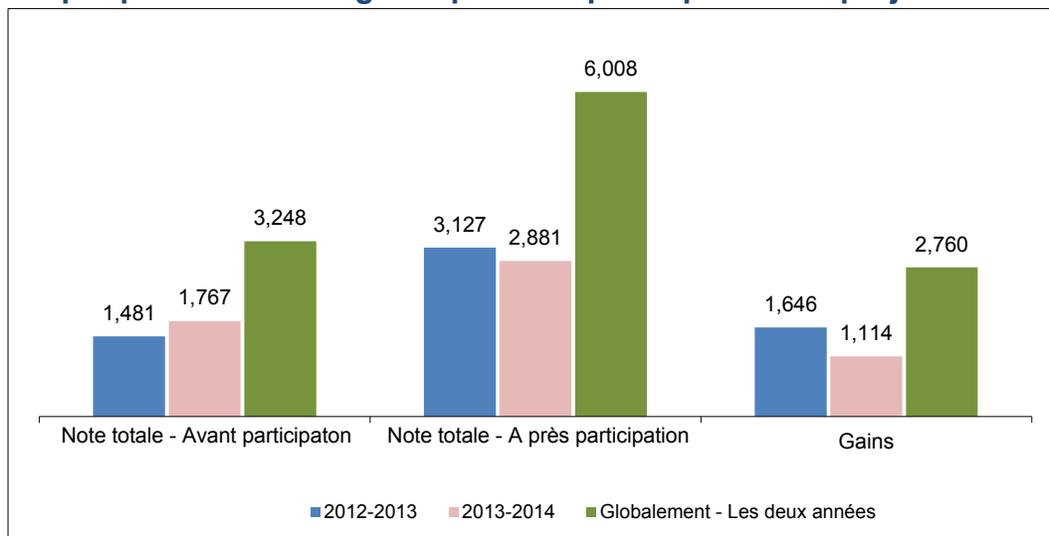
| Année                              | Projet       | Nul          | Novice       | Intermédiaire | Avancé     | Total        |
|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|---------------|------------|--------------|
| 2012-2013                          | Début        | 1 358        | 1 088        | 247           | 259        | 2 952        |
|                                    | Fin          | 54           | 1 545        | 658           | 180        | 2 437        |
| 2013-2014                          | Début        | 1 295        | 920          | 163           | 192        | 2 570        |
|                                    | Fin          | 423          | 605          | 1 180         | 264        | 2 472        |
| <b>Total<br/>(les deux années)</b> | <b>Début</b> | <b>2 653</b> | <b>2 008</b> | <b>410</b>    | <b>451</b> | <b>5 522</b> |
|                                    | <b>Fin</b>   | <b>477</b>   | <b>2 150</b> | <b>1 838</b>  | <b>444</b> | <b>4 909</b> |

*Source* : Données administratives de l'ILA : résultats du programme, 2012-2013 et 2013-2014

Pour mieux déterminer le nombre de locuteurs qui est passé d'un niveau à l'autre, une note chiffrée a été attribuée à chaque niveau (p. ex. nul = 0, novice = 1 et ainsi de suite). Le graphique 2 présente les résultats de cette analyse, et montre que des gains linguistiques ont

été réalisés au cours de chacune des années pour lesquelles des données ont été recueillies. Les gains étaient légèrement supérieurs en 2012-2013<sup>36</sup>.

## Graphique 2 : Gains linguistiques des participants aux projets de l'ILA



Source : Données administratives de l'ILA : résultats du programme, 2012-2013 et 2013-2014

Les données provenant des répondants à l'enquête confirment ces constatations. Un grand nombre de bénéficiaires de fonds qui ont répondu à l'enquête (71 %) ont indiqué que le nombre d'Autochtones parlant une langue autochtone avait augmenté à la suite du projet ou des projets de leur organisation financés par l'ILA.

### Où et comment les langues sont partagées, apprises et parlées

D'après les répondants à l'enquête, leurs activités ont été exécutées dans différents milieux, notamment dans des centres communautaires (70 %), des lieux de travail (37 %) et à la maison (23 %). Un petit nombre d'organisations ont également exécuté des activités en milieu scolaire (14 %)<sup>37</sup>. Deux tiers (65 %) des bénéficiaires de fonds qui ont répondu à l'enquête ont indiqué que les milieux dans lesquels les langues autochtones sont parlées (par exemple à l'école, à la maison, au travail) étaient plus nombreux à la suite du ou des projets de leur organisation financés par l'ILA.

Parmi les bénéficiaires de fonds qui ont répondu à l'enquête, 80 % ont indiqué que leurs projets financés par l'ILA comportaient un volet de transfert des connaissances entre les générations. Les interactions entre les aînés et les membres de la communauté ont pris plusieurs formes, depuis l'enregistrement et la diffusion des langues à l'aide des nouveaux médias jusqu'à l'enseignement direct des langues et au recours à davantage de moyens

<sup>36</sup> Le nombre total de cas est presque deux fois plus élevé en 2013-2014. Il est difficile d'en connaître les raisons, mais c'est peut-être parce que davantage de projets portaient sur l'acquisition d'une langue, que les taux de participation ont été plus élevés ou que les promoteurs des projets ont réussi à recueillir des données auprès d'un plus grand nombre de participants.

<sup>37</sup> Bien que les activités linguistiques se déroulent en milieu scolaire, il s'agit d'activités parascolaires.

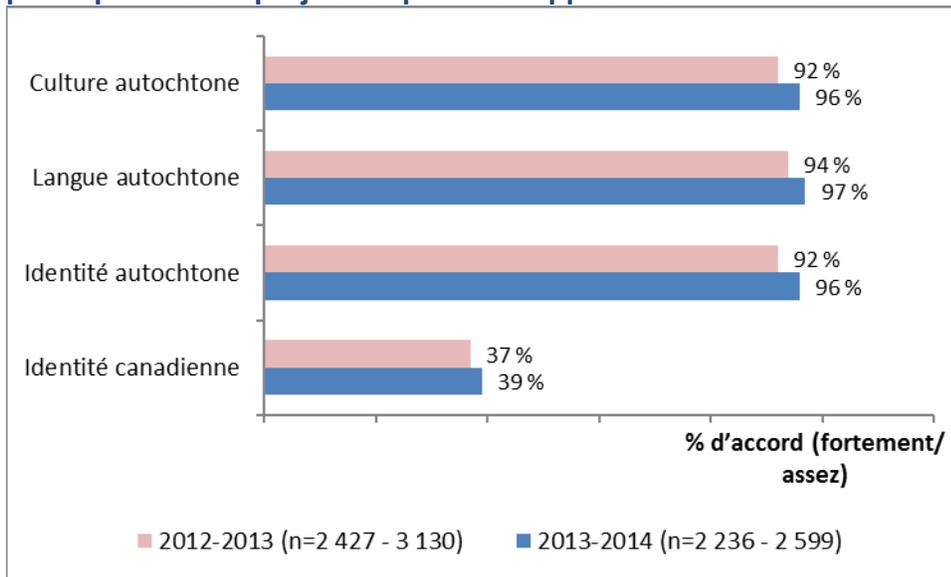
participatifs. Parmi les activités novatrices de transfert des connaissances mentionnées par les répondants à l'enquête, citons celles-ci :

- Les aînés enseignent aux membres de la communauté les compétences traditionnelles comme la chasse à l'original, la vannerie, la fabrication de raquettes, la construction de tipis, la cueillette de plantes médicinales, la préparation des plantes médicinales, l'artisanat ancestral, la pêche à la foène à anguille, le dépouillement de l'anguille et le tannage de peau d'original;
- À la garderie, les enfants vont en excursion pour rendre visite aux « grands-mères » et sont exposés à la langue au moyen du jeu;
- La formation de partenariats entre les jeunes et les aînés pour favoriser le transfert intergénérationnel des connaissances; ainsi, les aînés enseignent la langue et racontent des histoires aux jeunes, qui enseignent à leur tour aux aînés à utiliser une tablette électronique;
- Production d'un DVD dans lequel les aînés sont des personnages animés enseignant la langue.

### **Apprécier la culture, la langue et l'identité autochtones**

Au cours des deux dernières années de l'Initiative, des données ont été recueillies sur la mesure dans laquelle les participants aux projets de l'ILA apprécient leur culture, leur langue et leur identité autochtones à la suite de leur participation au projet. Comme on peut le voir dans le graphique 3, les résultats sont positifs pour chacun de ces aspects, alors que plus de 90 % des participants tant en 2012-2013 qu'en 2013-2014 ont indiqué que leur participation à un projet de l'ILA leur avait permis d'apprécier leur culture, leur langue et leur identité autochtones. Les participants devaient également indiquer si leur participation au projet de l'ILA leur avait permis d'apprécier leur identité canadienne. Les résultats étaient plus nuancés à cet égard, alors que 37 % (n=906) des participants étaient d'accord avec cet énoncé en 2012-2013 et 39 % (n=865) étaient d'accord avec l'énoncé en 2013-2014.

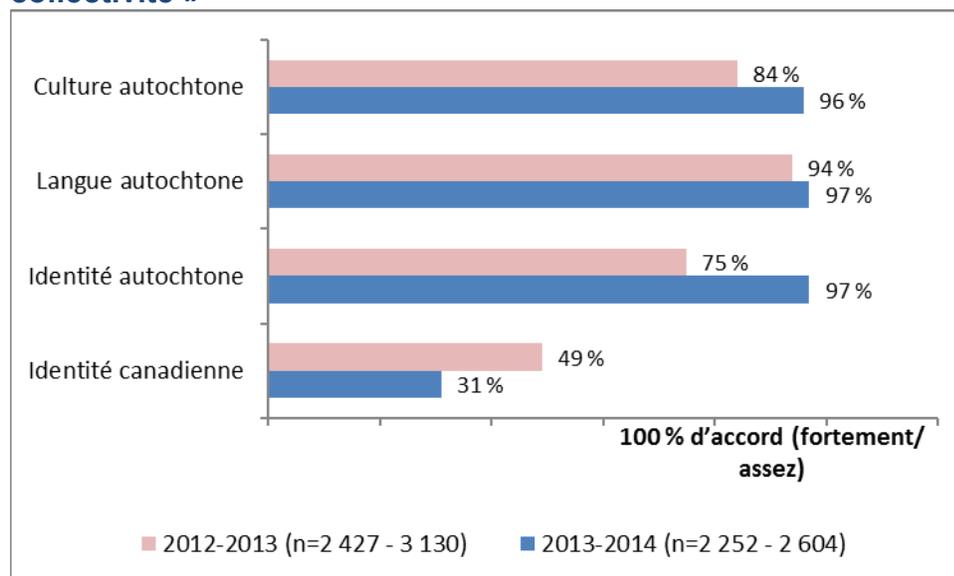
**Graphique 3 : Participants aux projets de l'ILA d'accord avec l'énoncé : « Ma participation à ce projet m'a permis d'apprécier ma/mon... »**



Source : Données administratives de l'ILA : résultats du programme, 2012-2013 et 2013-2014

De même, les rapports finaux indiquent également la mesure dans laquelle les participants aux projets de l'ILA ont partagé leur culture, leur langue et leur identité autochtones dans leur collectivité à la suite de leur participation aux projets. Le graphique 4 présente ces constatations. De manière générale, des données probantes de 2012-2013 indiquent que les participants ont partagé leur langue autochtone dans une plus grande mesure que leur culture ou leur identité autochtones. Toutefois, les données indiquent que la nature du partage était plus égale entre ces trois aspects en 2013-2014.

#### Graphique 4 : Participants aux projets de l'ILA d'accord avec l'énoncé : « Ma participation à ce projet m'a permis de partager ma/mon [...] avec ma collectivité »



Source : Données administratives de l'ILA : résultats du programme, 2012-2013 et 2013-2014

Les participants ont également indiqué si leur participation aux projets de l'ILA leur avait permis de partager leur identité canadienne. À l'image des résultats concernant l'appréciation de leur identité canadienne, les participants d'accord avec cet énoncé étaient moins nombreux au cours de chacune des deux années, alors que 49 % (n=1 246) étaient d'accord avec l'énoncé en 2012-2013 et 31 % (n=704) étaient d'accord avec l'énoncé en 2013-2014.

Les résultats de l'enquête appuient les données autodéclarées. Trois quarts (84 %) des bénéficiaires de fonds qui ont répondu à l'enquête étaient assez d'accord (43,3 %) ou fortement d'accord (41,3 %) avec l'énoncé selon lequel les participants aux projets de leur organisation, financés par l'ILA, appréciaient et partageaient leur langue, leur culture et leur identité avec les autres Canadiens.

L'enquête demandait également aux bénéficiaires de fonds si les participants à leurs projets étaient maintenant davantage engagés dans leurs collectivités à la suite de leur participation aux projets financés par l'ILA. Trois quarts (75 %) des bénéficiaires de fonds qui ont répondu à l'enquête étaient assez d'accord (37,3 %) ou fortement d'accord (37,3 %) avec l'énoncé selon lequel les participants aux projets de leur organisation financés par l'ILA étaient maintenant davantage engagés dans leurs collectivités.

#### Résultats inattendus

Tant les répondants à l'enquête que les répondants aux entrevues ont mentionné un résultat inattendu précis, à savoir que certains projets financés par l'ILA ont remporté du succès dépassant largement les attentes, alors que des collectivités voisines et des établissements

d'enseignement postsecondaire ont adopté les concepts ou le matériel mis en œuvre dans les collectivités grâce aux fonds de l'ILA.

Bien qu'il existe des données probantes sur l'adoption des ressources élaborées dans le cadre des projets financés par l'ILA, le programme ne recueille pas de données sur la mesure dans laquelle le matériel, les outils et les ressources financés dans le cadre des projets font l'objet d'un partage systématique en dehors de la collectivité concernée; de plus, le PA ne joue pas présentement un rôle actif dans le partage des produits issus des projets financés. Même s'il ne s'agit pas là d'un indicateur de réussite de l'ILA, ce genre de partage est néanmoins une pratique exemplaire du point de vue de la concrétisation de résultats plus vastes et à plus long terme. Le concept du partage formel des ressources financées par l'ILA a été soulevé par les intervenants clés, notamment par PCH, les organismes tiers et les experts dans leurs commentaires sur les besoins, les réussites et l'efficacité.

En ce qui concerne d'autres résultats inattendus, les répondants ont indiqué un petit nombre d'autres résultats positifs ou négatifs, mais leurs réponses différaient. Voici quelques exemples de résultats inattendus positifs cités par les répondants à l'enquête ou par les répondants aux entrevues :

- Une plus grande connaissance de notre organisation;
- La guérison des aînés;
- La création de nouveaux partenariats;
- L'élaboration d'un plan linguistique.

À titre d'exemple d'un résultat inattendu négatif, mentionnons les conflits survenus dans la collectivité au sujet des concepts de langue et de culture et quant à la meilleure façon de dépenser les fonds de l'ILA pour répondre aux besoins de la collectivité.

### **Facteurs de réussite et obstacles à la mise en œuvre des projets**

Dans le cadre des entrevues, on a demandé aux répondants de nommer des facteurs qui contribuent à la mise en œuvre réussie d'un projet. Voici un aperçu des facteurs cités le plus souvent :

- Le soutien parental et le leadership de la collectivité (n=3 répondants de PCH et des autres ministères);
- Des projets prévoyant l'engagement ou la participation des membres et des jeunes de la collectivité (n=3 répondants de PCH, des autres ministères et des provinces et territoires);
- Le projet fait partie d'une stratégie linguistique (n=2 répondants de PCH);
- La capacité d'obtenir du financement ou du soutien en nature auprès d'autres sources (n=2 répondants de PCH);
- L'infrastructure communautaire en place (n=2 répondants de PCH et d'organismes tiers).

On a également demandé aux répondants aux entrevues de nommer des obstacles à la mise en œuvre des projets. Les obstacles cités comprenaient :

- Le manque de fonds ou le fait de ne pas obtenir le financement total demandé dans le cadre de l'ILA (n=6 répondants de PCH, d'organismes tiers et d'autres ministères);
- Les délais de réception du financement de l'ILA (n=5 répondants de PCH et d'organismes tiers);
- Le manque de continuité de la direction et du personnel des organismes bénéficiaires (parce que la proposition a été rédigée par une autre personne que celle qui met le projet en œuvre ou parce que la mise en œuvre du projet s'écarte de la proposition), le manque d'enseignants, d'aînés ou de leaders ou le fait que l'organisation n'a pas la capacité voulue (n=4 répondants de PCH);
- Le manque d'intérêt chez les membres de la collectivité (n=2 répondants de PCH).

### **Forces et faiblesses de la conception et de l'exécution de l'ILA**

Si la plupart des répondants à l'enquête (84 %) se déclarent globalement satisfaits de l'Initiative, ils ont toutefois mis en relief, à l'instar d'intervenants clés, plusieurs forces et faiblesses de la conception et de l'exécution actuelles de l'ILA, qui pourraient avoir des répercussions sur son efficacité et son efficience.

Les répondants à l'enquête devaient évaluer leur satisfaction à l'égard des aspects suivants de la conception et de l'exécution :

- La disponibilité de l'information et des services
  - Les services fournis par le personnel;
  - La disponibilité de l'information;
  - La disponibilité des services dans la langue officielle de son choix.
- Le processus de demande et d'examen
  - La clarté des lignes directrices relatives aux demandes;
  - Les critères d'admissibilité et les normes;
  - Le processus global de présentation des demandes;
  - Les commentaires au sujet de la demande;
  - La transparence du processus d'examen;
  - Le moment de la notification de l'approbation du financement.

Les intervenants clés interviewés devaient évaluer l'efficacité de l'Initiative pour des aspects similaires de la conception et de l'exécution.

### **Information et services fournis aux demandeurs**

PCH et les organismes d'exécution tiers aident les organisations autochtones à présenter une demande de financement en leur fournissant des modèles et des conseils. L'information sur l'ILA est disponible sur le site Web, dans les appels de propositions (qui comprennent maintenant de l'information sur les activités prioritaires qui seront financées) et dans les séances de formation en personne offertes par les agents de programme du PA. Les sites Web du PA et de l'ILA contiennent de l'information sur les objectifs, sur les bénéficiaires admissibles, sur les activités admissibles et sur les dépenses non admissibles. Entre

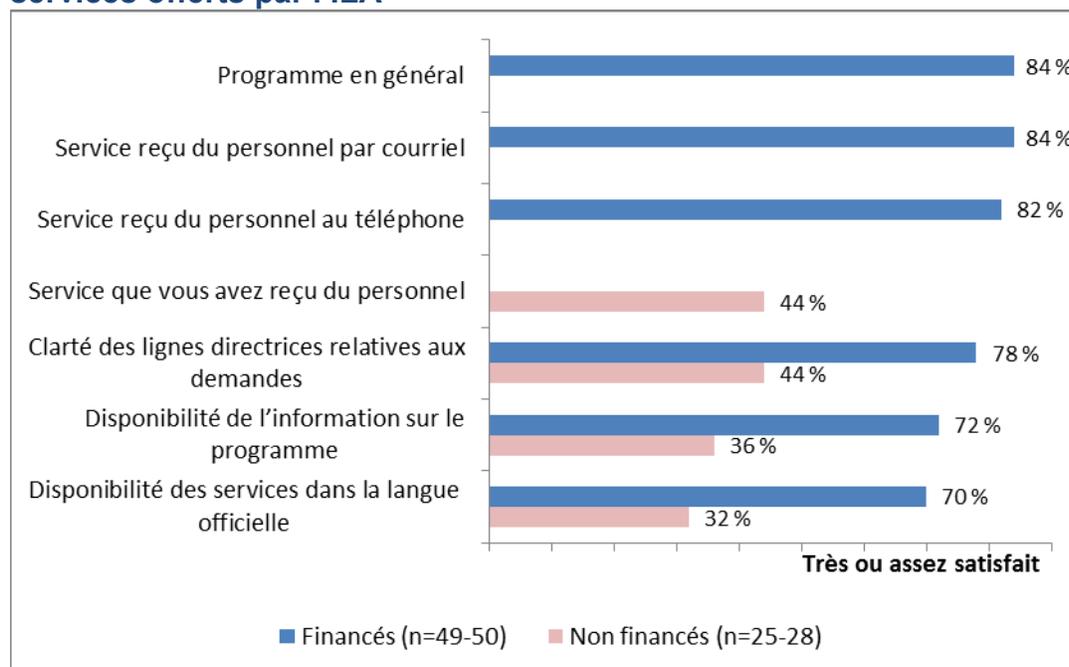
2009-2010 et 2013-2014, PCH a lancé cinq appels de propositions pour l'ILA, affichés annuellement sur le site Web du PA en plus d'être envoyés par la poste à tous les anciens demandeurs.

En général, deux à trois séances de formation en personne sont offertes chaque année à différents endroits au Canada pour offrir de l'aide sur l'élaboration des propositions de projet. Les organismes d'exécution tiers offrent aussi des séances d'information aux demandeurs éventuels au moyen de webinaires. En tout, neuf séances de formation ont été offertes dans l'ensemble du Canada par le PA entre avril 2011 et novembre 2013; le nombre total de participants à sept d'entre elles était de 101. On ne disposait pas de données sur la participation pour les deux autres séances.

En plus des séances en personne offertes par PCH, divers documents d'orientation ont été produits pour faciliter l'élaboration des propositions et le compte rendu ultérieur des résultats, notamment des présentations, des webinaires, des modèles, des formulaires et des accords de contribution.

Les répondants à l'enquête devaient évaluer leur satisfaction à l'égard de l'information et des services fournis par PCH ou par les organismes d'exécution tiers, le cas échéant. Le graphique 5 présente les résultats. Dans l'ensemble, les bénéficiaires de fonds étaient beaucoup plus satisfaits que les demandeurs non financés. Les interactions avec le personnel et la clarté des lignes directrices relatives aux demandes sont les aspects qui ont obtenu la note la plus élevée. Ceux à l'égard desquels le niveau de satisfaction était le plus faible, mais qui ont tout de même reçu une note élevée, en particulier de la part des demandeurs financés, étaient la disponibilité de l'information sur l'Initiative, par rapport auxquels 10 % des bénéficiaires financés et 29 % des demandeurs non financés se sont dits insatisfaits. Pour ce qu'il y a de la disponibilité des services dans la langue officielle de son choix, 6 % des bénéficiaires financés et 35 % des demandeurs non financés se sont dits insatisfaits et 10 % des bénéficiaires financés et 14 % des demandeurs non financés ont indiqué que l'énoncé ne s'appliquait pas. Les répondants à l'enquête n'ont fourni aucune explication quant aux raisons pour lesquelles ces aspects avaient obtenu une note plus faible.

### Graphique 5 : Satisfaction des demandeurs à l'égard de l'information et des services offerts par l'ILA



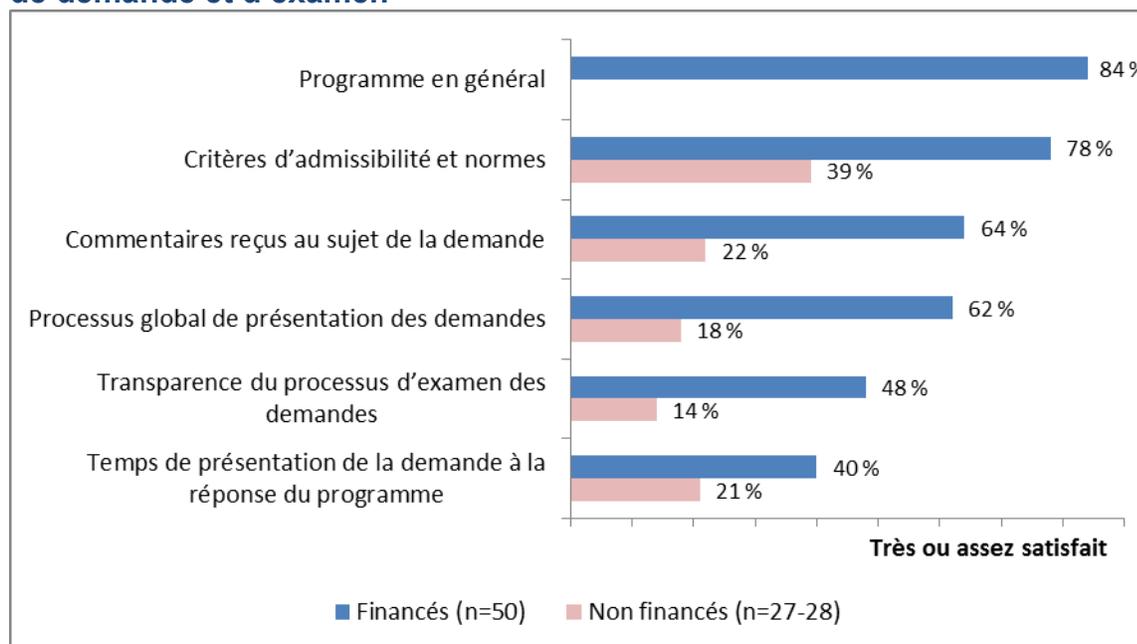
Source : Enquête auprès des demandeurs financés et non financés aux fins de l'évaluation de l'ILA

Les principaux intervenants tiers et de PCH ont accordé une note élevée à l'efficacité des communications au sujet de l'Initiative. Les notes moyennes (sur une échelle de 5 points) étaient de 4,3 pour les répondants de PCH (d'après 5 réponses) et de 3,7 pour les organismes tiers (d'après 3 réponses). De même, un petit nombre de répondants de PCH ont indiqué que les communications et l'orientation fournies aux collectivités étaient un point fort.

### Processus de présentation et d'examen des demandes

Les répondants à l'enquête devaient également faire part de leurs commentaires sur les aspects du processus de demande et d'examen (voir le graphique 6). Les bénéficiaires de fonds étaient beaucoup plus satisfaits que les demandeurs non financés. Les critères d'admissibilité et les normes représentent l'autre aspect de l'exécution qui a obtenu la note la plus élevée, suivi des commentaires reçus au sujet de la demande et du processus global de présentation des demandes. Le délai entre la présentation de la demande et la réponse de l'Initiative est l'aspect de l'exécution qui a obtenu la plus faible note parmi les bénéficiaires de fonds; les demandeurs non financés étaient toutefois moins insatisfaits à cet égard.

**Graphique 6 : Satisfaction des demandeurs à l'égard des aspects du processus de demande et d'examen**



Source : Enquête auprès des demandeurs financés et non financés aux fins de l'évaluation de l'ILA

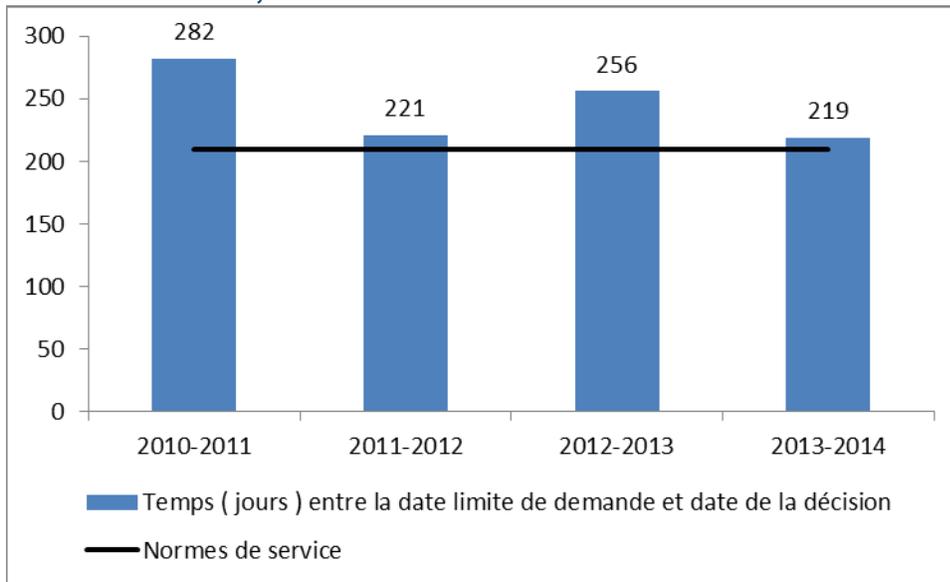
Quand les répondants de PCH et des organismes tiers aux entrevues se sont prononcés sur des aspects similaires du processus d'exécution, les notes moyennes étaient très différentes d'un aspect à l'autre et selon le type de répondant. Les critères d'admissibilité ont reçu la plus haute note, soit une note moyenne de 4,0 de la part des répondants de PCH (d'après 5 réponses) et de 4,3 de la part des répondants des organismes tiers (d'après 3 réponses); venait ensuite le processus d'appel de propositions, avec une note moyenne de 4,4 du côté de PCH et de 2,3 du côté des organismes tiers. En revanche, le processus d'examen et d'approbation a obtenu la note moyenne la plus faible de la part des deux types de répondants, en particulier du côté des organismes tiers : en effet, les répondants de PCH ont accordé une note moyenne de 3,1 tandis que celle accordée par les organismes tiers n'était que de 2. Au sujet des aspects de l'exécution à améliorer, le processus d'examen a souvent été mentionné; on le décrivait comme un processus trop long qui retarde l'allocation des fonds ou comme un processus trop lourd comportant un trop grand nombre d'examens et d'approbations.

Le PA a des normes de service pour les délais de traitement des demandes de financement (accusé de réception, décision et paiement). Pour ce qui est d'aviser le demandeur de la décision relative au financement, le but du PA, notamment de l'ILA, est de produire un avis écrit officiel concernant la décision relative au financement dans les 30 semaines (c'est-à-dire 210 jours) suivant la date butoir pour le dépôt de la demande de financement de l'élément particulier du PA<sup>38</sup>.

<sup>38</sup> Patrimoine canadien. Normes de service pour le Programme des Autochtones.  
<http://www.pch.gc.ca/fra/1270039609241/1305897413896>

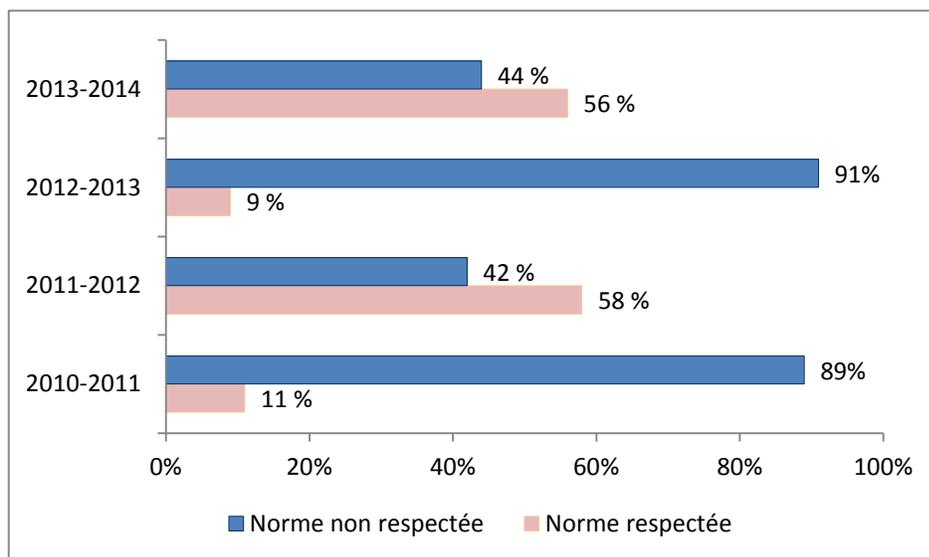
Le graphique 7 ci-dessous présente le délai moyen en jours entre la date limite de présentation des demandes et la date de décision, de 2010-2011 à 2013-2014. Bien que les délais relatifs à la décision concernant le financement se soient améliorés au fil du temps pour les projets approuvés, passant de 286 jours en 2010-2011 à 244 en 2013-2014, la norme de service n'est toujours pas respectée pour toutes les demandes.

**Graphique 7 : Délai moyen entre la date limite de présentation des demandes et la date de décision, de 2010-2011 à 2013-2014**



Le graphique 8 ci-dessous montre le pourcentage de demandes approuvées pour lesquelles la norme de service a été respectée ou non respectée au cours de chacune des années visées par l'évaluation. Comme on peut le constater, la norme de 210 jours a été respectée en 2013-2014 pour 56 % des demandes approuvées.

**Graphique 8 : Demandes approuvées : pourcentage respectant ou pas la norme de service**



Une analyse plus poussée des demandes approuvées en 2013-2014 indique que les décisions ont été prises pour 65 % des demandes relatives à l'ILA, dans les 212 jours suivant la date butoir pour le dépôt des demandes.

## 5.2. Question fondamentale n° 5 : Démonstration de l'efficacité et de l'économie

### Dans quelle mesure l'exécution de l'ILA est-elle efficace?

#### PRINCIPALES CONSTATATIONS

Les frais administratifs de l'ILA diminuent depuis le sommet de 20,2 % atteint en 2011-2012; le pourcentage correspondait à 15,5 % en 2013-2014. Étant donné que PCH a reçu près de 300 demandes tant en 2011-2012 qu'en 2013-2014, tout indique que l'ILA a amélioré l'efficacité de son processus d'examen des demandes au cours des dernières années. D'autres gains d'efficacité sont prévus en raison des mesures adoptées en 2014-2015, et de la participation à l'Initiative de modernisation des subventions et contributions de PCH.

Le coût moyen par projet financé par l'ILA entre 2009-2010 et 2013-2014 s'élevait à 40 793 \$ tandis que le coût moyen par participant correspondait à 826 \$ pour la période de 2009-2010 à 2012-2013. Les coûts par projet et par participant variaient considérablement d'une année à l'autre.

Au cours de chacune des années visées par l'évaluation, l'ILA n'a pas utilisé une partie de ses fonds de subventions et contributions. Le montant inutilisé total au cours de la période de cinq ans visée par l'évaluation s'élevait à 4,9 millions de dollars (soit 21 % de son budget de subventions et contributions). Le montant inutilisé diminue depuis le sommet observé en 2011-2012. En 2013-2014, le montant inutilisé était de

0,9 million de dollars (soit 19 % du budget de subventions et contributions pour l'année en question). Deux raisons principales expliquent cette non-utilisation de fonds : premièrement, le financement de certains projets recommandés par l'Initiative a été refusé; deuxièmement, les bénéficiaires d'un financement de projet sont incapables de dépenser au complet le budget de leur projet parce que les projets sont approuvés et financés trop tard au cours de l'exercice.

D'après les données probantes, il n'y a pas de solutions de rechange économiques qui permettraient à l'ILA d'atteindre les mêmes résultats.

Toutes les sources de données confirmaient un fort soutien à l'égard du financement pluriannuel. Il offre en effet la possibilité d'améliorer l'efficacité opérationnelle pour PCH tout en offrant une plus grande stabilité financière aux bénéficiaires de fonds et en leur permettant ainsi de mieux planifier et mettre en œuvre leurs projets.

La Politique sur l'évaluation (2009) du SCT définit la démonstration de l'économie et de l'efficacité comme une évaluation de l'utilisation des ressources par rapport à la production d'extrants et des progrès réalisés vers l'atteinte des résultats escomptés. Cette évaluation de l'économie et de l'efficacité est fondée sur l'hypothèse voulant que le programme dispose d'un système de mesure du rendement normalisé et que les systèmes financiers utilisent la détermination des coûts par activités. Compte tenu de l'absence de données financières ministérielles sur les extrants et les résultats du programme, et de l'intégration du budget de l'ILA à celui du PA<sup>39</sup>, il nous a été impossible d'évaluer l'utilisation des ressources en ce qui a trait à la production d'extrants et des résultats escomptés.

Nous résumons dans la section qui suit les constatations de l'évaluation en lien avec l'efficacité et l'économie de l'ILA.

### **Dépenses prévues et dépenses réelles**

Il nous a été impossible de comparer les dépenses réelles de l'ILA à son budget puisque ce dernier est intégré au budget du PA. Les niveaux de référence de l'ILA pour le crédit 1 n'ont pas été modifiés pour refléter le fait que l'exécution, à la suite de l'adoption d'un modèle d'exécution par PCH, a été assumée en grande partie par le personnel de PCH plutôt que par des tiers, sauf en Colombie-Britannique. Ainsi, le niveau de référence du crédit 1 de l'ILA est insuffisant pour couvrir le niveau d'effort requis de la part du Ministère pour exécuter l'Initiative, et des fonds ont été réaffectés à partir d'autres programmes de la Direction générale pour faire en sorte que l'ILA puisse répondre aux exigences associées à l'émission des appels de propositions, à l'examen et à la recommandation des demandes, et à la surveillance des projets.

---

<sup>39</sup> Une analyse de l'efficacité et de l'économie du PA, y compris de l'ILA, sera effectuée dans le cadre de l'évaluation du PA en 2014-2015.

## Frais administratifs de PCH pour exécuter l'ILA

Les frais administratifs réels engagés par PCH pour assurer la gestion et l'exécution de l'ILA totalisaient environ 3 525 252 \$ de 2009-2010 à 2013-2014, ce qui représente 15,9 % des dépenses d'ILA pour cette période. Comme on peut le voir dans le tableau 11, au cours de la période visée par l'évaluation, les frais administratifs de PCH en pourcentage des dépenses totales de l'Initiative ont diminué depuis le sommet observé en 2011-2012. Les frais administratifs correspondaient à 15,5 % en 2013-2014. Le pourcentage le plus élevé (20,2 %) a été enregistré en 2011-2012 et le plus bas (13,3 %), en 2009-2010. Les subventions et contributions de PCH (ou le crédit 5) comprennent les fonds utilisés à des fins administratives par les organismes d'exécution tiers.

**Tableau 11 : Frais administratifs de PCH pour 2009-2010 à 2013-2014**

|                                 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | Total      |
|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| A. Salaires et F et E           | 641 542   | 601 756   | 821 161   | 758 530   | 702 263   | 3 525 252  |
| B. Subventions et contributions | 4 198 352 | 3 850 064 | 3 249 338 | 3 465 944 | 3 820 613 | 18 584 311 |
| C. Total                        | 4 839 894 | 4 451 820 | 4 070 499 | 4 224 474 | 4 522 876 | 22 109 563 |
| Ratio (A/C*100)                 | 13,3 %    | 13,5 %    | 20,2 %    | 18,0 %    | 15,5 %    | 15,9 %     |

Le nombre de demandes (282) a été important en 2011-2012 et c'est également l'année où les frais administratifs ont été les plus élevés. Le grand nombre de demandes découlait du passage au modèle d'exécution par des tiers à celui par PCH. La décision de modifier la méthode d'exécution a entraîné une augmentation du nombre de dossiers à évaluer et également une augmentation de la charge de travail au sein de la Direction pendant la période de transition.

Il y a eu moins de demandes (128) l'année suivante et également une diminution des frais administratifs à 18 %. En 2013-2014, à l'image de 2011-2012, le nombre de demandes a été important (276), mais les frais administratifs étaient plus faibles, soit 15,5 %. On peut en déduire que l'Initiative a amélioré l'efficacité de son processus d'examen des demandes au cours des dernières années. Cette observation est confirmée par les répondants de PCH aux entrevues qui ont indiqué que de nombreux changements ont été apportés aux processus de PCH relatifs aux demandes, notamment de nouveaux modèles, la formation des agents et d'autres améliorations pour simplifier le processus.

Le personnel de l'ILA a adopté d'autres mesures pour améliorer l'efficacité du programme, notamment des processus peaufinés, de nouveaux modèles d'examen et de rapport, ainsi qu'une nouvelle structure organisationnelle et de nouveaux liens hiérarchiques. L'instauration de l'Initiative de modernisation des subventions et contributions de PCH permettra d'améliorer encore plus l'efficacité, car elle simplifiera, normalisera et rationalisera les processus de subventions et contributions.

## Frais administratifs du FPHLCC

Comme on peut le voir dans le tableau 12, si l'on tient compte uniquement des frais administratifs de l'organisme d'exécution tiers (FPHLCC), la moyenne au cours de la période de cinq ans était de 12,9 %. Le pourcentage maximal permis en vertu de l'accord de contribution conclu avec PCH correspond à 15 %. Au cours des deux dernières années de l'Initiative, les frais administratifs du FPHLCC correspondaient à 13,5 % en 2012-2013 et à 12,3 % en 2013-2014.

**Tableau 12 : Frais administratifs du FPHLCC – de 2009-2010 à 2013-2014**

| Organisme d'exécution/année | Frais administratifs (\$) | Financement versé aux bénéficiaires (\$) | Frais administratifs en pourcentage du budget total |
|-----------------------------|---------------------------|--|---|
| <i>FPHLCC</i>               |                           |  |   |
| 2009-2010                   | 23 747                    | 208 723                                  | 10,2 %  |
| 2010-2011                   | 35 250                    | 168 330                                  | 17,3 %  |
| 2011-2012                   | 100 190                   | 693 581                                  | 12,6 %  |
| 2012-2013                   | 112 990                   | 720 960                                  | 13,5 %  |
| 2013-2014                   | 97 964                    | 699 233                                  | 12,3 %  |
| Total                       | 370 141                   | 2 490 827                                | 12,9 %  |

Remarque : le financement versé aux bénéficiaires des organismes d'exécution tiers et de PCH élimine les frais administratifs des organismes d'exécution tiers.

## Coût moyen par projet et par participant

Étant donné les dépenses totales de l'ILA au cours de la période de cinq ans (22 109 563 \$) et le nombre total de projets financés par l'ILA (n=542), le coût moyen par projet correspondait à 40 793 \$.

Si l'on exclut l'année 2013-2014, le coût total par participant correspondait à 826 \$ d'après les dépenses totales de l'ILA pour 2009-2010 à 2012-2013 (17 586 687 \$) et le nombre total de participants (21 281).

Le coût par projet et par participant varie considérablement d'une année à l'autre. Dans le cas du coût par projet, le montant est passé d'un sommet de 59 500 \$ en 2012-2013 à un creux de 27 344 \$ en 2009-2010. Le coût par participant a enregistré un sommet de 10 820 \$ en 2013-2014 et un creux de 464 \$ en 2010-2011. Ces chiffres sont présentés dans le tableau 13.

**Tableau 13 : Coût par projet et par participant**

|              |  | Nbre de projets <sup>a</sup> | Nbre de participants <sup>a</sup> | Dépenses totales <sup>b</sup> | Coût par projet  | Coût par participant |
|--------------|--|------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|------------------|----------------------|
| 2009-2010    |  | 177                          | 1 212                             | 4 839 894 \$                  | 27 344 \$        | 3 993 \$             |
| 2010-2011    |  | 136                          | 9 605                             | 4 451 820 \$                  | 32 734 \$        | 464 \$               |
| 2011-2012    |  | 78                           | 2 228                             | 4 070 499 \$                  | 52 186 \$        | 1 827 \$             |
| 2012-2013    |  | 71                           | 8 236                             | 4 224 474 \$                  | 59 500 \$        | 513 \$               |
| 2013-2014    |  | 80                           | s.o.                              | 4 522 876 \$                  | 56 536 \$        | s.o.                 |
| <b>Total</b> |  | <b>542</b>                   | <b>-</b>                          | <b>22 109 563 \$</b>          | <b>40 793 \$</b> | <b>-</b>             |

*Sources* : <sup>a</sup> Étant donné que les chiffres de 2013-2014 pour le nombre total de demandeurs étaient incomplets, il est impossible de calculer le coût par participant.  
<sup>b</sup> Renseignements financiers de l'ILA pour 2009-2010 à 2013-2014

### Dépenses au titre des subventions et contributions

L'examen du budget de subventions et contributions de l'ILA révèle que l'Initiative compte des montants inutilisés lors de chacune des cinq années visées par l'évaluation. Le montant total inutilisé s'élève à 4,9 millions de dollars pour la période de cinq ans, ce qui représente 21 % du budget total de subventions et contributions; le montant inutilisé le plus élevé (1,4 million de dollars) a été enregistré en 2011-2012 et le plus bas (0,5 million de dollars), en 2009-2010. Le montant inutilisé diminue depuis le sommet observé en 2011-2012; il était de 1,2 million de dollars en 2012-2013 et de 0,9 million de dollars en 2013-2014. Le montant inutilisé en 2013-2014 représentait 19 % du budget total de subventions et contributions. Selon l'évaluation préliminaire<sup>40</sup> du budget et des dépenses de subventions et contributions en 2014-2015, les montants inutilisés continuent à diminuer de manière significative.

À propos des raisons de la non-utilisation de fonds de subventions et contributions, un petit nombre de répondants de PCH aux entrevues ont dit que la non-utilisation s'explique en partie parce que le financement de certains projets recommandés par l'Initiative a été refusé, et que, ce n'est que récemment que le PA a instauré le concept d'engagement excédentaire de fonds pour permettre la réalisation de quelques projets dont le financement n'a pas été approuvé.

D'après un petit nombre de répondants de PCH aux entrevues, une autre raison de la non-utilisation de fonds, est le fait que les bénéficiaires d'un financement de projet sont incapables de dépenser au complet le budget de leur projet parce que les projets sont approuvés et financés trop tard au cours de l'exercice, alors qu'ils doivent être terminés à la fin de l'exercice. Par conséquent, les délais de la décision relative au financement ont des effets non seulement sur l'accès au financement et sur la mise en œuvre des projets, mais aussi sur la capacité de PCH à dépenser entièrement son budget.

<sup>40</sup> Les montants définitifs des dépenses pour 2014-2015 n'étaient pas disponibles au moment de l'évaluation en raison du calendrier des exigences du programme en matière de rapports.

## Solutions de rechange plus économiques

Des données probantes indiquent qu'il n'y a pas de solutions de rechange plus économiques qui permettraient à l'ILA d'atteindre les mêmes résultats. À la question sur la façon dont le gouvernement fédéral pourrait atteindre les mêmes résultats que l'ILA, mais à moindre coût, un petit nombre de répondants aux entrevues (n=4 répondants de PCH et d'organismes tiers) ont recommandé l'exécution de l'Initiative par des tiers. Toutefois, dans le cadre d'une vérification récente du PA, le fait que l'Initiative a « considérablement réduit la dépendance à l'égard de la mise en œuvre des paiements de transfert par des tiers dans le cadre de l'Initiative des langues autochtones (ILA)<sup>41</sup> » a été considéré comme étant un succès.

Améliorer encore plus les outils, la communication des outils et des modèles, et rationaliser davantage les processus sont des solutions qui ont été recommandées par un petit nombre de répondants (n=3 répondants de PCH recommandant une ou plusieurs de ces solutions). Enfin, un petit nombre de répondants estimaient que le partage du matériel élaboré avec le financement de l'ILA permettrait d'améliorer l'efficacité (n=2 experts).

Un petit nombre de répondants étaient d'avis que l'ILA était déjà efficace (n=2 répondants d'organismes tiers et d'experts).

## Financement pluriannuel

Toutes les sources de données confirmaient un fort soutien à l'égard du financement pluriannuel. Le rapport d'évaluation de 2002 faisait état de la valeur du financement pluriannuel, et cette valeur a été confirmée par tous les répondants aux entrevues auxquels on a demandé de faire part de leurs commentaires à ce sujet, ainsi que par une grande majorité de bénéficiaires de fonds qui ont répondu à l'enquête.

L'idée d'offrir du financement pluriannuel pour les projets financés par l'ILA est à l'étude depuis plus d'une décennie. En fait, le rapport d'évaluation de 2002 indiquait que le financement pluriannuel est nécessaire pour répondre aux besoins linguistiques de façon adéquate, efficace et systématique. Le rapport d'évaluation indiquait que les responsables des projets pourraient planifier en conséquence, et que les projets pourraient ainsi remporter beaucoup de succès, favoriser le maintien en poste et l'élaboration de programmes d'études. Le rapport d'évaluation du PA de 2008 mentionnait le financement pluriannuel comme élément pour améliorer l'efficacité opérationnelle, en faisant remarquer toutefois que le financement pluriannuel comportait des avantages et des inconvénients. Le rapport ne recommandait pas cette approche.

Les répondants aux entrevues auprès des intervenants clés étaient également enthousiastes à l'idée de mettre en place un certain niveau de financement pluriannuel. En fait, tous les

---

<sup>41</sup> Direction des services de vérification et d'assurance de PCH. « Rapport de vérification du Programme des Autochtones », avril 2014. Page iii.

répondants de PCH, des organismes tiers et les experts étaient en faveur du financement pluriannuel pour l'ILA.

La majorité des bénéficiaires de fonds (92 %) qui ont répondu à l'enquête appuyaient le financement pluriannuel (c'est-à-dire pour trois ans au maximum).

Les avantages du financement pluriannuel énumérés par les répondants à l'enquête ont également été confirmés par les répondants aux entrevues :

- La stabilité financière et organisationnelle, notamment la continuité du personnel, qui devrait mener, en partie, à de meilleurs taux de participation aux projets;
- La capacité de planifier les programmes de façon stratégique et de les concevoir de façon itérative;
- L'amélioration de l'exécution des programmes, notamment la mise en œuvre intégrale des projets et la capacité de les exécuter pendant une plus longue période;
- L'amélioration des taux de réussite et l'atteinte d'effets et de résultats à long terme.

Les répondants aux entrevues ont mentionné d'autres avantages du financement pluriannuel. Un grand nombre de répondants de PCH étaient d'avis que des économies de coûts et des gains d'efficacité seraient réalisés tant pour PCH que pour les bénéficiaires. Les répondants de PCH ont fait observer que le financement pluriannuel permettrait de réduire le temps que le personnel et les bénéficiaires consacrent au processus annuel de subventions et contributions et d'accorder davantage de temps à renforcer la mise en œuvre, la gestion et les fonctions d'établissement de rapports ainsi qu'à cerner les principales lacunes et les pratiques exemplaires et à intensifier les efforts de collaboration visant à combler ces lacunes. Quelques experts ont mentionné que des économies de coûts et des gains d'efficacité seraient réalisés pour les bénéficiaires. Toutefois, les répondants de PCH ont mentionné que l'actuel cycle de renouvellement biannuel de l'ILA pourrait poser des difficultés pour la mise en œuvre du financement pluriannuel.

L'inconvénient mentionné par quelques répondants de PCH était que le financement serait mobilisé pour une période plus longue qu'un an, ce qui empêcherait d'autres demandeurs d'obtenir des fonds.

Un petit nombre de répondants aux entrevues ont soumis des idées pour assurer le succès de la mise en œuvre du financement pluriannuel, notamment avoir une combinaison de projets pluriannuels et de projets annuels, déterminée en fonction de critères axés sur le risque et de lignes directrices relatives aux montants de financement (n=2 répondants de PCH), et allouer les fonds d'après l'approbation de rapports trimestriels ou annuels ou de plans de travail (n=3, y compris des répondants d'organismes tiers et d'autres ministères).

Les répondants de PCH ont également soulevé le point selon lequel le financement pluriannuel n'est peut-être pas possible avec un cycle de renouvellement bisannuel.

### 5.3. Autres questions d'évaluation

#### Le cadre actuel de mesure du rendement permet-il de saisir les résultats de l'ILA?

##### PRINCIPALES CONSTATATIONS

Le cadre de mesure du rendement est généralement efficace pour saisir la plupart des aspects du rendement de l'ILA. Le PA a amélioré la production des rapports et la mesure du rendement en adoptant de nouveaux modèles de rapport et en passant à l'IMSC, un nouveau système informatique.

Toutefois, un examen des données a révélé de nombreuses lacunes, notamment des domaines pour lesquels il manque des renseignements, et le manque d'uniformité de la collecte des données au fil des ans (p. ex. les tranches d'âge).

En outre, étant donné qu'un seul type d'activité est déclaré pour chaque projet, cette information est insuffisamment couverte et il est impossible de discerner les nuances quant à la façon dont les projets sont exécutés, et quant au lien entre l'exécution du projet et sa réussite.

#### Mesure du rendement

La SMRER examinée aux fins de l'évaluation était datée de 2011, et indiquait que les chiffres de base ou réels et les objectifs étaient en cours d'élaboration à ce moment, mais la vérification récente du PA (2014) indique que les objectifs de rendement n'ont été élaborés que récemment.

De manière générale, les descriptions et les définitions de la réussite (c'est-à-dire les résultats et les indicateurs du modèle logique) sont précises. Un petit nombre de répondants de PCH (n=2) ont soulevé des préoccupations quant à la définition de la réussite pour l'ILA, et estimaient que les communautés autochtones devraient être consultées à ce sujet ou être en mesure de définir la réussite pour leurs projets. L'équipe d'évaluation a noté que l'indicateur associé à l'acquisition de la langue conviendrait peut-être davantage pour le résultat intermédiaire « faire participer les personnes et les groupes autochtones à des activités renforçant les langues et les cultures autochtones par le truchement de l'ILA ».

Comme l'ILA est un élément du PA, aucun rapport sur le rendement n'est préparé spécifiquement pour l'ILA ou de manière plus générale pour le PA, à l'exception des renseignements contenus dans le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) annuel de PCH. En 2012-2013 et en 2013-2014, les renseignements suivants ont été déclarés : le nombre de collectivités et de projets financés par l'ILA (seul le nombre de projets était disponible dans le RMR de 2013-2014), le nombre de participants aux activités linguistiques et culturelles autochtones offertes par le PA (y compris entre autres par l'ILA) et le nombre de projets financés qui intègrent les langues et les cultures autochtones, et qui soutiennent le leadership et la mobilisation communautaire (entre autres par l'ILA).

L'évaluation a permis de répondre à la plupart des questions se rapportant à l'atteinte des résultats. Toutefois, il est possible d'améliorer les modèles et la production des rapports afin d'obtenir des données plus fiables. L'évaluation nous a permis de faire les constatations suivantes :

- Il y avait des lacunes, notamment des domaines pour lesquels les renseignements étaient incomplets, parce que les promoteurs des projets n'avaient pas fourni tous les renseignements exigés dans leur rapport final.
- Des données qualitatives sont recueillies sur l'atteinte des résultats, mais il n'y avait ni synthèse ni analyse de ces données.
- Les données ayant fait l'objet d'une synthèse ne comprenaient pas les données associées aux communautés des Premières Nations financées par les organismes tiers.
- En ce qui a trait à la classification des activités de projets (p. ex. élaboration de ressources documentaires, enseignement linguistique/cours de langue, etc.), le modèle de 2014-2015 indique que les promoteurs peuvent cocher tous les énoncés qui s'appliquent, mais les chiffriers comprennent une seule réponse possible pour la classification des projets, et sous-estiment ainsi les différents types d'activités qui ont été exécutées avec le financement de l'ILA. De plus, il est impossible de discerner les nuances quant à la façon dont les projets sont exécutés, et leur lien avec leur réussite.
- Les feuilles de calculs ne comprenaient pas de données par communauté (c.-à-d. que les données se limitaient à l'information axée sur le projet) ou par identité autochtone pour chacune des communautés (c.-à-d. Premières Nations, Inuits ou Métis). Les données concernant ces éléments ont été obtenues du programme de façon séparée.

Afin d'améliorer continuellement la capacité de l'Initiative à rendre compte de son financement et des résultats qui s'y rattachent, le PA a instauré un nouveau modèle de rapport pour tous les bénéficiaires de l'ILA. Bien que le modèle demande aux promoteurs des projets d'inclure les renseignements nécessaires pour répondre aux indicateurs dans la SMRER, et également certaines données qualitatives non demandées auparavant (comme les réussites, les problèmes ou les défis rencontrés dans l'exécution du projet), il ne corrige pas les problèmes susmentionnés. Par ailleurs, quelques répondants de PCH aux entrevues (n=3) estimaient qu'il fallait faire plus d'efforts pour obtenir davantage de données qualitatives de la part des promoteurs des projets.

## 6. Conclusions et recommandations

### 6.1. Conclusions

#### Pertinence

L'ILA demeure pertinente. Il est nécessaire que l'ILA continue à soutenir la préservation et la revitalisation des langues autochtones. Ce besoin est motivé par les preuves d'une tendance continue de l'appauvrissement linguistique causé par différents facteurs dont le legs des pensionnats, l'urbanisation et la diminution du nombre de locuteurs des langues autochtones, ainsi que l'influence des cultures occidentales et la prédominance des langues officielles. Par ailleurs, il y a peu de ressources en dehors de l'ILA pour répondre aux besoins des communautés autochtones en matière de revitalisation et de préservation des langues. Les personnes consultées aux fins de l'évaluation convenaient de manière générale que le besoin de programmes tels que l'ILA pour assurer la revitalisation et la préservation des langues autochtones est d'une telle ampleur que tous les programmes qui existent à cet égard sont à la fois nécessaires et complémentaires.

L'ILA a été en mesure de répondre dans une certaine mesure aux besoins des communautés autochtones. On peut considérer qu'elle y répond du point de vue de ses critères d'admissibilité, car ils sont généraux et peu restrictifs quant aux types d'organisations qui peuvent présenter une demande et, quant à la nature des projets admissibles. Elle est également jugée réceptive du fait qu'au cours des cinq dernières années, elle a investi 18,6 millions de dollars dans plus de 550 projets englobant plus des deux tiers des 90 langues autochtones au Canada. Toutefois, seulement 28 % des demandes reçues par l'ILA ont obtenu du financement et trois des cinq langues ayant bénéficié d'un financement important ne sont pas menacées. De même, les personnes consultées dans le cadre de l'évaluation s'interrogent sur la réceptivité de l'ILA et sa capacité à répondre aux besoins actuels et nouveaux des communautés autochtones. L'ILA n'a pas été en mesure de donner suite à la forte demande de financement. Les répondants ont aussi mentionné que l'allocation tardive des fonds de l'ILA était l'une des raisons pour lesquelles l'Initiative n'est pas en mesure de répondre adéquatement à tous les besoins. Lorsque le financement est alloué tardivement au cours de l'exercice, les bénéficiaires disposent de moins de temps (souvent moins de six mois) pour mettre en œuvre leur projet et le mener à bien. Cette situation limite la nature et l'étendue des activités qu'ils peuvent exécuter et les empêche ainsi de répondre aux besoins de leur collectivité.

Les objectifs et les activités de l'ILA sont harmonisés avec les priorités du gouvernement du Canada, plus précisément avec le résultat stratégique : « une culture et un patrimoine canadiens dynamiques », énoncé pour le secteur de dépenses des Affaires sociales du cadre pangouvernemental. Ils sont également harmonisés avec le Budget de 2014 qui indiquait que « le gouvernement du Canada maintiendra son appui aux initiatives visant à préserver les langues autochtones », ainsi qu'avec le résultat stratégique n° 2 de PCH, à savoir « les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne », et avec deux

priorités ministérielles de PCH, à savoir « célébrer notre histoire et notre patrimoine » et « investir dans nos collectivités ».

Même si aucune loi ne confie au gouvernement fédéral le mandat de préserver ou de revitaliser les langues autochtones, les responsabilités du Ministère liées au soutien de l'identité, des valeurs, du développement culturel et du patrimoine canadiens indiquent que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans la préservation et la revitalisation des langues autochtones.

## **Rendement – Réaliser les résultats escomptés**

L'ILA progresse vers l'atteinte de ses résultats immédiat, intermédiaire et ultime attendus. Pour ce qui est du résultat immédiat, à savoir « les communautés autochtones ont accès à des ressources permettant d'exécuter des projets liés aux langues et aux cultures autochtones par le truchement de l'ILA », l'évaluation révèle que ce résultat est atteint. Par exemple, plus de 550 projets ont été financés pendant la période de cinq ans visée par l'évaluation.

Du point de vue du résultat intermédiaire, à savoir « les personnes et les groupes autochtones participent à des activités renforçant les langues et les cultures autochtones », l'évaluation révèle que des progrès ont été réalisés à cet égard. Un nombre estimatif de 29 400 personnes ont participé à des projets de l'ILA pendant la période de cinq ans et 66 % des projets sont de nature participative ou partiellement participative. Les bénéficiaires de fonds qui ont répondu à l'enquête menée aux fins de l'évaluation sont emballés par l'ampleur de la participation des personnes et des groupes autochtones à des activités renforçant les langues et les cultures (90 % en étaient d'accord) et, par l'ampleur du rôle joué par l'ILA dans le renforcement de la langue et de la culture des participants (92 %).

Enfin, pour ce qui est du résultat ultime, à savoir « l'ILA contribue au fait que les Autochtones apprécient leurs langues et leurs cultures et les partagent avec les autres Canadiens », l'évaluation révèle, en s'appuyant sur les données issues des deux dernières années de la période visée par l'évaluation, que des progrès sont réalisés dans une certaine mesure à cet égard. Les participants aux projets de l'ILA augmentent leurs compétences linguistiques jusqu'à un certain point et les types de milieux dans lesquels les langues autochtones sont parlées sont plus nombreux. Une majorité de participants ont dit qu'ils appréciaient et qu'ils partageaient leur culture, leur langue et leur identité autochtones grâce à l'ILA. La plupart ont également indiqué qu'ils partagent leur culture, leur langue et leur identité autochtones avec leur collectivité. Toutefois, moins de 40 % des participants à des projets de l'ILA ont indiqué que leur participation leur avait permis d'apprécier leur identité canadienne, et moins de la moitié ont dit partager leur identité canadienne avec la collectivité.

Du point de vue de l'exécution de l'Initiative, l'évaluation a révélé que le processus de demande est généralement efficace, mais que la longueur des délais d'approbation de projets et d'allocation du financement pose des problèmes. Même si l'ILA n'a pas respecté sa norme de service de 210 jours pour toutes les demandes au cours de chacune des cinq années visées par l'évaluation, les données probantes indiquent toutefois qu'elle a

amélioré son rendement à cet égard : en 2013-2014, 56 % des demandes ont été approuvées dans le délai de 210 jours. Par ailleurs, le processus de sélection (à la suite de la présentation des demandes) manque de transparence en ce qui concerne l'examen des propositions. Il convient de souligner qu'étant donné que le nombre de demandes présentées dépasse la capacité de l'Initiative, ce ne sont pas tous les projets qui peuvent être financés.

Si certains projets financés par l'ILA ont remporté du succès dépassant les attentes, alors que des collectivités voisines et des établissements d'enseignement postsecondaire utilisent leur matériel et leur documentation, le PA ne joue pas un rôle actif présentement pour faciliter le partage, à l'extérieur de la communauté concernée, du matériel, des outils et des ressources élaborés dans le cadre d'un projet de l'ILA. Même s'il ne s'agit pas là d'un indicateur de réussite de l'Initiative, ce genre de partage est néanmoins une pratique exemplaire du point de vue de la concrétisation de résultats plus vastes et à plus long terme.

### **Rendement – Efficience et économie**

Les frais administratifs de l'ILA en pourcentage de son budget total correspondaient en moyenne à 15,9 % au cours de la période de cinq ans visée par l'évaluation. Le pourcentage a diminué graduellement depuis celui de 20 % atteint en 2011-2012, à la suite du passage au modèle d'exécution par PCH. Étant donné que PCH a reçu près de 300 demandes tant en 2011-2012 qu'en 2013-2014, tout indique que l'ILA a considérablement amélioré l'efficience du processus d'examen des demandes au cours des dernières années. Des gains d'efficience ont été réalisés en raison des mesures adoptées en 2014-2015. Des gains d'efficience supplémentaires sont prévus en raison de la participation à l'Initiative de modernisation des subventions et contributions (IMSC) de PCH.

Durant la période de cinq ans, du budget total de subventions et contributions de 23,5 millions de dollars, l'ILA n'a pas utilisé un montant de 4,9 millions de dollars, ce qui représente 21 % de son budget total de subventions et contributions. Le montant inutilisé diminue depuis le sommet observé en 2011-2012. En 2013-2014, le montant inutilisé correspondait à 0,9 million de dollars, soit 19 % du budget de subventions et contributions de l'Initiative pour l'exercice en question. Quand on examine les raisons de cette non-utilisation de fonds, la question des délais d'allocation du financement surgit de nouveau : les bénéficiaires d'un financement de projet sont en effet incapables de dépenser au complet le budget de leur projet parce que les projets sont approuvés trop tard au cours de l'exercice pour être financés au montant intégral approuvé. De même, jusqu'à tout récemment, l'Initiative n'a pas eu recours à l'engagement excédentaire de fonds pour réaliser des projets recommandés. Par conséquent, lorsque le financement de certains projets recommandés par l'Initiative a été refusé, les fonds concernés sont devenus périmés.

Le financement pluriannuel a également été examiné dans le cadre de l'évaluation. Toutes les sources de données confirment un fort soutien en faveur du financement pluriannuel. Parmi ses avantages, mentionnons une amélioration de l'efficience de l'exécution pour PCH, une plus grande stabilité pour les bénéficiaires de fonds, la réalisation de projets plus stratégiques, une amélioration de l'exécution des programmes par les bénéficiaires de fonds et le renforcement de la capacité des projets et de l'ILA à réaliser les résultats escomptés.

Toutefois, l'actuel cycle de renouvellement bisannuel de l'ILA peut poser des difficultés pour la mise en œuvre du financement pluriannuel.

Par ailleurs, l'équipe de l'évaluation a constaté que l'indicateur associé à l'acquisition des langues serait plus compatible avec le résultat intermédiaire « faire participer les personnes et les groupes autochtones à des activités renforçant les langues et les cultures autochtones par le truchement de l'ILA ».

## 6.2. Recommandations et réponse de la direction

Les trois recommandations suivantes découlent des constatations de l'évaluation :

| <b>Recommandation n° 1</b>  |                    |                 |
|---|--------------------|-----------------|
| Compte tenu du budget limité de l'ILA et de la complexité associée à la préservation et à la revitalisation des langues autochtones, le sous-ministre adjoint du Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions devrait envisager d'évaluer la faisabilité d'élaborer une stratégie sur les langues, visant à optimiser l'impact à long terme du financement de l'ILA. Cette stratégie pourrait comprendre notamment la mise en œuvre du financement pluriannuel pour une partie du budget de l'ILA. |                    |                 |
| <b>Déclaration d'acceptation ou de non-acceptation de la recommandation</b>   |                    |                 |
| <b>La direction accepte cette recommandation.</b>   |                    |                 |
| <b>Réponse de la direction</b>  |                    |                 |
| La Direction générale a entrepris des travaux préliminaires sur une stratégie linguistique élargie, et elle consultera les collègues à AADNC pour éclairer ses travaux. En collaboration avec le Centre d'expertise, la Direction générale examinera les possibilités de la mise en œuvre du financement pluriannuel pour une partie de l'enveloppe de l'ILA, et elle évaluera la possibilité d'en optimiser l'impact au moyen de plans linguistiques à long terme axés sur les collectivités.                |                    |                 |
| <b>Livrable(s)</b>  | <b>Échéanciers</b> | <b>BPR</b>      |
| Proposition de critères qui permettent aux bénéficiaires d'accéder à du financement pluriannuel.  | 31 décembre 2015   | Directeur – DAA |
| Proposition de lignes directrices pour déterminer l'allocation du budget de l'ILA mis de côté pour le financement pluriannuel   | 31 décembre 2015   | Directeur – DAA |
| Évaluation de la faisabilité d'élaborer une stratégie linguistique à long terme   | 31 mars 2016       | Directeur – DAA |

## Recommandation n° 2

Le sous-ministre adjoint du Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions devrait étudier des mécanismes pour partager de façon plus générale avec les autres communautés autochtones, les intervenants et le public, le matériel, les produits, les outils et les autres ressources élaborés avec les fonds de l'ILA. Dans la mesure du possible, le partage devrait également faciliter l'accès à de l'information sur les réussites et sur les leçons tirées de la mise en œuvre des projets.

### Déclaration d'acceptation ou de non-acceptation de la recommandation

**La direction accepte cette recommandation.**

### Réponse de la direction

La Direction générale étudiera des moyens pour partager avec les autres communautés autochtones, les intervenants et le public, les ressources élaborés avec les fonds de l'ILA, y compris les réussites et les leçons apprises.

| Livrable(s)  | Échéanciers     | BPR             |
|--|-----------------|-----------------|
| Élaboration d'options pour le partage des ressources | 31 janvier 2016 | Directeur – DAA |
| Détermination de l'option préférée                   | 31 mars 2016    | Directeur – DAA |

## Recommandation n° 3

Il y a plusieurs possibilités d'améliorer le processus d'examen des demandes et des propositions. Plus particulièrement, le sous-ministre adjoint du Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions devrait :

- Améliorer les délais associés à la décision de financer un projet et à l'allocation des fonds. La norme de service actuelle de 30 semaines est longue et n'est pas respectée pour toutes les demandes. Le PA a certes fait des efforts pour améliorer la formation et les outils destinés aux agents du programme, mais il est recommandé d'examiner et de simplifier davantage le processus d'approbation et les outils utilisés.
- Prendre des mesures pour accroître la transparence du processus d'examen des propositions, notamment les critères de sélection qu'utilisent les agents d'examen du PA pour évaluer et recommander les projets.

### Déclaration d'acceptation ou de non-acceptation de la recommandation

**La direction accepte cette recommandation.**

### Réponse de la direction

Les normes actuelles de service font l'objet d'une révision. En 2014-2015, des décisions ont été prises pour améliorer les normes de service, les méthodes d'évaluation et le processus d'approbation en vue de la réception des demandes de 2015-2016. En outre, le PA participe à une approche ministérielle pour le processus d'approbation.

La Direction générale a commencé à simplifier les processus et à obtenir des commentaires qualitatifs des bénéficiaires en 2013-2014. Elle examinera le processus d'examen des demandes qui sert à évaluer et à recommander les projets en vue de partager cette information avec les demandeurs.

| <b>Livrable(s)</b>  | <b>Échéanciers</b>  | <b>BPR</b>      |
|---|---|-----------------|
| Mise en œuvre des normes de service ministérielles quand le Centre d'expertise l'en avisera                                 | 31 avril 2015   | Directeur – DAA |
| Communication des critères d'évaluation aux demandeurs par l'envoi de lettres d'appel et l'affichage sur le site Web de PCH | D'ici le prochain appel de propositions, à l'automne 2015 | Directeur – DAA |

# ***ANNEXES***

## ANNEXE A : MATRICE D'ÉVALUATION

| Enjeux  | Questions d'évaluation  | Indicateurs   | Sources de données   | Méthodes de collecte  |
|---|---|---|--|---|
| <b>Pertinence</b>   |   |   |  |   |
| <b>Enjeu n° 1 : Besoin continu du programme</b>   |   |   |  |   |
| Évaluation de la mesure dans laquelle le programme continue de répondre à un besoin démontrable et est réceptif aux besoins des Canadiens | Dans quelle mesure l'ILA continue-t-elle à répondre à un besoin démontrable?    | <ul style="list-style-type: none"> <li>État actuel des besoins</li> <li>Tendances de la situation des langues autochtones au Canada</li> <li>Facteurs influant sur la situation des langues autochtones au Canada</li> <li>Nombre de demandeurs et de bénéficiaires financés par activité. Profil démographique de l'ILA, notamment le nombre de groupes linguistiques autochtones financés, le nombre et le type d'activités financées, le montant de financement et d'autres renseignements relatifs aux projets</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>État actuel des besoins</li> <li>Enquêtes et rapports de Statistique Canada</li> <li>Analyse documentaire effectuée par la DAA</li> <li>Autre documentation telle que l'Atlas UNESCO des langues en danger dans le monde</li> <li>Fonctionnaires de PCH, représentants d'autres gouvernements et organismes d'exécution tiers passés et actuels</li> <li>Documents du programme</li> <li>Données administratives</li> <li>Bénéficiaires financés et non financés</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>État actuel des besoins</li> <li>Analyse documentaire</li> <li>Analyse des documents administratifs</li> <li>Examen des données administratives</li> <li>Enquête auprès des bénéficiaires financés et non financés</li> <li>Entrevues auprès des intervenants clés menées auprès des fonctionnaires de PCH, des représentants d'AADNC, de SC et de l'ASPC et des organismes d'exécution tiers passés et actuels</li> </ul> |
|   | Dans quelle mesure l'ILA répond-elle aux besoins linguistiques des Autochtones? | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mesure dans laquelle l'ILA répond aux besoins linguistiques des Autochtones.</li> <li>Points de vue des intervenants clés et des</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Documentation telle que les enquêtes et les rapports de Statistique Canada</li> <li>Documentation du programme, telle que</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Entrevues auprès des intervenants clés menées auprès des fonctionnaires de PCH, d'autres représentants des</li> </ul>  |

| Enjeux   | Questions d'évaluation  | Indicateurs  | Sources de données  | Méthodes de collecte   |
|--|---|--|---|--|
|  |   | experts sur la mesure dans laquelle l'ILA répond aux besoins des Autochtones   | les rapports sur les projets des bénéficiaires <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnaires de PCH</li> <li>• Autres représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (p. ex. Santé Canada, AADNC)</li> <li>• Organismes tiers passés et actuels</li> <li>• Bénéficiaires financés de l'ILA</li> <li>• Experts</li> </ul>  | gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (p. ex. Santé Canada, AADNC), des organismes d'exécution tiers passés et actuels et des experts <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des documents administratifs</li> <li>• Enquête auprès des bénéficiaires financés</li> <li>• Analyse documentaire</li> </ul> |
| <b>Enjeu n°2 : Conformité aux priorités du gouvernement et du Ministère</b>  |   |  |   |  |
| Évaluation des liens entre les objectifs du programme et (i) les priorités du gouvernement fédéral et (ii) les résultats ministériels stratégiques | Dans quelle mesure l'ILA est-elle harmonisée avec les priorités stratégiques de PCH et les priorités du gouvernement fédéral? | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesure dans laquelle l'ILA est harmonisée avec les priorités stratégiques de PCH</li> <li>• Mesure dans laquelle l'ILA est harmonisée avec les priorités du gouvernement fédéral</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports sur les plans et les priorités ministériels</li> <li>• Rapports sur le rendement, budgets fédéraux</li> <li>• Présentations au Conseil du Trésor</li> <li>• Discours du Trône</li> <li>• Fonctionnaires de PCH</li> <li>• Autres représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (p. ex. Santé Canada, AADNC)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse documentaire</li> <li>• Analyse des documents administratifs</li> <li>• Entrevues auprès des intervenants clés menées auprès des fonctionnaires de PCH et d'autres représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (p. ex. Santé Canada, AADNC)</li> </ul> |
| <b>Enjeu n°3 : Harmonisation avec les rôles et responsabilités du gouvernement fédéral et du Ministère</b>   |   |  |   |  |

| Enjeux  | Questions d'évaluation   | Indicateurs   | Sources de données  | Méthodes de collecte  |
|---|--|---|---|---|
| Évaluation du rôle et des responsabilités du gouvernement fédéral relativement à l'exécution du programme | Dans quelle mesure l'ILA est-elle harmonisée avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral?  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mesure dans laquelle l'ILA est harmonisée avec les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Documentation du programme</li> <li>Documents de planification du gouvernement</li> <li>Fonctionnaires de PCH</li> <li>Autres représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (p. ex. Santé Canada, AADNC)</li> <li>Experts</li> </ul>                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des documents administratifs</li> <li>Entrevues auprès des intervenants clés menées auprès des fonctionnaires de PCH et d'autres représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (p. ex. Santé Canada, AADNC) et des experts</li> <li>Analyse documentaire</li> </ul> |
|   | Dans quelle mesure y a-t-il double emploi, chevauchement ou complémentarité entre l'ILA et les autres programmes relatifs aux langues autochtones au Canada? | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mesure dans laquelle il y a double emploi, chevauchement ou complémentarité entre l'ILA et des programmes autochtones comportant un volet linguistique</li> <li>Comparaisons avec les autres programmes autochtones comportant un volet linguistique aux niveaux fédéral, provincial et territorial (Santé Canada, AADNC, ASPC)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Documents du programme</li> <li>Fonctionnaires de PCH, autres représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, organismes d'exécution tiers actuels et experts</li> <li>Documentation, sites Web connexes des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Entrevues auprès des intervenants clés menées auprès des fonctionnaires de PCH, d'autres représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et des experts</li> <li>Analyse des documents administratifs</li> <li>Analyse documentaire</li> </ul>                                |
| <b>Rendement (efficacité, efficience et économie)</b>   |  |   |   |   |
| <b>Enjeu n° 4 : Réalisation des résultats attendus</b>  |  |   |   |   |
| Évaluation des progrès réalisés dans l'atteinte   | <i>Résultat immédiat</i>   | <i>Documents d'orientation</i>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Données administratives (date des demandes et</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Examen des données</li> </ul>  |

| Enjeux   | Questions d'évaluation  | Indicateurs  | Sources de données   | Méthodes de collecte  |
|--|---|--|--|---|
| <p>des résultats escomptés (y compris les résultats immédiats, intermédiaires et ultimes) par rapport aux cibles et à la portée du programme, à la conception du programme, ce qui comprend les liens et la contribution des extrants aux résultats.</p> | <p>Dans quelle mesure les communautés autochtones ont-elles accès à des ressources permettant d'exécuter des projets liés aux langues et aux cultures autochtones par le truchement de l'ILA?</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de documents d'orientation produits et distribués</li> <li>• Évaluation par les intervenants de l'utilité et du caractère complet des documents d'orientation</li> </ul> <p><i>Séances d'information</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de séances d'information offertes</li> <li>• Nombre de demandes de renseignements émanant des bénéficiaires</li> <li>• Nombre et type de participants</li> <li>• Commentaires des clients sur les séances d'information</li> </ul> <p><i>Organismes d'exécution tiers</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et valeur monétaire des accords de contribution conclus avec les organismes d'exécution tiers</li> <li>• Nombre de bénéficiaires financés par les organismes d'exécution tiers</li> <li>• Nombre de bénéficiaires financés par PCH</li> </ul> <p><i>Communications/documents de sensibilisation mis à la disposition des demandeurs éventuels</i></p> | <p>des rapports finaux des tiers et des bénéficiaires financés)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents du programme (documents d'orientation, produits de communication, séances d'information et autres documents)</li> <li>• Fonctionnaires de PCH</li> <li>• Organismes d'exécution tiers passés et actuels</li> <li>• Bénéficiaires financés</li> <li>• Experts</li> </ul> | <p>administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des documents administratifs</li> <li>• Entrevues auprès des intervenants clés menées auprès des fonctionnaires de PCH, des organismes tiers passés et actuels et des experts</li> <li>• Enquête auprès des bénéficiaires financés</li> </ul> |

| Enjeux | Questions d'évaluation   | Indicateurs  | Sources de données  | Méthodes de collecte  |
|--------|--|--|---|---|
|        |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de lettres d'appel envoyées</li> <li>• Information disponible sur le site Internet de PCH</li> <li>• Ligne 800 de renseignements autochtones</li> </ul> <i>Demandeurs, bénéficiaires et projets</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Facteurs de réussite et obstacles à l'accessibilité des projets qui intègrent les langues et les cultures autochtones</li> </ul>  |   |   |
|        | <p><i>Résultat intermédiaire</i></p> <p>Dans quelle mesure les personnes et les groupes autochtones participent-ils à des activités renforçant les langues et les cultures autochtones par le truchement de l'ILA?</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Profil démographique des participants de l'ILA (nombre, sexe, âge et identité autochtone)</li> <li>• Mesure dans laquelle les participants à des projets mentionnent que leur langue et leur culture sont renforcées grâce à l'ILA</li> <li>• Facteurs de réussite et obstacles à la mise en œuvre des projets qui intègrent les langues et les cultures autochtones</li> <li>• Mesure dans laquelle les Autochtones utilisent le matériel diffusé qui incorpore les langues et les cultures autochtones</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Données administratives (date des demandes et des rapports finaux des tiers et des bénéficiaires financés)</li> <li>• Documents du programme (documents d'orientation, produits de communication, séances d'information et autres renseignements)</li> <li>• Fonctionnaires de PCH</li> <li>• Organismes d'exécution tiers passés et actuels</li> <li>• Bénéficiaires financés</li> <li>• Documents du programme</li> <li>• Experts</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Données administratives</li> <li>• Entrevues auprès des intervenants clés menées auprès des fonctionnaires de PCH, des organismes d'exécution tiers passés et actuels et des experts</li> <li>• Analyse des documents administratifs</li> <li>• Enquête auprès des bénéficiaires financés</li> </ul> |
|        | <p><i>Résultats finaux</i></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'Autochtones qui indiquent parler une langue autochtone avant et après leur</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Données administratives (date des demandes et des rapports finaux des</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Données administratives</li> </ul>   |

| Enjeux | Questions d'évaluation  | Indicateurs   | Sources de données   | Méthodes de collecte   |
|--------|---|---|--|--|
|        | <p>Dans quelle mesure l'ILA contribue-t-elle au fait que les Autochtones apprécient leurs langues et leurs cultures et les partagent avec les autres Canadiens?</p> | <p>participation à des projets de l'ILA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Preuve de l'augmentation du niveau de compréhension chez les locuteurs de langues autochtones</li> <li>• Preuve de l'augmentation du nombre de lieux dans lesquels les langues autochtones sont parlées (à l'école, à la maison, au travail, etc.)</li> <li>• Preuve de la transmission intergénérationnelle des langues autochtones</li> <li>• Preuve de l'existence de projets qui soutiennent l'apprentissage précoce des langues par les enfants et les jeunes en dehors du milieu éducatif</li> <li>• Mesure dans laquelle les participants se disent davantage engagés dans leur collectivité</li> </ul> | <p>tiers et des bénéficiaires financés)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents du programme (documents d'orientation, produits de sensibilisation, séances d'information et autres)</li> <li>• Fonctionnaires de PCH</li> <li>• Organismes d'exécution tiers passés et actuels</li> <li>• Bénéficiaires financés</li> <li>• Rapports sur les projets</li> <li>• Experts</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des documents administratifs</li> <li>• Entrevues auprès des intervenants clés menées auprès des fonctionnaires de PCH, des organismes d'exécution tiers passés et actuels et des experts</li> <li>• Enquête auprès des bénéficiaires financés</li> </ul> |
|        | <p>Quels ont été les effets inattendus de l'ILA (positifs et négatifs)?</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Points de vue sur la mesure dans laquelle l'ILA a eu des effets inattendus (négatifs ou positifs)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnaires de PCH et autres représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux</li> <li>• Organismes d'exécution tiers passés et actuels</li> <li>• Bénéficiaires financés</li> <li>• Experts</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des documents administratifs</li> <li>• Entrevues auprès des intervenants clés menées auprès des fonctionnaires de PCH, d'autres représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des</li> </ul>                                     |

| Enjeux   | Questions d'évaluation                                     | Indicateurs   | Sources de données  | Méthodes de collecte  |
|--|--|---|---|---|
|  |  |   |   | organismes tiers passés et actuels et des experts <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête auprès des bénéficiaires financés</li> </ul>   |
| <b>Enjeu n° 5 : Démonstration de l'efficacité et de l'économie</b>   |  |   |   |   |
| Évaluation de l'utilisation des ressources relativement à la production des extrants et aux progrès réalisés concernant l'atteinte des résultats escomptés | Dans quelle mesure l'exécution de l'ILA est-elle efficace? | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comparaison des frais administratifs et des revenus annuels totaux d'une année à l'autre</li> <li>• Tendances de l'évolution des frais administratifs depuis la dernière évaluation</li> <li>• Frais administratifs des organismes d'exécution tiers actuels</li> <li>• Nombre d'ETP et coûts salariaux</li> <li>• Niveau d'écart entre les ressources financières prévues et utilisées</li> <li>• Lien entre les extrants produits, les ressources consommées et les résultats</li> <li>• Données probantes et points de vue des intervenants clés et des experts sur l'efficacité de l'ILA du point de vue de l'atteinte de ses résultats par rapport à d'autres programmes semblables relatifs aux langues autochtones</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents du programme, notamment les renseignements financiers</li> <li>• Intervenants clés</li> <li>• Documentation</li> <li>• Bénéficiaires financés</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrevues auprès des intervenants clés menées auprès des fonctionnaires de PCH et des organismes d'exécution tiers actuels</li> <li>• Analyse des documents administratifs</li> <li>• Examen des données administratives</li> <li>• Enquête auprès des bénéficiaires financés</li> <li>• Analyse documentaire</li> </ul> |

| Enjeux | Questions d'évaluation   | Indicateurs   | Sources de données   | Méthodes de collecte   |
|--------|--|---|--|--|
|        |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mesure dans laquelle le programme a mis en place des systèmes permettant d'assurer une gestion efficiente et économique</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Documents du programme</li> <li>Fonctionnaires de PCH</li> <li>Documentation</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Entrevues auprès des intervenants clés menées auprès des fonctionnaires de PCH</li> <li>Analyse des documents administratifs</li> </ul>   |
|        | Y a-t-il des solutions de rechange plus économiques qui permettraient d'atteindre les mêmes résultats? | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mesure dans laquelle des solutions de rechange plus économiques permettraient d'atteindre les mêmes résultats</li> </ul>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Documentation</li> <li>Documents du programme</li> <li>Fonctionnaires de PCH, autres représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, organismes d'exécution tiers actuels, experts</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Entrevues auprès des intervenants clés menées auprès des fonctionnaires de PCH, d'autres représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des organismes d'exécution tiers actuels et des experts</li> <li>Analyse des documents administratifs</li> <li>Analyse documentaire</li> </ul> |
|        | Si l'on met en œuvre le financement pluriannuel, quelles en seront les                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Point de vue des intervenants clés sur les répercussions qu'aurait la mise en œuvre du</li> </ul>                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports sur les projets des bénéficiaires financés par l'ILA et</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des documents administratifs</li> </ul>   |

| Enjeux                        | Questions d'évaluation   | Indicateurs   | Sources de données   | Méthodes de collecte  |
|-------------------------------|--|---|--|---|
|                               | répercussions sur le rendement et les ressources de l'ILA?                         | financement pluriannuel sur le rendement et les ressources de l'ILA   | autres documents du programme <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrevues auprès des intervenants clés menées auprès des fonctionnaires de PCH, d'autres représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et des experts</li> <li>• Bénéficiaires financés</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête auprès des bénéficiaires financés</li> <li>• Entrevues auprès des intervenants clés menées auprès des fonctionnaires de PCH, d'autres représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et des experts</li> </ul> |
| Autres questions d'évaluation | Le cadre actuel de mesure du rendement permet-il de saisir les résultats de l'ILA? | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Preuve de la mesure dans laquelle les activités de surveillance et de mesure du rendement sont efficaces pour saisir les résultats de l'ILA</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents du programme</li> <li>• Fonctionnaires de PCH</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des documents administratifs</li> <li>• Entrevues auprès des intervenants clés menées auprès des fonctionnaires de PCH</li> </ul>  |

## ANNEXE B : BIBLIOGRAPHIE

- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (2013). « Migration et urbanisation des Autochtones au Canada, 1961-2006 », Gatineau, Québec.
- Assemblée des Premières Nations (2005). « Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones, Le début d'un temps nouveau : Premier rapport en vue d'une stratégie de revitalisation des langues et des cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis. » Rapport présenté à la ministre du Patrimoine canadien, Ottawa : Ontario. Baloy, N, J.K. (2011). « We Can't Feel our Language: Making Places in the City for Aboriginal Language Revitalization », *American Indian Quarterly*, 35(4), p. 515-548.
- Baloy, N. (2011). « We Can't Feel Our Language » : Making PLaces in the CIty for Aboriginal Language Revitalization", *American Indian Quarterly*, 35(4), p. 515-548.
- Cardwell, M. (2010). « Le combat pour la revitalisation des langues autochtones au Canada ». Affaires universitaires. Consulté à l'adresse suivante : [http://www.affairesuniversitaires.ca/articles-de-fond/article/le-combat-pour-la-revitalisation-des-langues-autochtones-au-canada/#\\_ga=1.9683318.230577327.1427160012](http://www.affairesuniversitaires.ca/articles-de-fond/article/le-combat-pour-la-revitalisation-des-langues-autochtones-au-canada/#_ga=1.9683318.230577327.1427160012).
- CBC. (2012). « Once-Vibrant Aboriginal Languages Struggle for Survival ». Consulté à l'adresse suivante : <http://www.cbc.ca/news/canada/once-vibrant-aboriginal-languages-struggle-for-survival-1.1173659>.
- Chambre des communes. (2011). « Emplois, croissance et prospérité à long terme : Plan d'action économique » – Déposé à la Chambre des communes le 21 mars 2013 par l'honorable James M. Flaherty, C.P., député. N° de cat. : F1-23/3-2013F - ISBN: 978-0-660-20058-3.
- Chambre des communes. (2011). « La prochaine phase du Plan d'action économique du Canada : des impôts bas pour stimuler la croissance et l'emploi », – Déposé à la Chambre des communes le 6 juin 2011 par l'honorable James M. Flaherty, C.P., député. N° de cat. : F1-23/3-2011F - ISBN: 978-0-660-97425-5.
- Chambre des communes. (2011). « Plan d'action économique du Canada » – Déposé à la Chambre des communes le 27 janvier par l'honorable James M. Flaherty, 29 C.P., député. N° de cat. : F1-23/3-2011F - ISBN: 978-0-660-20058-3.
- Chambre des communes. (2011). « Sur la voie de l'équilibre : créer des emplois et des opportunités » – Déposé à la Chambre des communes le 11 février 2014 par l'honorable James M. Flaherty, C.P., député. N° de cat. : F1-23/3-2014F - ISBN: 978-0-660-97470-5.
- Chambre des communes. (2011). « Tracer la voie de la croissance et de l'emploi » – Déposé à la Chambre des communes le 27 janvier par l'honorable James M. Flaherty, 29 C.P., député. N° de cat. : F1-23/3-2010F - ISBN: 978-0-660-97366-1.

- Chandler, M.J. et Lalonde, C. (1998). « Cultural continuity as a hedge against suicide in Canada's First Nations ». *Transcultural Psychiatry*, 35(2) p. 191-210.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2012). « Commission de vérité et réconciliation du Canada : Rapport intérimaire 2012 », Winnipeg, Manitoba.
- Commission royale sur les peuples autochtones. (1997). *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada*, Ottawa : Ontario.
- Environics. (2010). « Urban Aboriginal Peoples' Survey : 2010 », Environics Institute, Toronto : Ontario.
- First Peoples' Heritage, Language and Culture Council . (2010). *Report on the Status of BC First Nations Languages*, Brentwood Bay, B.C : the First Peoples' Heritage, Language and Culture Council.
- Fishman, J. A. (1991). *Reversing language Shift : Theory and Practice of Assistance to Threatened Languages*. Clevedon : Multilingual Matters.
- Fishman, J. A. (éd.) (2001). *Can Threatened Languages Be Saved? Reversing Language Shift, Revisited : A 21st Century Perspective*. Clevedon : Multilingual Matters.
- Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. (2010). *Northwest Territories Aboriginal Languages Plan : A Shared Responsibility*.
- Gouvernement du Canada (2008). « Présentation d'excuses aux anciens élèves des pensionnats indiens », Ottawa, Ontario.
- Gouvernement du Canada (2009). « Le rendement du Canada : La contribution du gouvernement du Canada – Rapport annuel au Parlement 2009-2010 » – Président du Conseil du Trésor, 2010, N° de catalogue BT1-10/2010F - ISBN 978-1-10-95999-3
- Gouvernement du Canada (2009). « Le rendement du Canada : La contribution du gouvernement du Canada – Rapport annuel au Parlement 2008-2009 » – Président du Conseil du Trésor, 2009, N° de catalogue BT1-10/2009 - ISBN 978-1-100-50395-0
- Gouvernement du Canada (2009). *Discours du Trône ouvrant la deuxième session de la quarantième législature du Canada 2009*.
- Gouvernement du Canada (2010). *Discours du Trône ouvrant la deuxième session de la quarantième législature du Canada 2010*.
- Gouvernement du Canada (2011). *Discours du Trône ouvrant la deuxième session de la quarantième législature du Canada 2011*.

- Gouvernement du Canada (2013). Discours du Trône ouvrant la deuxième session de la quarantième législature du Canada.
- Inuit Tapiriit Kanatami (2015). « Un mot au sujet de la terminologie Inuit, Métis, Premières Nations et Autochtones ». Consulté le 18 janvier 2015 à l'adresse suivante : <https://www.itk.ca/note-terminology-inuit-metis-first-nations-and-aboriginal>.
- Kirmayer, L.J., Simpson, C. et Carfo, M.(2003). « Healing Traditions : culture, community and mental health promotion within Canadian Aboriginal Peoples ». *Austrasian Psychiatry*, (11)15-23.
- Kral, M.J. et Idlout, L. (2009). « Community Wellness and Social Action in the Canadian Arctic, Collective Agency and Subjective Well-Being ». L.J Kirmayer & G.G Valaskakis, (éd.) *Healing Traditions, The Mental Health of Aboriginal Peoples in Canada*, Vancouver, UBC Press : 315-337.
- McIvor, O., Napoleon, A. et Dickie, K. (2009). « Language and Culture as Protective Factors for At-Risk Communities ». *Journal of Aboriginal Health*, 5(1): 6-25.
- Meades, S. (2011). « « We need to do more ground work to find out what we need to do » : Evaluating the Impact of the Federal Aboriginal Language Initiative in Ontario: Major Research Project ». Department of Languages, Literatures, and Linguistics. York University : Toronto, Ontario.
- Ministère du Patrimoine canadien (2009). « Rapport ministériel sur le rendement 2008-2009 » – L'honorable James Moore, C.P., député, ministre de Patrimoine canadien et des Langues officielles, 2009.
- Ministère du Patrimoine canadien (2010). « Rapport ministériel sur le rendement 2009-2010 » – L'honorable James Moore, C.P., député, ministre de Patrimoine canadien et des Langues officielles, 2010.
- Ministère du Patrimoine canadien (2011). « Programme des Autochtones : Stratégie de mesure du rendement et de risque », Patrimoine canadien et Langues officielles, 2011.
- Ministère du Patrimoine canadien (2011). « Rapport ministériel sur le rendement 2010-2011 » – L'honorable James Moore, C.P., député, ministre de Patrimoine canadien et des Langues officielles, 2010.
- Ministère du Patrimoine canadien (2012). « Patrimoine canadien – Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012 » – L'honorable James Moore, C.P., député, ministre de Patrimoine canadien et des Langues officielles, 2012.
- Ministère du Patrimoine canadien (2012). « Rapport ministériel sur le rendement 2011-2012 » – L'honorable James Moore, C.P., député, ministre de Patrimoine canadien et des Langues officielles, 2012.

- Ministère du Patrimoine canadien (2013). « Rapport ministériel sur le rendement 2012-2013 » – L'honorable James Moore, C.P., député, ministre de Patrimoine canadien et des Langues officielles, 2013.
- Ministère du Patrimoine canadien (2014). Initiative des langues autochtones (ILA) : Comparaisons avec les autres programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux
- Ministère du Patrimoine canadien (2014). Rapport d'étape sur le Programme des Autochtones.
- Ministère du Patrimoine canadien. (2014). « Rapport de vérification du Programme des Autochtones : Bureau du dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation, Direction des services de vérification et d'assurance », N° de catalogue CH6-26/2014F-PDF - ISBN : 978-0-660-22298-1, Gatineau : Québec.
- Norris, M. J. (2007). Langues autochtones au Canada : nouvelles tendances et perspectives sur l'acquisition d'une langue seconde. Tendances sociales canadiennes. Statistique Canada.
- Norris, M.J. (2013). Trends in the State of Aboriginal Languages in Canada, 1981 to 2011 : A Census-based Analysis of Language Vitality and Endangerment. Patrimoine canadien, Ottawa : Ontario.
- Place, Jessica (2012). « La santé des Autochtones vivant en milieu urbain », Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, Prince George, Colombie-Britannique.
- Prodanovic, K. (2013). « The Silent Genocide : Aboriginal Language Loss FAQ », UBC, Vancouver : Colombie-Britannique.
- Rogers, S., Degagne, M. et Dewar, J. (2012). « Clamer ma vérité : Réflexions sur la réconciliation et le pensionnat ». Ottawa : Ontario, Fondation autochtone de guérison.
- Tsunoda, Tasaku. Language Endangerment and Language Revitalization. Berlin : Mouton De Gruyter, 2005. p. 201.
- UNESCO *Aboriginal Languages, First Nation, Inuit, Métis, by Province / Territory*, Norris Research, 12 novembre 2010.
- Webster, P. (2009). « Local Control Over Aboriginal Health Care Improves Outcome, Study Indicates ». Canadian Medical Association Journal, 181(11): 249-250.

# ANNEXE C : MODÈLE LOGIQUE DU PA

